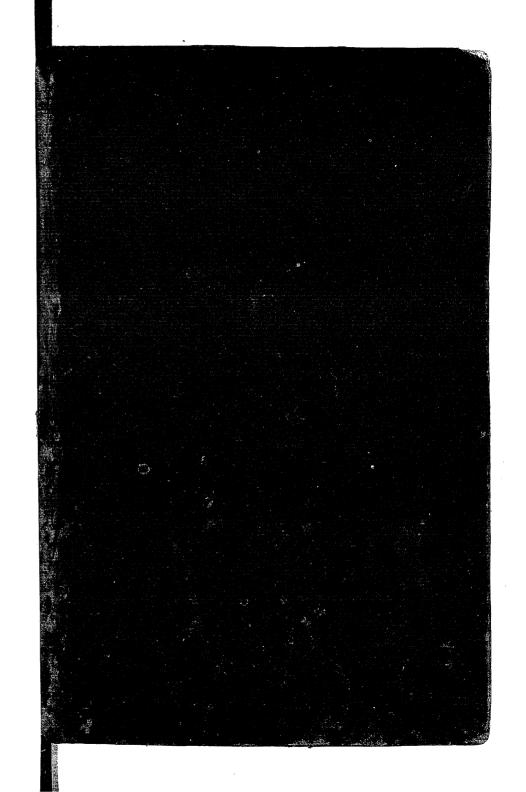
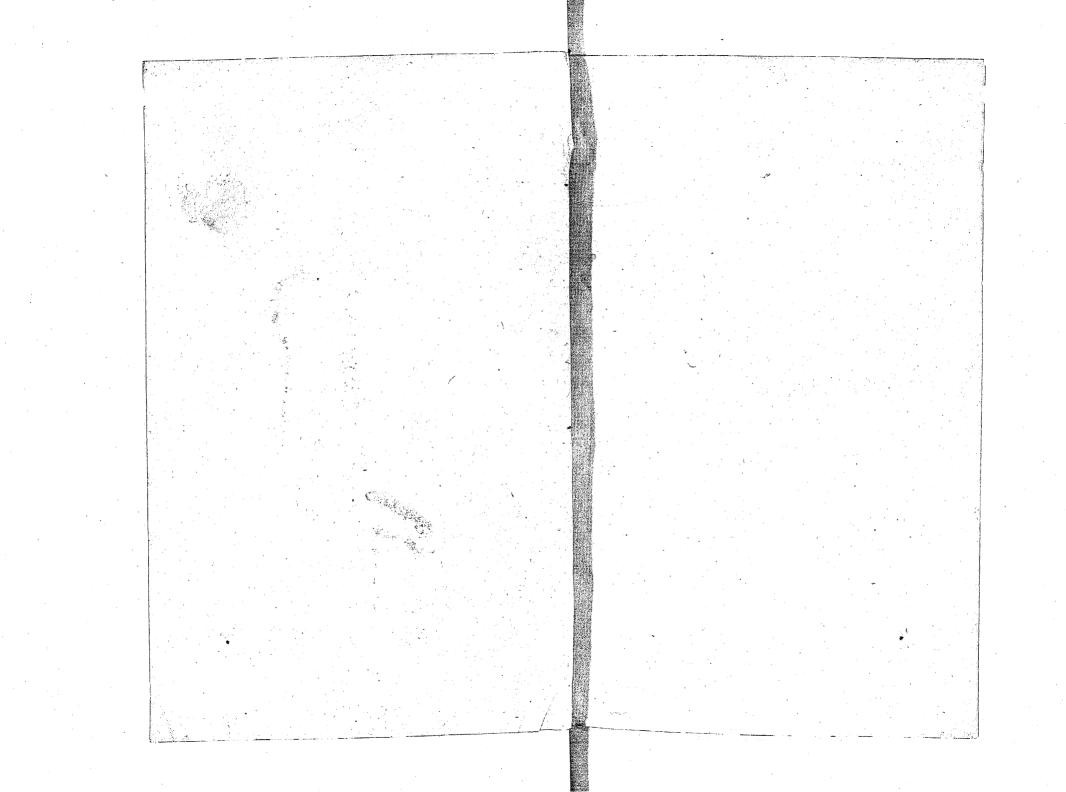
# 01050002

m 1 2 3 4 5 6 7 8 9 1 militari militari mahamban bandan ba







# DISCUSSIONS

ЕТ

DÉVELOPPEMENS

SUR QUELQUES-UNES

# DES NOTIONS

DI

L'É C O N O M I E POLITIQUE.

POUR servir de seconde Partie au Recueil intitulé: PHYSIOCRATIE.



A LEYDE,

Et se trouve A PARIS,

Chez Merlin, Libraire, rue de la Harpe.

M. DCC. LXVII.

On prie instamment les Lecteurs de vouloir bien commencer par corriger à la plume les fautes suivantes qui sont échappées malgré les soins qu'on a apportés à cette Edition.

Dans le premier Problème économique.

PAGE 193, à la derniere ligne de la Note, tome V, mettez, tome VI.

Page 206, à la Note, ligne pénultième, remet ; metter, remettent.

Page 212, à la Note, ligne antépénultieme, par , mettez, pas.

Page 217, ligne 5, lesquelles, mettez, qui.
Page 214, lignes 4 & 5, de bénéfice d'augmen-

tation de prix, metter, du bénéfice de l'augmentation des prix.

Dans l'Avis de l'Éditeur qui précède les Dialogues.

Page 239, à la fin de la ligne 13, ces, mettez del Dans les Dialogues.

Page 300, ligne 8, en remontant, ce, mette? 1e: Page 334, au commencement dela derniere ligne ; ajoutez, que.

Page 376 , ligne 7 , une , metter , cette.

Page 396, ligne 2, qui seroit une, mettez, qui seroit pour eux une.

Page 401, ligne 7 en remontant, des, mettez, de.
Page 411, ligne 9 en remontant, avant notre
argent, ajoutez, de forte que.

Page 419, ligne 6, des, mettez, de.

Dans le second Problème économique.

Page 479, à la premiere ligne du nota qui est au bas de la colonne de recette de la classe stèrile, 36 millions, mettez, 136 millions.

#### AVIS

#### DE LÉDITEUR.

Les trois morceaux qui terminefont ce Recueil, dont ils forment la
feconde Partie, n'ajourenc rien au
sorps de l'Ouvrage qui se trouve
complet dans la premiere. Mais ils
peuvent contribuer beaucoup à débrouiller le cahos des opinions vulgaires, & à exercer l'esprit de ceux
qui n'ayant pas étudié à fond toutes les parties de la science économique, en conçoivent néanmoins
l'importance, & veulent y confacrer
leurs travaux.

Plus on approfondit cette étude immense, qui embrasse tout ce qui peut multiplier ou détruire les ri-

# 176 A V I S

chesses, étendre ou diminuer le bonheur du genre humain, & plus on y rencontre de cas problématiques à résoudre par le calcul. Il ne suffu pas alors de savoir calculer en général & de posséder même la For mule du Tableau économique ; il faut encore être fort attentif à la maniere de poser son problème & d'en rassembler les données Car fans l'attention la plus scrupuleu fe aux données qu'on adopte, b fans la recherche severe de toute les aures données qui sont ou per vencerre inséparablement liées au premieres, on ne parviendra jo mais, avec tous les calculs poss bles, qu'à de faux réfultats qu pourroient être des guides très-dan gereux dans la pratique. Celavier de ce que les Formules arithmes

# DE L'ÉDITEUR. 177 ques ne sont que des moyens de soulager l'esprit en enrégistrant à mesure une série de conséquences trop multipliées pour que la seule réslexion puisse en suivre la marche

jusqu'à la derniere sans le secours de l'enrégistrement. Ces Formules sont d'excellens instruments pour déduire avec exactitude & facilité les résultats de conditions données; mais semblables à l'alambic, elles ne rendent rien qu'en raison de ce qu'on leur consie; & c'est l'art de découvrir les données, d'en saisir les rapports, de les rassembler dans

l'ordre régulier que nous indique la nature, qui constituera toujours la véritable science de l'arithmétique

politique; science sublime dont les principes ne dépendent que de leur

propre évidence qui assure celle de

M

#### 178 A V I S

leurs conséquences par la fidélité de la déduction.

AFIN d'offrir un exemple de la marche qu'on doit suivre dans la folution de questions économiques, d'autant plus embarrassantes qu'elles sont entrelacées, si l'on peut ainsi dire, les unes dans les autres, mais qui n'en sont que plus importantes à examiner & à développer pour qui veut connaître avec évidence les vérités immuables de l'ordre physique le plus avantageux aux hommes réunis en société, l'Auteur du Tableau économique a choisi pour objet le prix des productions; parceque c'est aurant par le prix des productions, que par leur quantité qu'on peut juger de la masse des richesses annuelles que

# DE L'ÉDITEUR. 179

fait naître l'agriculture : car l'abondance des productions ne suffit pas pour constituer la prospérité des Nations (\*); & de la vient le proverbe le prix fait tout. L'examen des effets de l'augmentation du prix des productions présente une question déja tres compliquée par elle-même, & il semble que l'Auteur a cherche à la compliquer encore davantage par le concours des circonstances dans lesquelles il l'a supposée, asin de rendre l'exemple d'une utilité plus étendne. Peut-être encore, après avoir détaillé dans l'analyse du Tableau économique l'hypothèse d'un Royaume dans l'état de profpérité, l'Auteur aura-t-il eru qu'il n'était pas inutile de peindre dans

<sup>(\*)</sup> Voyez la Maxime XVIII. page 116. M ij

#### 180 A V I S.

fon Problème le même Royaume dans un état plus approchant de la réalité actuelle, & tel que sont aujourd'hui plusieurs Empires de l'Europe.

Les deux Dialogues suivants ont un autre but, c'est celui de résuter une multitude d'objections que des préjugés, enracinés depuis trop longtems, opposent encore aux principes mêmes du Tableau économique. Nous nous reservons à entrer dans de plus grands détails au sujet de ces préjugés qui ont engagé l'Auteur à les résumer & à les discuter en forme d'Entretiens, lorsque nous en serons à cette partie de notre Recueil.



# PROBLÉME

ÉCONOMIQUE,

#### E50000



# PROBLÉME ÉCONOMIQUE.

## QUESTION.

N demande, si le profit qu'une Nation retire de l'augmentation du prix des productions de son territoire surpasse le désavantage de l'augmentation des dépenses causées par le rencherissement des productions? car il semble qu'une augmentation de prix qui nous procureroit dans nos ventes un gain que nous perdrions dans nos achats, ne nous laisseroit aucun bénésice.

RÉPONSE.

Cette question peut se rapporter à plus M iv 184 PROBLÊME ÉCONOMIQUE. fieurs cas différens & difficiles à démêler. La diverfité des données y doit produire la différence des réfultats; il faut donc commencer par établir ces données & par fixer un cas.

Nous en allons prendre un très compliqué, qui pourra rendre plus sensible l'application du calcul & des régles du Tableau économique, & jetter du jour sur plusieurs questions relatives à la question proposée.

#### EXEMPLE.

Si 1950 millions d'avances annuelles de la classe productive d'une Nation ne rapportoient que 400 millions de revenu, parcequ'il y auroit des charges indirectes qui retomberoient pour 450 millions sur la classe productive, & parceque l'agriculture seroit fort dégradée faute d'avances primitives suffisantes pour l'exploitation d'une bonne culture; la réproduction totale annuelle considérée

dans son état actuel, sans égard aux progrès successifs du dépérissement, ne seroit alors que de 3 milliards 100 millions.

Les 450 millions de charges indirectes feroient une imposition sur la dépense annuelle du travail de la culture, qui seroit monter cette dépense à 1950 millions. Ainsi pour savoir au vrai quelle seroit réellement la dépense annuelle du travail de la culture, il faudroit soustraire de la somme de 1950 millions celle de 450 millions de charges indirectes. Alors les 1950 millions se trouveroient réduits à 1500, qui seroient le sond réel des avances annuelles de la classe productive.

Les intérêts des avances primitives & annuelles de cette classe étant égaux à la moitié des avances annuelles seroient de 750 millions (1).

<sup>(1)</sup> Les avances annuelles augmentent au préjudice du produit à proportion que les avances primitives diminuent, parcequ'on y supplée autant qu'on le peut par des travaux fort dispendieux aux dépens de la réproduction annuelle, qui en

#### 186 PROBLÊME ÉCONOMIQUE.

S'il arrivoit alors que par une pleine liberté & immunité de commerce extérieur admises dans la vente des produc-

fait les frais faute d'avances primitives suffisantes par lesquelles on peut exécuter annuellement avec le moins de frais possible la culture la plus fructueuse. Les intérêts de ces avances primitives diminuent à proportion que ces avances ellesmêmes dépérissent. Ordinairement même ce dépérissement arrive parceque les Fermiers n'en retirent pas les intérêts nécessaires pour les entretenir. Ainsi en pareil cas on ne devroit pas faire entrer complettement les intérêts en compte dans le calcul de la réproduction totale annuelle. On ne s'est point arrêté à cette observation, parceque cela n'a pas paru nécessaire à la solution du Problême qui revient toujours à l'état de la base d'une réproduction quelconque; & parceque cela auroit augmenté la complication du calcul & varié beaucoup l'ordre du Tableau qui n'est pas encore connu assez familierement pour que l'esprit des Lecteurs puisse se prêter avec connoissance aux grandes variations qu'il présenteroit. Mais on a dû au moins avertir de se tenir en garde sur la totalité réelle de la réproduction, qui n'a pas été discutée relativement à l'observation dont il s'agit dans cette Note.

PREMIER OBJET A CONSIDÉRER. 187 tions du territoire, les prix de ces productions augmentassent d'un sixieme en sus, quel seroit l'effet de cette augmentation de prix?

#### OPÉRATION.

Il y a, pour évaluer cet effer, beaucoup de choses à considérer.

#### PREMIER OBJET A CONSIDÉRER.

Le renchérissement, dont on parle, ne produiroit son esset que sur les productions qui entrent dans le commerce, il faut donc soustraire, du calcul de l'augmentation des prix, la partie de la réproduction totale qui n'entre pas dans le commerce. Telle est en esset une partie des avances annuelles de la culture.

Des 1500 millions à quoi se réduisent dans l'hypothèse donnée les avances an-

188 PROBLÊME ÉCONOMIQUE. nuelles de la classe productive, abstraction faite des 450 millions de charges indirectes qu'elles ont à supporter, il y en a environ la moitié ou 750 millions qui se consomme immédiatement & en nature chez les cultivateurs. On ne peut donc imputer à cette moitié, qui n'est pas commerçable, ni l'augmentation des prix, ni l'augmentation des dépenses causée par le renchérissement. Ainsi elle ne doit pas entrer dans le calcul du changement de prix dont il s'agit ici, puisqu'elle n'entre pas dans le commerce, & que la consommation qui en est faite constamment chez les cultivateurs n'augmente ni ne diminue, dans les changemens du prix, les frais d'exploitation de la culture.

Il faut donc diminuer sur la réproduction totale de 3 milliards 100 millions, les 750 millions formant la valeur des consommations directes de la classe productive. Il restera 2 milliards 350 mil-

Premier Objet a considérer. 189
lions pour la valeur des productions qui entrent dans le commerce, & dont le prix sera par l'hypothèse accru d'un sixieme en sus ou de 4 70 millions. La réproduction totale qui ne valoit auparavant que trois milliards 100 millions vaudra donc milliards 570 millions par le premier effet du renchérissement.

Pour connoître quel est, dans cette augmentation de valeur de la réproduction totale, celle du revenu à partager entre le Souverain, les Propriétaires des terres & les Décimateurs, il faut soufarraire de la réproduction totale les reprifes des cultivateurs.

Comme nous l'avons remarqué plus haut, il y a une partie de ces reprises qui participe au renchérissement des prix & des dépenses, & l'autre qui n'y participe pas.

La portion de ces reprifes qui participe au renchérissement contient, 1°. La moitié des avances annuelles de la classe productive; les Fermiers étant obligés de vendre les productions qui forment cette moitié de leurs avances pour fournir au payement des falaires qu'ils donnent à leurs domestiques & aux autres ouvriers de la culture. 2°. Les intérêts des avances de leur établissement que les Entrepreneurs de culture dépensent annuellement, comme on l'a vû dans l'analyse du Tableau économique.

La portion des reprifes, à faquelle le renchérissement n'apporte aucun changement, renserme 1°. La moitié des avances annuelles de la classe productive, qui est consonmée immédiatement & en nature par les cultivateurs, comme nous l'avons remarqué. 2°. Les charges indirectes montantes à 450 millions qui restent pareillement in statu quo; parce qu'elles ne consistent pas en productions, & qu'il s'agit d'une augmentation du prix des productions procurée par le rétablissement de la liberté du commerce.

PREMIER OBJET A CONSIDÉRER. 191

Les reprises des cultivateurs seront donc composées:

r°. De leurs avances annuelles.

Une moitié confommée en nature, & qui n'a pas renchéri, ci .... 750.

Une moitié qui se commerce & qui a renchéri d'un fixieme en sus, ce qui la porte à .... 900.

- 2°. De leurs intérêts qui participent au renchérissement pour un fixieme en sus de ce qu'ils étoient, se qui les fait monter à . . . . . 900.
- 3°. Des 450 millions de charges indirectes qui ne participent point à l'augmentation des prix, comme les productions commerçables, & qui restent par conséquent dans le compte des reprises du Cultivateur pour... 450.

Ces reprises ôtées de la réproduction totale de 3 milliards 570 millions, il reste 570 millions pour le revenu à par-

192 PROBLEME ÉCONOMIQUE. tager entre les Propriétaires des terres, le Souverain & les Décimateurs, qui n'avoient avant le renchérissement qu'un revenu de 400 millions.

L'accroissement de leur revenu est donc déjà & à ne considérer que cet objet de 170 millions.

#### SECOND OBJET A CONSIDÉRER!

Il est prouvé que la liberté du commerce extérieur, en même tems qu'elle rencherit les productions du pays, leur assure un prix beaucoup moins variable qu'il ne seroit sans cette liberté de commerce.

On a calculé que l'établissement de cette plus grande égalité entre le prix de la vente de la premiere main, & celui du dernier achat, c'est-à-dire de l'achat fait par le Consommateur, cause aux vendeurs de la premiere main un prosit de plus d'un dixieme sans porter aucun préjudice

DEUXIEME OBJET A CONSIDÉRER. 193 préjudice à l'acheteur-conformateur (2).

Ce dixieme d'accroissement de profit pour les vendeurs de la premiere main, ne portera, par les raisons que nous avons alléguées ci-dessus, que sur les productions qui entrent dans le commerce & dont la valeur vénale se montoit avant le renchérissement à 2 milliards 350 millions; mais le dixieme en fus de ces 2 milliards 350 millions forme a la vente de la premiere main un accroissement de 235 millions, qui, joint à celui de 170 millions, produit, comme on l'a vû ci-devant, par un sixieme d'augmentation du prix des 2 milliards 330 millions de productions commerçables, forment ensemble un accroiffement total de 403 millions en addition des revenus; car on gard 3 millions, do reverus dans ce, l'a

<sup>(2)</sup> Voyez l'Encyclopédie au mot Grains; le Traité de l'amélioration des terres, par M. Pasullo; celui de l'exportation & de l'importation des grains, par M. Du Pont; & les Ephémérides du Citoyen, année 1766, tome V, page 33 & suiv.

a défalqué ci-devant tout l'accroissement qui doit entrer en compte dans les reprises des cultivateurs.

Cette addition de revenu ajoutée aux 400 millions de revenu qu'il y avoit avant l'augmentation des prix procurée par le rétablissement de la liberté & de l'immunité du commerce; cette addition, disje, feroit monter le revenu de 400 à 805 millions.

# Distribution de L'Accroissement

On va représenter dans un Tableau l'ordre de la distribution entre la classe productive & la classe stérile, & les réfultats de cette distribution. On négligera 5 millions de revenu dans ce Tableau, tant pour ne pas embarrasser le Lecteur par des fractions, que pour refrer plutôt au-dessous qu'au-dessus de la vérité.

PROBLÊME ÉCONOMIQUE. 195

TABLEAU

DE LA DISTRIBUTION.

	AVANCES annuelles de la Classe productive.	REVENU.	AVANCES de la Ciasse stérile,
	2,100 ions. lieu de 1950.	800 <sup>ions</sup> .	650 lons. au lieu de 475.
		au 1. de 400.	Venter of the Ve
Sommes qui /er- vent a	400 au l. de	200	400 au l. de 2007
payer le Reve- nu & les Intérêts des a- vances	650 au 1. de		r de la companya de l
primiti- ves.	650 au 1. de		900 au 1. de 750
Dépenfe des a- vances annuel- ics.	2,100 au l.		au l. de 950. La moirié est reprise pour les au vances: l'ac-
TOTA	L, 3 ards. 800io	ns. au I. de 3,100.	croît est, pour la substitute de cette clas- fe, de 175 mil- lions.

Ni

196 PROBLÉME ÉCONOMIQUE.

La distribution qu'on vient de peindre (3) n'est encore que celle des sommes augmentées par l'accroissement des prix, & ne sussit pas pour faire connoître les essets du renchérissement des dépenses des acheteurs-consommateurs, in-

dre de la distribution de la dépense des 450 millions de charges indirectes; cette partie de distribution auroit exigé des détails & des développemens particuliers sur lesquels on n'a pas jugé à propos de s'étendre pour ne pas satiguer l'attention des Lecteurs peu au fait de ces matieres, par la multiplicité des objets. On s'est fixé au résultat, qui est que la somme des 450 millions reviennent à la classe productive à laquelle elle doit rester annexée, au préjudice du revenu; aussi la dépense de cette somme se fait-elle à-peu-près dans le même ordre que celle du revenu.

Ainsi on peut facilement se former une idée de la circulation de cette dépense entre la classe stérile & la classe productive en la joignant au revenu, au lieu de la tenir attachée aux avances aunuelles de la classe productive. Dans cette supposition elle seroit monter la somme du revenu à CALCUL DES EFFETS RÉELS. 197
féparables de l'augmentation des prix des productions. Elle indique seulement les voies qui conduisent à cette connoissance.

Derniere Question a résoudre.

Il reste donc à déterminer quelle servis

1250 millions dont la diffribution de la dépense se feroit comme elle est représentée dans le Tableau; c'est-à-dire moitié à la classe productive, & moitié à la classe stérile qui la redépenseroit en achats de productions à la classe productive, ce qui completteroit la somme que celle-ci auroit à payer au revenu, à raison de ce qu'elle paye en charges indirectes qui augmentent ses dépenses & ses reprises de 450 millions.

Toute la différence qui se trouveroit alors entre les deux classes, seroit une dépense de 225 millions de plus à la classe stérile qui n'apporteroit aucun changement dans la totalité de la réproduction annuelle & successive. Il est donc aisé de se former une idée complette de toute la circulation des dépenses dans le cas dont il s'agit, & de conserver aussi l'idée de l'arrangement actuel, où les 450 millions de charges indirectes doivent rester dans la réalité annexés aux avances annuelles de sa classe productive, qui fait elle-même les avances de ces charges indirectes.

N ii

dans le cas donné l'augmentation du bénéfice que l'on trouveroit dans la dépense d'un accroît de 400 millions de revenu, procuré par l'augmentation des prix des productions du territoire, laquelle seroit dûe au rétablissement de l'ordre régulier du commerce, de sa liberté & de son immunité.

#### SOLUTION PRÉCISE,

OU CALCUL des effets réels du renchérissement dans le cas donné.

Avant l'augmentation des prix, la valeur vénale de la totalité de la réproduction annuelle étoit de 3 milliards 100 millions de livres; ainsi la masse de cette réproduction pouvoit être alors supposée de 3 milliards 100 millions de mesures valant une livre chacune.

Ces 3 milliards 100 millions de mefures se partageoient entre les dissérentes classes de consommateurs à raison de la part que chacun avoit dans les 3 milliards 100 millions de livres. Il s'agit de savoir à présent combien chaque classe pourra se CALCUL DES EFFETS RÉELS. 199
procurer de mesures depuis le sixieme
d'augmentation de prix qui a porté à
1 livre 4 sols la valeur de toutes celles qui
entrent dans le commerce.

Dans l'examen de cerre distribution de mesures relativement aux livres qui doivent les payer, nous réunirons les ventes que fait la classe productive, & celles que fait la classe stérile; parce que les achats que l'on fait à la classe stérile sont des productions converties en ouvrages ou en dépense par cette classe même : de sorte que tout ce qui est acheté à la classe stérile doit être regardé comme un achat de productions fait à la classe productive, ou si l'on veut comme une revente de ces mêmes productions faite par la classe stérile qui se fait rembourser de ses marieres premieres & payer les dépenses qu'elle fait en achats de productions pour sa subsistance à la classe productive.

La classe productive achete donc, ou est censée acheter pour ses reprises, chez

\* Niv

200 PROBLÈME ÉCONOMIQUE. elle-même & chez la classe stérile, 2,250 millions de mesures :

tent que 2,550 millions de livres : attendu qu'il n'y en a que 1,500 millions de mesures qui participent au renchérissement, & valent i livre 4 sols piece, ou 1,800 millions au total, & qu'il n'y en a 750 millions de mesures qui n'entrent point dans le commerce, & que la classe productive consomme sur elle-même : de sorte qu'on ne peut leur supposer aucun accroissement de prix, & qu'elles sont censées rester comme auparavant, à 1 liv. la mesure, & valoir seulement 750 millions de livres (4).

La classe productive achete donc, comme nous venons de le dire, pour ses reprises, chez elle-même & chez la classe stérile 2,250 mil-

#### CALCUL DES EFFETS RÉELS.

de livres.

lions de mesures pour 2,550 millions

de livres, ci Le fisc achette pour les 450 millions de charges indirectes qu'il dépense, 375 millions de mesures (5) 5

SAVOIR

A la classe productive, 

On peut évaluer que le commerce étranger est d'environ un dixieme du produit total, ou de 300 millions de mesures que l'Etranger payoit avant le renchérissement, moyennant 300 millions. de mesures de ses productions, & que depuis le renchérissement il ne pourra plus payer qu'avec 360 millions de ses mesures (\*), par-

TOTAL . . . . . 2,625. 3,000.

(5) Il faut compter dans la dépense du fisc le payement des intérêts des emprunts qu'il a faits & qui reste comme les charges indirectes dans le même état, parceque rout tes charges inducetes caus de meine etat, parceque tout cela n'étant point productions ne participe point au changement du prix des productions. Ainfi le fic ne perd rien de fès jouissances de ce côté, & il gagne beaucoup de l'autre par le doublement de son revenu direct, comme on l'a

(\*) Il s'agir ici de la mesure de productions que la Nation pouvoit obtenir pour 20 fols chez l'Etranger, ou chez elle-même avant le renchérissement de ses productions. Ce n'est pas que la même mesure des mêmes productions

<sup>(4)</sup> On estime toujours la dépense de la classe productive à la classe stérile à un tiers de ses reprises; au lieu que l'on porte la moitié du revenu en dépense à la classe stérile; parceque les Propriétaires se livrent beaucoup plus aut faste de décoration que les Cultivateurs.

#### 202 PROBLÊME ÉCONOMIQUE.

Millions Millions de de mesures, livres.

De l'autre part . . . 2,625. 3,006

ceque, dans l'hypothèse, les productions étrangeres ne sont pas renchéries par l'augmentation du prix des productions nationales, lesquelles n'ont renchéri d'un fixieme que parce qu'elles étoient précédemment privées par les prohibitions, les gênes & les surcharges du commerce du prix naturel que leur assure la liberté & l'immunité dans cette partie.

L'Etranger continue donc d'acheter 300 millions de mesures de productions du Pays;

A la classe productive . . . 150 }
A la classe stérile . . . . 150 }
& il les paye au prix courant par
360 millions de mesures de productions étrangeres.

TOTAL des achats .... 2,925.
TOTAL de la dépense.... 32000.

ne valut 24 fols chez l'Etranger dans le tems qu'elle ne valoit que 10 fols chez la Nation, privée de liberté dans son
commerce. De sorte que si l'on cût alors échangé l'une
contre l'autre des productions de la même espece, l'Etranger cût fourni des mesures d'un fixieme plus petites que
celles de la Nation. Mais le commerce ne se fait point ainsi.
Ce sont des productions d'espece différente que l'on échange, & alors ce n'est pas de l'égaliré de mesure, mais de
l'égaliré de valeur que l'on s'occupe. On a donc cru devoir
se fixer ici à cette égaliré de valeur, qui suppose les mesures
de productions semblables, d'un sixieme plus petites chez
l'Etranger que chez la Nation.

#### CALCUL DES EFFETS RÉELS. 20

Il ne reste donc à vendre, pour completter le débit de la réproduction totale, que 175 millions de mesures du Pays, qui valent 1 livre 4 sols, ou en total 210 millions de livres. Mais il reste à employer. 800 millions de revenu qui est entre les mains du Souverain, des Propriétaires des terres & des Décimateurs.

Ces Propriéraire du revenu achetent les 175 millions de mesures de productions du pays, aux deux autres classes: savoir,

A la classe productive, 88 175 mill. qui coutent 210 mill. de livres; sur le pied de 1 liv. 45. la mesure.

& les Propriétaires ont encore 590 millions de revenu à employer chez l'Etranger, avec lesquels ils acheteront moitié en productions, & moitié en ouvrages, 590 millions de mesures: attendu que, comme on l'avu, les mesures de productions étrangeres n'ont pas participé au renchérissement des productions du Pays, & sont restées au même prix où elles étoient auparavant; d'où suit que ce renchérissement évite de la perte, ou procure du 204 PROBLÊME ÉCONOMIQUE.

gain, dans le commerce extérieur.

Les Propriétaires du revenu auront donc en mesures de productions du pays . . . . . 175 millions.

En mesures de productions étrangeres ..... 590

TOTAL ... . 765 millions de mesures, pour 800 millions de revenu.

Avant le renchérissement ils n'avoient que 400 millions de revenu, avec lefquels ils ne pouvoient se procurer que 400 millions de mesures.

Leurs jouissances sont donc accrues depuis le renchérissement de 365 millions de mesures, & il ne s'en faut que de 35 millions, ou d'un peu moins du onzième, que les 400 millions d'accroît du revenu ne soient entierement un bénésice pour le Souverain, les Propriétaires & les Décimateurs (6).

CALCUL DES EFFETS RÉELS. 205

De la somme de 590 millions à employer chez l'Etranger : l'Etranger luimème en sournit 360 qu'il a donnés pour le payement des 300 millions de mesures de productions du pays qu'il a achetées; le bénésice sur l'égalité des prix donne les 230 autres (7).

la valeur ne forme qu'environ les deux cinquiemes de la valeur totale da la réproduction annuelle du territoire, les résultats se réduiroient en proportion: le revenu ne se trouveroit augmenté que de 160 millions au lieu de 400 dont il augmente dans le cas où l'augmentation d'un sixieme des prix s'étend sur la totalité des productions. De ces 160 millions de bénéfice sur les prix des grains, il n'y en auroit que 68 qui résulteroienr de l'exportation, ce qui la supposeroit de ; ou 4 millions de septiers de grains de toutes especes. Le surplus résulteroit du rétablissement de l'égalité constante des prix remis au niveau de ceux qui ont cours entre les Nations commerçantes, & qui varient peu, surtout à l'égard des grains, dans le cas d'une pleine liberté de commerce & de concurrence.

(7) Il en donne dans le vrai 235, mais oa

<sup>(6)</sup> Si on restreignoit ces calculs à l'augmentation de \(\frac{1}{6}\) sur le prix des grains seulement, dont

206 PROBLÈME É CONOMIQUE

Les 230 ou 235 millions de bénéfice fur l'égalité constante des prix, sont un véritable accroissement de richesses pour la Nation; parce que ce bénéfice ne lui fait supporter aucun renchérissement dans ses dépenses. Elle l'employe en achats chez l'Etranger, sans diminuer son pécule, attendu que c'est pour elle un accroissement annuel de richesse qui paye les achats qu'elle fait chez l'Etranger (8);

continue de négliger ici les s millions qu'on a déja négligés dans le Tableau de la distribution, qu'on n'a calculée que sur 800 millions de revenu au lieu de 805 que donnoit le compte exact.

(8) Cet accroissement de richesse n'est, il est vrai, qu'une soustraction de la perte qui, dans le cas du défaut de liberté & d'immunité du commerce, est causée par l'inégalité successive des prix à la vente de la premiere main, dont les prix étant réduits en année commune se trouvent de plus d'un dixieme plus soibles que la dépense des Acheteurs-consommateurs. La liberté & l'immunité du commerce dissipent cette inégalité des prix de la vente de la premiere main, & la remet presque au niveau des achats des Acheteurs-con-

& lorsque les achats chez l'Etranger augmentent d'un côté, le commerce réciproque s'étend presqu'aussitôt de part & d'autre; car les Commerçans savent aussibien que les autres hommes, que l'argent ne doit pas séjourner dans leurs mains.

L'accroît de la jouissance de 365 millions de mesures pour les Propriétaires du revenu, est fourni

Par les 230 millions de bénéfice sur l'égalité des prix qui ne sont supporter aucun renchérissement dans la dépense aux Achereurs-consommateurs du Pays.

Par le bénéfice de 75 millions sur la vente que l'on fait des productions, pour payer les 450 millions de charges indirectes,

Par le bénéfice de 60 millions sur les retours des 300 millions de mesures que

sommateurs. C'est en ce sens que cette soustraction de perte du côté du Vendeur de la premiere main est pour lui un accroissement de richesses. 208 PROBLÉME ÉCONOMIQUE. l'on vend à l'Etranger, & pour lesquels il en donne 360.

On rapporte au revenu tous les profits qui arrivent de différens côtés, par l'augmentation des prix des productions du territoire: parce que, de quelque maniere que les effets de cette augmentation fe partagent par le commerce entre les différentes classes, tout le bénéfice, soustraction faite des profits des Commercans, & des dédommagemens du renchérissement satisfait de toutes parts vient se réunir au revenu; d'autant que la concurrence entre les Fermiers des biens-fonds, & entre les Agens de la. classe stérile, les assujettit tous à soustraire de leurs gains le profit qui doit appartenir au revenu.

Peut-être, dira-t-on, qu'un accroissement de richesses qui est seulement pour les Propriétaires, ne doit pas être regardé comme un accroissement de richesses pour la Nation en général.

Nous répondrons; 1°. que l'on ne connoît CALCUL DES EFFETS REELS. 209 moît de richesses dans les Etats, que les rithesses disponibles (9); te sont elles qui

(9) Toutes les autres richesses annuelles s'appellent frais; & quoique ces dernieres nourrisfent des hommes, on les regarde en quelque maniere comme onéreules, & en général on ne les conserveroit pas si elles n'éroient sous la protection de la nature, qui retranche les richesses disponibles à ceux qui ont l'imprudence de retrancher les richesses d'exploitation : & malgré cette punition infaillible & rigoureuse, il y a pen de Pays assez éclairés pour que la propriété des richesses d'exploitation y soit bien assurée. En Anglererre même ou l'on a senti seur importance, où l'on a eu intention qu'elles fussent immunes & où elles ne répondent point de l'impôt territorial. elles sont sans cesse attaquées par une multitude de nouvelles impolitions indirectes toujours renaissantes, & par une foule de prohibitions de commerce perpetuellement variées, qui changent à chaque instant au détriment des Fermiers les données du calcul que ceux-ci ont fait pout se déterminer fur le prix du loyer des terres. Ces désordres exposent les Cultivateurs à diminuer fréquemment leurs avances productives, & à sacrifier une partie de leurs rithesses d'exploitation pour subvenis

fondent la chose publique, qui soutiennent l'autorité tutélaire, & qui forment

aux payemens de baux qu'ils avoient contractés avant l'existence des charges indirectes & imprévues qui accroissent infructueusement leur dépense ou diminuent leur recette. Dans tout pays les Fermiers des terres ne sauroient s'engager par un bail qu'après avoir calculé les dépenses de la culture, les charges de la terre & la valeur commune des récoltes, au moyen de quoi une simple soustraction les met à portée de savoir quelle somme ils peuvent payer annuellement au Propriétaire; leurs conventions faites d'après ces principes & en connoissance de cause, sont revêtues de formalités authentiques & consiées à la garde de l'autorité tutélaire du Gouvernement qui s'en rend le garant, & qui se charge d'obliger les Parties contractantes de remplir leurs engagemens. Il est inconcevable après cela qu'en faisant des opérations qui détruisent les élémens du calcul d'après lequel sont passés des contrats aussi importants & qui décident du revenu du territoire, qu'en faisant des opérations qui augmentent la dépense & les charges, ou qui diminuent la recette des Fermiers, les Gouvernemens de presque tous les pays avent cru néanmoins devoit CALCUL DES EFFETS RÉELS. 211
sa puissance; ce sont elles qui sont subsister les Propriétaires du sol qui ne

contraindre ces mêmes Fermiers à l'exécution de ce même contrat dont on anéantissoit par rapport à eux les conditions fondamentales & sine quabus non. Cette violation du droit naturel & de la loi sacrée des contrats à laquelle s'est laissée entraîner involontairement l'autorité protectrice des contrats, cette trifte & trop générale inconséquence qui deviendra quelque jour funeste, à l'Angleterre, ne doit en aucun lieu être attribuée qu'à l'ignorance profonde des effets de ce déréglement; car il n'y a personne qui ait plus d'intérêt que les Souverains à le prévenir, puisqu'ils sont partout les co-propriétaires du produit net du territoire de la Nation qu'ils gouvernent, & qu'on ne sauroit par conséquent faire tort aux Fermiers des terres & détruire les richesses d'exploitation sans couper la racine unique de l'impôt ou du revenu des Souverains. C'est encore à l'ignorance que l'on doit attribuer la conduite imprudente des Propriétaires qui abusent de l'ascendant que seur donnent, sur leurs Fermiers, les difficultés & les grandes dépenses des déplacemens pour louer leurs terres au-dessus de leur valeur. Mais en ruinant leurs Fermiers ils ruinent, effruitent &

font pas Cultivateurs, & qui varient leurs jouissances à l'infini; ce sont elles seules dont s'occupent en général les Propriétaires des terres, ainsi que les Souve

dépaillent leurs terres. De quelque maniere que les Maîtres du territoire s'y prennent pour augmenter momentanément leur part, en s'appropriant une portion des richesses d'exploitation qui font naître leurs richesses, & qui sont l'aliment de la partie la plus laborieuse de la population, leur rapacité retombe désastreusement sur eux-mêmes, par la diminution de la valeur de leurs propriétés & par l'extinction quelquesois irremédiable de leurs revenus & de leurs jouissances.

Il n'en est pas ainsi de l'augmentation du revenu des Propriétaires qui résulte de l'accroîssement des prix; c'est effectivement un accroît de richesses disponibles, mais bien loin d'être à charge à la classe productive; il est tout à son avantage dans le cours des baux actuels; & ensuite else en tient compte en entier à la classe des Propriétaires. Toute augmentation prétendue de richesses disponibles qui ne renfermeroit par ces conditions disparostroit comme un éclair & seroit une perte au lieu d'être un prosst. CALCUL DES EFFETS RÉELS. 213 rains, & les Décimateurs leurs co-propriétaires.

2°. Que malgré que la classe des Propriétaires profite en entier de l'accroissement de richesses, dû à l'augmentation des prix qui résulte de la liberté & de l'immunité du commerce, il n'en est pas moins vrai que cet accroissement est aussi fort avantageux pour les deux autres classes.

D'abord les Fermiers des biens-fonds profitent jusqu'au renouvellement de leurs baux, de l'augmentation constante des prix des productions qui arrive pendant le cours de ces baux. Et ce gain est le plus fructueux, le plus profitable, le plus nécessaire à une Nation dont l'Agriculture a besoin d'être étendue & améliorée. Car les Fermiers, s'ils ne sont pas opprimés, ne quittent point leur état; les profits qu'ils sont accroifsent leurs richesses d'exploitation, au grand avantage de l'Agriculture. Et ces profits qui multiplient les riches Fer-

miers, mettent, lors du renouvellement des baux, une plus grande concurrence entr'eux, ce qui affure alors aux Propriétaires & au Souverain la rentrée entiere du produit net, & non-seulement de celui qui résulte directement de l'augmentation des prix, mais encore de celui que fait naître en outre la plus grande aisance des Fermiers (10); car on sait

(10) Par la raison inverse, une diminution de prix est désastreuse. Les Fermiers engagés pendant la durée de leurs baux, à payer constamment les mêmes sommes pour le fermage, pour l'impôt, pour les autres charges sixes, ne peuvent plus y satisfaire par la recette de leurs ventes; ils sont forcés d'y suppléer par des retranchemens successifs, sur le fond des richesses d'exploitation de la culture, d'où résulte nécessairement une diminution progressive de réproduction annuelle, ruineuse pour le Souverain & pour la Nation. L'augmentation ou la diminution des prix des productions sont donc des causes principales de la prosperité ou du dépérissement des Empires, Les essets de ces causes ne se bornent pas

CALCUL DES EFFETS RÉELS. 215
que les richesses sont le grand & le principal outil de la culture, & qu'un Fermier riche peut souvent louer les terres avec prosit à un tiers, ou moitié en sus du prix, qu'un Fermier pauvre ne pourroit donner que difficilement, & au risque de se ruiner (11).

à ceux qui se présentent ici, elles en ont beaucoup d'autres qui ne méritent pas moins d'attention. Ainsi l'augmentation & la diminution des prix des productions du territoire, sont des objets d'une grande importance qui exigent un examen très-prosond & très-rigoureux dans les décisions du Gouvernement économique: mais toujours trouvera-t-on, selon les différens cas, hors celui de disette, un avantage plus ou moins grand dans les augmentations des prix, & un dommage plus ou moins grand dans les diminutions.

(11) Il ne s'en suit pas de là que l'on ne trouve point de pauvres Fermiers qui offrent des terres plus que les riches; l'ignorance & l'extrême envie de faire quelque chose ne rendent malheureusement cela que trop commun. Mais offrir & payer sont deux; ces pauvres Fermiers qui, faute d'avoir bien compté, ont entrepris au-dessus de 216 PROBLÊME ÉCONOMIQUE.

Quant à la classe stérile, on a vu sur le Tableau que par l'accroissement d'un fixieme du prix des productions, sa recette étoit montée de 950 millions de livres à 1,300 millions. On sair qu'elle employe la moitié de cette recette en achats de matieres premieres pour les ouvrages qu'elle fabrique, & l'autre moi

leurs forces, achevent de se ruiner, manquent quelquesois à moitié bail, ou s'ils vont à la fin, rendent la terre épuisée, sans pailles, sans sumiers, hors d'état d'être remise en bonne culture sans des dépenses extraordinaires. En toute espece de contrat, pour qu'il soit solide & heureux, il saut que les deux parties y trouvent mutuellement leur avantage.

Il seroit infiniment à souhaiter que les Propriétaires des terres fussent assez instruits pour pouvoir, la plume à la main, calculer avec leurs Fermiers, les dépenses de l'exploitation de leurs terres, statuer avec lumiere, avec équité & à l'amiable, les reprises que doivent retirer annuellement ces utiles & honnêtes Entrepreneurs de culture, & juger en conséquence du produit net qu'ils peuvent exiger; c'est un avantage que l'on

CALCUL DES EFFETS RÉELS. 217 tié en achats de productions pour sa subsistance.

Avant le renchérissement elle avoit donc à dépenser pour sa subsistance 475 millions de livres, lesquelles lui servoient à achèter 475 millions de mesures de productions, lesquelles pouvoient faire vivre 3 millions 167 mille personnes, en sup-

doit attendre des Inventaires de culture très-multipliés & publiés par les Citoyens qui ont les talens & le zèle nécessaire pour ce genre de travail. Il est encore plus essentiel que les Fermiers soient assurés de n'essuyer pendant tout le cours de leurs baux, aucun accroissement dans leurs charges directes ou indirectes. Il est visible que le Gouvernement s'occupe fortement de ces arrangemens. Quant à nous, jusqu'à ce que notre agriculture jouisse avec sûreté de ces deux conditions indispensablement nécessaires à son existence, nous ne cesserons de répéter qu'on ne sauroit trop craindre de tuer la poule aux œufs d'or, & que les gens prudemment intéressés, doivent lui donner au contraire une forte ration de grain afin qu'elle ponde davantage.

218 PROBLÉME ÉCONOMIQUE.
posant à 150 mesures la consommation de chaque tête l'une dans l'autre, & du fort au soible.

Depuis le renchérissement elle a pour sa subsissance 650 millions de livres à dépenser, avec lesquels elle pourra acheter 542 millions de mesures de productions du pays. Le renchérissement d'un sixieme du prix des productions causé par la liberté & l'immunité du commerce, procure donc à la classe stérile un prosit de 67 millions de mesures, au moyen desquelles elle pourra s'accroître environ d'un septieme, ou de 446 mille personnes (12).

CALCUL DES EFFETS RÉELS. 219 Cela est bien opposé à l'opinion qu'on a eue dans le siècle dernier, où l'on croyoit

sures & pourroit faire subsister une plus grande population que nous ne l'évaluons ici. Cependant on doit se rappeller que pour simplifier le Tableau & ne pas surcharger par la multiplicité des objets l'attention des Lecteurs encore peu accoutumés à sa Formule, on a jugé à propos de n'y pas exprimer le passage de la dépense de la moitié de la recette des charges indirectes à la classe stérile, & de ne les compter que dans leur retour sur les avances de la classe productive; ce qui semble rapporter à cette classe une partie de population qui subsiste néanmoins à la classe stérile, avant comme après le renchérissement, sur la dépense de la moitié des charges indirectes. Or le calcul de cette partie de population dans l'un & dans l'autre cas diminueroit un peu la proportion de l'accroissement de la classe stérile. Ainsi l'on peut s'en tenir au total que nous présentons ici, en faisant abstraction du profit que fait cette classe fur ses achats à l'Etranger, & qui compense au moins l'omission volontaire du détail de cette partie de population qui, calculée en rigueur, ne donneroit à notre calcul qu'une différence de 25 mille personnes, ou environ 6 mille familles.

<sup>(12)</sup> Encore est-il à remarquer que nous avons supposé ici que la classe stérile achetteroit dans le pays toutes ses matieres premieres & sa sub-sistance: cependant cette classe participe beautoup au commerce étranger, & à la consommation des productions étrangeres qui ne sont point renchéries. Ainsi il paroît que par l'accroît de sa recette, elle auroit un plus grand nombre de me-

220 PROBLÉME ÉCONOMIQUE.

qu'il étoit bon de gêner le commerce des productions, afin de les tenir à bas prix pour l'avantage & l'accroissement de la classe manufacturiere. On voit au contraire que cette classe est fort intéressée au renchérissement, & qu'elle y gagne un accroissement de travaux, d'aisance & de population, parcequ'elle participe à l'augmentation des richesses & de la dépense des Propriétaires du revenu.

Voici donc le résumé de la solution de ce Problème. Les Propriétaires gagne-roient annuellement 365 millions de mesques de productions, & la classe stérile 67 millions; & la population générale de la Nation pourroit être augmentée envison d'un dixième. Ce calcul s'étendroit bien plus loin, si l'on parloit des accroifsemens successifs qui résulteroient du profit que seroient les Fermiers des biensfonds, pendant le cours de leurs baux.

Au reste, nous devons prévenir le

CALCUL DES EFFETS RÉELS. 221 Lecteur, que si nous nous servions dans une seconde augmentation de prix, des résultats de la solution actuelle, qui a des données ou des faits particuliers à une premiere augmentation des prix, l'application de ces résultats nous éloigneroir beaucoup de la vérité. Ainsi une seconde augmentation des prix ajoutée à la première, présenteroit un autre Problème qui auroit ses données particulieres, qu'il faudroit saisir & assujettir rigoureusement à un nouveau calcul, par lequel on trouveroit qu'une seconde augmentation des prix ne procureroit pas à beaucoup près, un aussi grand accroissement de revenu que celui qui survient à la premiere augmentation; à moins qu'il ne se trouvât dans la seconde augmentation de prix, des causes qui pussent de nouveau contribuer à cet accroissement; telles que seroient, par exemple, la construction de canaux, l'invention de machines qui rendroient les transports plus fa222 PROBLÊME ÉCONOMIQUE. ciles, ou qui épargneroient le travail de la main-d'œuvre, &c. &c. (13).

(13) Il y a des gens qui croient que les sciences où le calcul est applicable, ne sont pas dans la recherche de la vérité de même nature que les autres sciences. Cependant les calculs ne sont ni causes ni effets: ainsi ils ne sont jamais dans les sciences les objets de nos recherches. Or dans toutes les sciences la certitude consiste dans l'évidence des objets. Si nous ne parvenons pas à cette évidence qui présente au calcul les faits ou les données susceptibles de compte & de mesure, le calcul ne rectifiera pas nos erreurs. Les sciences qui admettent le calcul ont donc la même base de certitude que les autres. Cette certitude, il est vrai, peut s'étendre par le calcul sur les quantités qui ne peuvent être supputées que par le calcul, & dans ce cas il est toujours en lui-même essentiellement infaillible, c'est-à-dire, qu'il présente toujours infailliblement & conséquemment ou des erreurs ou des réalités, selon qu'on l'applique à des réalités ou à des erreurs. D'où suit que dans la recherche de la vérité par le calcul, toute la certitude est dans l'évidence des

#### OBSERVATIONS.

Le principal objet que l'on s'est proposé dans la solution de ce Problème, a été de faire voir par le développement même de la question, qu'il est de la plus grande importance à une Nation de parvenir par une pleine liberté de commerce, au plus haut prix possible dans les ventes des productions de son territoire.

L'hypothèse n'a pas été bornée à la seule liberté de l'exportation des grains, elle embrasse la totalité des productions commerçables du territoire, parce que le commerce intérieur & extérieur des productions de tous genres, peut être gêné de plusieurs manieres, directes ou indirectes, qui sont baisser les prix. C'est une partie du Gouvernement qui exige beaucoup d'attention & de discernement, & sort peu d'action ou de procédés.

Les charges indirectes n'ont point été

admises au partage de l'augmentation des prix, parcequ'elles ne tiennent pas à l'ordre des productions commerçables, & parce que l'on a rapporté cette part de bénésice d'augmentation de prix en accordissement de revenu pour 75 millions, sans quoi le revenu de 400 millions qui a monté à 800 millions, n'auroit monté qu'à 725 millions, & ce seroit en esset à ce point de 725 millions, toutes choses d'ailleurs restantes égales, que se réduiroit l'accroissement du revenu, s'il n'y avoit pas ces charges indirectes.

Mais alors les 450 millions de ce genre que l'on a supposés, seroient rentrés dans le revenu, qui au lieu de 850 millions, se seroit trouvé d'environ 1,200 millions, dont le Souverain auroit eu dès-lors, indépendamment des accroissemens successifs de la culture, environ un riers ou 400 millions pour sa part, sans causer aucun dépérissement dans l'ordre successifs de la réproduction annuelle; & dans ce cas ; le revenu des Propriétaires des biens-

OBSERVATIONS.

fonds se trouvéroit plus que triplé (14), la pattie de la dixme se trouveroit d'ailleurs augmentée d'un sixieme sur la totalité de la réproduction, où l'on ne suppose pas encore de nouveaux accroissement à la masse totale des réproductions.

<sup>(14)</sup> Si l'on veut se convaincre que ces estimations ne sont point arbitraires, & que les charges indirectes ont en esset diminué au moins dans cette proportion le revenu des terres cultivées, sans parler de celles dont elles ont totalement anéanti la culture, il faut comparer le prix du loyer des terres avant l'établissement de ces chargés, avec le prix actuel de ce même loyer. Nous en allons donner un exemple tiré d'une source notoise & décisive.

ETAT du loyer des terres à la fin du quinzieme siècle, selon les prisées de la Coutume de Bourgogne (\*).

<sup>»</sup> Rentes en blé, soit de gagnages (fermages),

<sup>(\*)</sup> Voyez les Recherches sur la valeur des monnoles ; à Paris chez Nyon, 1761, page 50.

Il faut remarquer cependant qu'un tel changement, auroit d'abord des effets

so moulins, dixmes, tierces, comme autres quelso conques: l'on doit évaluer à la mesure de
so Dijon, laquelle est telle que l'émine contient
so la charge de blé de deux chevaux (480 livres
so pesant (\*) & sera prisée l'émine de froment
so vingt-cinq sols forts qui valent quarante sols
so tournois.

De Journal de terre (deux tiers de l'arpent voyal de 100 perches, la perche de 22 pieds) (\*\*) que l'on fait à moitié, sera prisé dix sols tournois. ...

Il est aisé de savoir par là quel étoit le produit de l'arpent de terre. Dix sols du journal pour le Propriétaire & autant pour le Fermier sont 20 sols, qu'il faut doubler pour avoir la valeur du produit en blé, parceque la récolte du blé paye pour deux ans, savoir, l'année même de la récolte, & celle de jacheres qui a précédé, pendant laquelle on a labouré le champ. Ce qui donne, dixme & semence prélevées, 40 sols pour le produit total du journal, ou 60 sols pour celui

a-peu-près: femblables à ceux d'un grand

changement dans la valeur numéraire des

de l'arpent plus grand d'un tiers que le journal. Le numéraire du marc d'argent étoit alors à 12 livies. Ainsi l'on payoit avec un marc d'argent 12 septiers de blé, lesquels, sur le pied de 18 livres le septier, vaudroient aujourd'hui 216 liv. au lieu de 12. Le sol d'alors étoit donc à celui d'aujourd'hui comme un est à dix-huit. Les 60 sols que produisoit l'arpent dans ce tems là valoient donc 18 fois 60 fols, ou 1080 fols, ou bien 54 livres d'aujourd'hui. Ces 54 livres partagées par moitié entre le Fermier & le Propriétaire, donnent 27 livres pour les reprises du premier, & 27 livres pour le revenu du second; lesquelles 27 livres réparties sur deux années formoient au Propriétaire un revenu de 13 livres 10 sols chaque année par arpent, & 13 livres 10 fols pour le Fermier.

Selon ce compte la récolte en blé étoit de trois septiers par arpent, dixme & semence prélevées; ce qui prouve que les terres dont il s'agit ici; étoient d'un soible produit, qui n'étoit qu'environ le tiers de celui des bonnes terres qui rapportent 9 à 10 septiers par arpent royal. Un arpent de terre dont le produit n'est que de trois septiers, dixme & semences prélevées, s'afferme au series de celui des prélevées, s'afferme au series de celui des prélevées.

<sup>(\*)</sup> Deux septiers de Paris ou de Troies. Voyez ibid,

<sup>(\*\* )</sup> Voyez ibid , page 49.

#### 228 PROBLÊME ÉCONOMIQUE. monnoies, dans lequel la valeut des productions, celle des marchandifes de main-

jourd'hui environ le quart (\*) de ce qu'il s'affermoit alors, que l'impôt varioit peu, qu'il y avoit moins d'arbitre dans l'imposition, & qu'il n'y avoit pas de taxes sur les consommations, excepté 12 deniers par minot de sel.

⇒ Un journal que l'on fait au tiers sera prisé ⇒ 6 sols tournois, «

Dans ce cas 6 fols par an pour le Propriétaire font 12 fols pour deux ans, qui, joints aux 24 fols des reprises du Fermier, forment 36 fols pour la récolte en blé d'un journal, ou 54 fols pour celle d'un arpent. Ces 54 fols multipliés par 18 donnent 972 fols ou 48 livres 12 fols par arpent, semence & dixme présevées. C'est 16 livres 4 fols pour le Propriétaire en deux ans ou 8 livres 2 fols par an, & 16 livres 4 fols pour le Fermier, y compris le dédommagement sur la quantité de la semence qui produit moins.

La récolte en blé ésoit de deux septiers 8 bois-

OBSERVATIONS. 229 d'œuvre, & le prix des falaires, feroient quelque tems à reprendre dans le com-

feaux & \frac{2}{7} par arpent, semence & dixme présevées.
Un arpent de terre d'un si foible produit s'afferme au plus aujourd'hui 40 fols pour le Propriétaire,
& 20 fols pour l'impôt territorial.

» Un journal que l'on fait au quart, quatre so sols tournois «.

Ici 4 fols par an sont pour deux années 8 fols de revenu, qui, joints aux 24 fols des reprises du Fermier, font ensemble 32 fols pour le jouralal ou 48 fols pour l'arpent. Ces 48 fols multipliés par 18 donnent 864 fols ou 43 livres 4 fols pour l'arpent dont il y avoit 10 livres 16 fols pour le Propriétaire en deux années ou 5 livres. 8 fols par an, & 16 livres 4 fols pour le Fermier.

La totalité de la récolte de l'arpent en blé étoir de deux septiers 4 boisséaux ‡, semence & dixme prélevées, ce qui ne s'afferme guère aujourd'hui plus de 20 sols pour le Propriétaire & 10 sols pour l'impêt territorial.

On doit remarquer ici qu'à proportion que le produit des terres est foible, le produit net diminue; que les frais ne diminuent pas, & qu'ainst un projet d'impôt levé en nature au dixieme sur le produit total de la récolte est impraticable, Car-

<sup>(\*)</sup> En Beauce, l'arpent qui rapporte 4 septiers de Paris est affermé aujourd'hui, pour la pair du Propriétaire, 6 liv. au plus : encore est ce parce que la dixme n'y est qu'au tiers du taux ordinaire; carsi elle se levoit comme à l'ordinaire à la 13e. gerbe, il n'y auroit que 4 liv. pour le Propriétaire au lieu de 6 liv.; & 2 liv. pour l'impôt au lieu de 3, livres. Nov. 1766, p. 1490.

230 PROBLÈME ÉCONOMIQUE.

merce le niveau relatif à ce changement.

Le peuple n'est pas en état de porter alors

dans ce dernier cas où il n'y a aujourd'hui que 30 fols de produit net, l'impôt en forme de dixme préleveroit 4 livres 6 fols; ce qui supprimeroit au Propriétaire son revenu de 20 fols, & retrancheroit au Fermier 3 livres 6 fols sur les frais d'exploitation. Ce retranchement successif anéantiroit en peu d'années les avances du Fermier à la culture de la terre. Mais le Fermier, pour prévenir sa ruine, ne se chargeroit pas de cette culture à de telles conditions. Ainsi ces terres restroient en friche; ce qui priveroit d'un produi qui doit contribuer à la subssistance de la Nation & au revenu des Propriétaires & du Souverain.

L'emploi d'une charrue étoit de 80 arpens Une si petite exploitation pour une charrue laisse affez appetcevoir qu'elle s'exécutoit avec dem chevaux seulement, & que les terres étoient son legeres dans le canton assujetti alors aux prisse dont il s'agit ici; car les charrues à quatre che vaux sont pour les terres plus difficiles & l'emplo en est d'un tiers plus étendu.

Les terres rapportent plus ou moins, scho qu'elles sont plus ou moins fertiles. Mais les de penses complettes d'exploitation sont à-peu-pales mêmes pour la culture des terres, soit qu'elle OBSERVATIONS. 23.1 un calcul exact dans le détail de ses ventes & de ses achats, conformément à de

rapportent beaucoup, soit qu'elles tapportent peu: & ce n'est qu'après avoir prélevé ces dépenses que le surplus forme le produit net. On estime généralement aujourd'hui dans la grande culture, les reprises du Fermier sur le pied de 27 livres par arpent chaque année, non compris la semence, la dixine & l'impôt territorial. Voyez le Mémoire sur l'impôt arbitraire rensermé aux rôles des tailles Journal de l'Agriculture, &c. Novembre 1766, page 139.

Le prix moyen des prisées de la Coutume de Bourgogne, que nous venons de citer, étoir de 48 livres pour la récolte de l'arpent de blé, semence & dixme prélevées. La récolte de l'arpent en grains de mars est la moitié de la valeur de celle en blé, c'est 24 livres, qui, joints à 48 livres, font 72 livres, ce qui suppose par an l'emploi de trois arpens, un en blé, l'autre en grains de mars, & le troisieme en jacheres ou labours, qui ensemble payoient 24 livres de sermages; & il restoit 48 livres pour les reprises du Fermier. Aujourd'hui le sermage pour trois arpens de terre de cette soible qualité, pris ensemble, n'est, abstraction faite du dépérissement progressif de la culture, que de 6 livres au plus pour les Propriétaires se

tels changemens. Les Fermiers, dans les baux par lesquels ils s'engagent à payer la somme du revenu, ne pourroient donc pas connoître exactement & en détail, la multitude immense des parcelles de charges indirectes qui auroit retombé sur eux, dont ils seroient déchargés, & dont ils devroient tenir compte en accroît du revenu qu'ils auroient à payer au prosit du Souverain & des Propriétaires. Il n'y a

& les reprises du Fermier montent à 66 livres, à cause des charges indirectes qui augmentent d'un tiers en sus les frais de la culture & réduisent le revenu à un quart. C'est ainsi que par les entraves du commerce & les charges indirectes, 1,600 millions de revenu se trouvent réduits à 400 millions, & que la perte sur le revenu est de 1,200 millions, dans les quels les Propriétaires perdent les deux tiers ou 800 millions, sans les impositions indirectes; mais il n'est pas dédommagé à plus de 200 millions près par ces impositions indirectes & arbitraires, attendu qu'elles retombent par repompement sur la dépense du revenu du Souverain, ainsi que sur les dépenses de la Nation.

On s'arrête sur ce sujet à l'état de la simple ré-

que le tems & l'expérience qui puissent les en instruire, d'après le recouvrement des produits, & le montant des dépenses. Ce ne feroit qu'après qu'ils l'auroient reconnu, que la concurrence entr'eux les obligeroit à porter le fermage à son véritable prix. Alors il arriveroit qu'insensiblement le revenu s'établiroit dans sa juste mesure, conformement aux produits, & aux dépenses d'exploitation de la culture; & la régle s'établiroit aussi de même entre l'impôt & la partie du revenu qui appartient aux Propriétaires des biensfonds. Il est donc sacile d'appercevoir

duction du produit net du territoire actuellement cultivé, comparé, à récolte égale, avec le produit net que l'on retiroit des terres lors de l'époque qu'on vient d'examiner. Il y auroit d'autres recherches à faire sur les progrès successifs du dépérissement de la culture, dépendans de la même cause, & dont les déprédations se manisestent par la diminution de la population, & par l'état des terres tombées en friche ou devenues presque inutiles à cause de la ruine des Cultivateurs. Voyez sur la diminution de la population le Traité de la Philosophie rurale, chap. 8, page 182, édit. in-4°.

### 234 PROBLÉME ÉCONOMIQUE.

qu'avant une telle réforme ( qui doit sa faire naturellement, en conséquence du rétablissement de l'ordre) on ne pourroit pas y suppléer par la confection d'un cadastre, tant que les revenus du territoire seroient dénaturés & dispersés hors de leur assiette naturelle, parcequ'un cadastre ne pourroit être fondé alors sur aucune base réguliere & fixe. Cependant il seroit indispensable d'éviter que les revenus du Souverain fussent exposés à une diminution, dans une réforme qui exigeroit du tems pour parvenir à sa perfection, & pour mettre l'Agriculture dans la voie qui conduiroit surement aux accroissemens dont elle seroit susceptible. Il feroit donc alors important d'établir cette réforme sur un plan bien régulier & bien für. C'est un travail qui demande du tems, du génie & des lumieres peu communes & difficiles à acquérir.

Fin du Problème économique.

#### DIALOGUES

SUR

LE COMMERCE,

ET

SUR'LES TRAVAUX

DES ARTISANS.

Virium luctatione fortior.

## AVIS

#### DE L'ÉDITEUR.

LL s'est élevé beaucoup de contestations sur la division de la société en trois classes de Citoyens, savoir, la classe productive, celle des Propriétaires & la classe stérile. Cette division, exposée dans le Tableau économique, a surpris & fâché plusieurs personnes renfermées dans la troisieme classe. La plûpart des Agens du Commerce, des Arts, & des Fabriques se sont trouvé offensés d'y avoir été compris. Cependant des hommes d'un état plus distingué, les Magistrats, les Militaires, &c. n'ont pas cru au-dessous de leur dignité d'être rapportés à cette classe; aucun d'eux ne

s'est plaint de n'avoir pas été compté dans la classe productive. On a senti qu'il n'était pas possible de peindre la distribution annuelle des richesses sans commencer par remonter jusqu'à la production qui ne saurait être confondue avec la dépense & la circulation. Il a paru nécessaire, simple, & naturel de distinguer les hommes payans qui tiennent leurs richesses immédiatement des productions de la nature, d'avec les hommes payés qui ne peuvent en acquérir que comme une récompense des services utiles ou agréables qu'ils rendent aux premiers. Mais les Protecteurs du luxe, & les Artisans même qu'il employe, ainsi que la plûpart des Négocians, & des Entrepreneurs de Manufactures, se sont élevés avec chaleur conDE L'ÉDITEUR. 239

tre cette distinction. Ils ont regardé la dénomination de classe stérile comme injurieuse pour eux. Ils n'ont point vû que ce terme n'exprimait qu'une propriété physique qui ne fait rien à la dignité; que dans les sciences physiques il faut que toutes les expressions soient d'une justesse rigoureuse; qu'on ne pouvait pas en employer une autre pour désigner la classe des Citoyens purement salariés, dont les dépenses & les travaux ne font point naître ces productions. Ce qui les distingue de la classe des Propriétaires, qui vivent du revenu que leurs terres fournissent, & qui contribuent à la production de ce revenu par des dépenses foncieres en bâtimens, desséchemens, défrichemens, plantations, &c. Et ce qui les distingue

encore plus de la classe des Cultivateurs qui font renaître leur propre rétribution, le revenu des Propriétaires, & les salaires des Agens du Commerce & des Fabriques. Ces derniers n'ont pas pris garde que si comme ils ont paru le désirer, on avait nommé industrieuse aulieu de stérile la classe dont ils font partie, on aurait employé un terme impropre; puisque l'industrie n'est pas un attribut distinctif de leurs professions. Ils ignoraient peut-être que les Agens de la classe productive ont pour le moins autant de connaissances, de génie & d'industrie, qu'ils trouvent à employer dignement & complettement dans la direction & dans l'exécution bien entendues de la multitude de travaux raisonnés & dispendieux qu'exigent

# DE L'ÉDITEUR. 241.

xigent les différentes parties de l'agriculture, & qui demandent à être variés selon la diversité des terres, des circonstances & des saisons. Ce qu'il y a de plus surprenant est que des Négocians, & des hommes qui se disaient leurs protecteurs, n'ayent pas voulu entendre, quoiqu'on le leur ait répété & démontré plusieurs fois, (\*) que la distinction dont ils s'offensaient est entierement à l'avantage du Commerce, des Manusactures, & des Arts de toute espece; puisque dès qu'elle serauniversellement admise,

<sup>(\*)</sup> Voyez les Journaux de l'Agriculture, du Commerce & des Finances des mois de Février & d'Avril 1766; le premier, page 75 & suivantes, & l'autre page 39. Voyez aussi presque tous les autres volumes de la même année & de la précédence.

# A VIS

son effet direct doit être d'affranchir le Commerce, les Fabriques & leurs Agens de toute contribution, de tout impôt, de toute gêne & de toutes vexations.

Parmi les prétendus défenseurs du Commerce qui se sont opposés avec tant de véhémence à une doc trine aussi evidemment favorable aux succes du Commerce, il en est surement un très grand nombre qui l'ont combattue de bonne foi, & qui se sont laissés entraîner, avant d'avoir réfléchi, par le premier mouvement que leur a insperé une diftinction à laquelle ils n'étaient point accoutumés & qu'ils ne comprenaient pas, mais dont il avail néanmoins été indispensable de si servir pour s'énoncer avec précision dans une science nouvelle

# DE L'ÉDITEUR. 243 Peut-être en est-il d'autres plus pénétrans & moins sinceres, qui s'embarrassant assez peu de l'avantage du Commerce en général, & très occupés de leur intérêt personnel & momentané, ont trouvé la dénomination de classe stérile moins prevenante en leur faveur qu'ils ne l'auraient desiré, & peu propre à. engager le Gouvernement à leur accorder les priviléges exclusifs. qu'ils avaient toujours obtenus avec facilité, dans le tems où l'on croyait que le Commerce & les Manufactures, réservés exclusivement aux Commerçans & aux Manufacturiers régnicoles, étaient par cette exclusion même une source de richesses.

pour la Nation. Ceux-ci se voyant

appuyés par le préjugé dominant

qui formait un titre pour soutenir

# AVIS

que leurs professions sont productives, favorisés encore par l'équivoque de plusieurs expressions vagues reçues dans les discours vulgaires & familiers, étayés de plus par le secours de ceux d'entre leurs Confreres qui mettaient à cette affaire un point d'honneur difficile à comprendre, n'ont pas été des. moins ardens dans ces combats très extraordinaires, dont on peut voir la suite dans les Journaux de l'Agriculture, du Commerce & des Finances de l'année 1765 & 1766, & où l'on remarquera sans doute avec étonnement que tous ceux qui prétendaient être les protecteurs du Commerce & des Manufactures sollicitaient des monopoles, des exclusions, des réglemens, des gênes, des loix prohibitives, & que les Philosophes

# DE L'ÉDITEUR. 245

économistes qui demandaient pour le Commerce, pour les Commerçans, & pour tous leurs Agens, facilité, sûreté, considération, mais sur-tout liberté & franchise, étaient publiquement traités d'ennemis, de contempteurs, & de détracteurs du Commerce & des Arts.

Au milieu de ces disputes orageuse, élevées sur les priviléges
exclusifs, il a donc fallu discuter
à fond la justesse de la division qui
sert de base à la Formule arithmétique du Tableau économique, &
qui formait le sujet, ou le prétexte,
de la mauvaise humeur de quelquesuns des Agens de la classe stérile.
L'objet de cette discussion est siessentiel à la certitude des principes de
la science économique, qu'il était
indispensable de faire évanouir tous

Q iij

246 A VIS

les doutes, de dissiper toutes les equivoques, de répandre la lumiere sur tous les préjugés établis. C'est de la contradiction qu'on devra toujours espérer cet avantage; la contradiction seule a le privilége de porter d'une main le flambeau de l'évidence & de déchirer de l'autre le voile qui cache les vérités nouvelles aux yeux du vulgaire. Personne n'a jamais mieux connu le prix de cette contradiction secourable, que l'Auteur du Tableau économique. On l'a vu se meler tantôt parmi ses Adversaires, sous le non de Mr. H. (\*) & tantôt parmi ses Partifans sous celui de Mr. N. de Mr. NISAQUE ou de Mr. DE

DE L'ÉDITEUR. 247 L'Isle (\*). Et on lui doit la justice de convenir que dans ces deux personnages si opposés il s'est également trouvé à la tête des uns & des autres. Pour terminer enfin cette contestation importante, il fallait poursuivre l'erreur jusques dans ses derniers retranchemens. Mais l'erreur ne saurait avoir une marche réglée & uniforme, ses attaques, qu'elle varie continuellement, ne peuvent être assujetties à aucun ordre, à aucun plan régulier & général. C'est pourquoi Mr. H. & Mr. N. après s'être combattu de loin ont été en quelque façon obligés de s'attaquer corps à corps; ou pour m'exprimer plus clairement c'est pourquoi l'Auteur,

<sup>(\*)</sup> Dans les Journaux de Novembre 1765 & d'Avril 1766.

<sup>(\*)</sup> Dans les Journaux de Janvier, de Février, d'Avril, de Juin & de Novembre 1766.

qui les faisait parler l'un & l'autre, a cru devoir présérer la forme
de Dialogue afin de rassembler, par
le moyen des inconséquences & des
écarts ordinaires dans les conversations, tous les raisonnemens spécieux, fondés sur des apparences
séduisantes & sur des équivoques
de langage qui obscurcissent les
idées, & qui ne se sont établies que
dans les tems mêmes où les connaissances étaient bornées à des notions
imparsaites, vagues & incertaines.

Ces Dialogues, actuellement très-importans, seront quelque jour la partie la moins lûe de ce Recueil. On aura peine à croire alors, qu'il ait fallu réfuter sérieusement des opinions aussi abfurdes que celles des Adversaires

DE L'ÉDITEUR. (249 de la science économique. Les oppositions que cette science éprouve passeront pour une partie fabuleuse de son histoire. Je puis attester cependant qu'elles ne sont aujourd'hui que trop réelles. Peutêtre est-il utile qu'il en reste dans ce Recueil un leger monument. Il apprendra aux hommes bons & sages, faits pour aimer la vérité, pour la chercher, pour la reconnaître, & pour la dire, qu'il ne faut jamais se flatter qu'elle ait d'abord un rapide succès. Il apprendra aux hommes intéressés & vains, qui oseraient lui résister, & qui s'efforceraient de l'étouffer avant que l'évidence lui ait assuré la conquête du genre humain, qu'on ne saurait l'emporter sur la force invincible qui lui a été donnée par

AVIS.

Dieu même, & que si l'on pouvait gagner quelque chose à la combattre, ce ne serait que la perpétuité de la honte d'en avoir été l'ennemi.





# DU COMMERCE.

# PREMIER DIALOGUE

ENTRE MR. H. ET MR. N.

M<sup>R</sup>. H.

Vous continuez donc à soutenir, mon ami, que le Commerce, les Arts & les Métiers sont des prosessions stériles. Cependant vous ne pouvez disconvenir que s'il y a une libre concurrence dans l'exercice du commerce, des arts & des métiers, la rivalité des Marchands & des Artisans les force de mettre leur rétribution au rabais à l'avantage ou au prosit des Nations qui payent leurs services. Vous ne pouvez donc pas nier que le commerce envisage dans l'état de la libre concurrence procure ou produit du prosit. Il est inutile d'épiloguer

ici sur la signification exacte du mot PRO-DUIRE & sur celle du mot PROCURER; il suffit de convenir que l'on obtient du profit par le commerce, par les arts & par les metiers, pour convenir aussi que le commerce , les arts & les métiers ne sont pas ftériles. Voilà où se réduit en rigueur le vrai point de vue sur lequel j'insifte actuellement pour téduire la question à son état le plus simple; car on ne peut pas dire, que ce qui procure du profit, soit renfermé dans la signification du mot stérile, ni puisse être rapporté à cette signification par le Gouvernement attentif à assurer à la Nation tous les avantages que le commerce , les arts & les métiers peuvent tui procurer.

#### Mr. N.

Mon ami, je vois avec plaisir que vous avez ensin sais le point où il faut réduire notre question. Mais dans le cas même dont vous parlez, le prosit qui vous frappe ne peut être appliqué au commerce, soit qu'on le considere comme le service des Commerçans, soit qu'on le

PREMIER DIALOGUE. 253 regarde dans son véritable point de vue comme échange. Ce profit sur lequel vous infiftez ne se rapporte qu'à l'épargne que le vendeur de la premiere main; &: l'acheteur - consommateur font sur les frais du commerce des Marchands revendeurs par le moyen de la pleine concurrence entre les Marchands, qui les oblige à mettre leur retribution ou leur gain au rabais. Ainsi ce que vous appellez ici profit, n'est, rigoureusement parlant qu'une privation de perte pour le vendeur de la premiere main & pour l'acheteur-consommateur. Or une privation de perte fur les frais du commerce, n'est pas un produit réel, ou un accroît de richesses obtenu par le commerce considéré en lui-même simplement comme échange indépendammant des frais de transport, ou envisagé conjointement avec les frais de transport. Vous voyez au contraire que le commerce chargé des frais de transport, est toujours un service plus ou moins dispendieux, & que moins on a besoin de

ce service, moins il est onéreux. Or ce qui est bon à éviter, autant qu'on le peut, pour un plus grand prosit, ne peut pas être une source de richesses. Comment donc pouvez-vous conclure de-là que le commerce qui n'est qu'un échange de valeur pour valeur égale, & ses frais qui ne sont qu'une dépense onéreuse, ne soient pas stériles?

## Mr. H.

Age of the control of the States

Cependant je sais, mon ami, que vous convenez au moins, que la libre concurrence des Marchands revendeurs qui transportent les productions d'un pays dans un autre, fait augmenter le prix dans le pays où il est trop bas, & le fait diminuer dans le pays où il est trop haut; d'où résulte dans l'un de ces pays un prosit pour le vendeur de la premiere main, & dans l'autre un prosit pour l'acheteur-consommateur. Le commerce procure donc dans ces pays un double prosit. Comment nous seriez-vous donc entendre qu'il y soit stérile?

Mr. N.

Arrêrez, mon cher ami, vous confondez ici l'effer d'une libre communication de commerce entre différens pays avec l'effet du commerce même, qui est l'échange d'une production, qui a une valeur vénale, contre une autre production de valeur égale : échange où il n'y a par conséquent, étant considéré en luimême, rien à perdre ni à gagner pour l'un ni pour l'autre des contractans; quoiqu'il puisse y avoir beaucoup à perdre pour l'un ou pour l'autre par des causes, indépendantes du commerce, qui d'un côté font baisser le prix, & qui de l'autre côté le font augmenter. Le vendeur de la premiere main perd lorsque le prix est trop bas, l'achereur-confommateur perd lorsque le prix est trop haut : or ce qui annulle les causes de cette inégalité de prix entre ces deux pays, évite au vendeur de la premiere main la perte qu'il

fouffriroit dans le pays où le prix serois trop bas, & évite aussi à l'acheteur confommateur la perte qu'il supporteroit dans le pays où le prix seroit trop haur. Mais le rétablissement de la compensation de ces prix, ne procure de part & d'autre qu'une privation de perte & non un produit réel; car ce rétablissement de la compensation des prix ne suppose aucune addition de production, mais seulement la foustraction des causes de l'inégalité des prix. A cet égard, mon ami, le commerce par lui-même, & strictement parlant, est donc stérile. On ne peut douter, il est vrai, que dans le cas que vous vous rapportez ici pour exemple le transport des productions ne soit nécessaire pour éviter des pertes, comme la mer elle-même est nécessaire pour transporter les productions par la navigation; mais conclure de là que l'un & l'autre soient productifs, ce seroit confondre les conditions de la communication dont il s'agit ici, avec la cause productive des denrées

PREMIER DIALOGUE. 257 denrées commerçables, ou avec les caufes des prix qui existent toujours avant le commerce, & sur lesquels le Commerçant régle ses opérations.

#### Mr. H.

N'est-ce pas gagner que de ne pas perdre? N'est-ce pas perdre que de ne pas gagner? Convenons que ces expressions sont synonymes, & la dispute cessera; car on pourra dire que le commerce, en évitant des pertes à la Nation, enrichit la Nation, & que par conséquent il n'est pas stérile.

#### Mr. N.

Mon ami, les Grammairiens foutiennent que l'énonciation exacte des idées n'admet presque point de synonymes; & pour vous en convaincre, ils vous diroient que si on admettoit vos synonymes, il faudroit convenir aussi que ne pas perdre & ne pas gagner, signisse perdre & gagner. Que si un joueur se retire du jeu sans

perte ni gain, on pourroit dire indifféremment, il n'a perdu ni gagné, ou bien il a gagné & perdu; la derniere expression a t-elle la même signification que la premiere? ne laisseroit-elle pas ignorer s'il a plus perdu que gagné, ou s'il a plus gagné que perdu? ne faudroit-il pas l'expliquer pour l'entendre? pour l'expliquer, ne faudroit-il pas s'assujettir exactement à la véritable signification du mot perdre, & à la véritable signification du mot gagner, & reconnoître nécessairement que ces deux mots ne sont pas synonymes?

Selon votre langage il faudroit dire aussi que l'on gagne toutes les sois que l'on n'est pas dévalisé par les voleurs. Alors les gains de cette espece pourroient êtse fort multipliés; mais en seroit-on plus riche? De tels sophismes ne consistent donc que dans l'abus des mots.

# Mr. H.

J'ai, mon ami, une objection nouvelle E peut être plus forte à vous faire : si c'est PREMIER DIALOGUE. 259
par la concurrence du commerce, que la
classe productive obtient le prix de la vente
de ses productions; il est donc vrai, comme
on l'a soutenu, que cette classe ne s'étend pas
jusqu'à la vente des productions en premiere main inclusivement, & qu'au contraire cette vente doit être comprise dans la
classe qu'on appelle mal à propos stérile,
& qui ne l'est pas, puisqu'elle donne, par

#### Mr. N.

ses achats, la qualité de richesses aux pro-

ductions dans la vente de la premiere main.

Faires attention à ce que vous dites, mon ami. Dans votre opinion même, ce n'est pas la vente des productions en premiere main, ce sont les achats qui se sont dans cette vente, que l'on peut rapporter à la classe sérile; car dans le sens de votre objection c'est le Commerçant qui achette à la classe productive, la vente ne se fait donc pas par la classe séches Mais le prix précéde toujours les achats & les ventes. Si la concurrence de vendeurs & d'ache-

#### 260 Du Commerce.

teurs n'y apporte pas de changement, il existe tel qu'il est par d'autres causes indépendantes du commerce. Si la concurrence y apporte du changement, ce ne peut être que relativement aux besoins des conformateurs.

Ce changement qui arrive alors par la concurrence du commerce, n'est qu'une égalisation des prix, lorsqu'ils sont inégaux en différens pays entre lesquels cette concurrence établit une communication. Ainsi un prix trop bas n'augmente qu'aux dépens d'un autre prix trop haut : ce qui n'ajoute rien à la totalité de ces prix; de même que la réduction de différentes mesures de productions à une mesure commune, n'ajoure rien à la quantité des productions Il n'y a donc rien dans cet arrangement qui soit fourni réellement par la classe stérile à la classe productive; car le fond qui se prête à l'arrangement existe préalablement par d'autres causes qui ne doivent pas être confondues avec de simples PREMIER DIALOGUE. 261 conditions qui concourent à cet arrangement sans rien ajouter à la totalité du fonds prééxistant.

Le commerce de revendeur s'exerce indifféremment suivant tous les états des prix, & l'objet de ses Agens n'est que le salaire payé par la classe productive. La concurrence générale qui évite des pertes à cette classe, est contrariée par l'intérêt des Commerçans & Artisans qui veulent toujours acheter à bas prix; ainsi, loin que la classe stérile tende à procurer du prosit à la classe productive qui la paye & la défraye de toutes ses dépenses, au contraire elle tend continuellement à lui faire subir sur les prix des productions les pertes que la concurrence peut lui éviter.

C'est à raison de ces prix que le besoin attache aux productions, que la classe productive sait renaître annuellement les richesses par ses travaux employés à la culture de la terre; qu'elle se paye à ellemême ses dépenses par les richesses mêmes qu'elle fait renaître; qu'elle paye les

revenus des Propriétaires, du Souverain & des Décimareurs; & qu'elle paye toutes les dépenses de la classe stérile qui s'anéantiroit aussi-tôt qu'elle ne seroit plus défrayée par les richesses continuellement renouvellées par la classe productive. Celleci peut toujours subsister par elle même du fruit de ses travaux. L'autre, réduite à elle-même, ne pourroit se procurer aucune subfistance par ses travaux stériles en eux-mêmes. Elle seroit forcée de les abandonner incontinent pour se livrer at plutôt à ceux de la culture de la terre, ou aux recherches, pour trouver parmi les productions que la terre peut produire d'elle-même, celles qui sont nécessaires aux besoins physiques des hommes. Tout exercice d'industrie se borne roit alors à quelques ouvrages nécessaires à leurs travaux productifs & à quelques besoins particuliers & indispensables (1)

PREMIER DIALOGUE. 263
Mais remarquez, mon ami, une chofe
finguliere: la question de la stérilité du

fut bientôt obligée de changer d'état & de s'attacher uniquement aux travaux de l'agriculture; & qui par le produit de ces travaux toujours spécialement honorés & protégés chez elle pendant plus de cinq cens ans, vit sans cesse accroître sa population & sa gloire, devint un Etat heureux & riche & le plus puissant du monde connu. Voilà ce que fit Rome tant qu'elle ne s'attacha qu'à l'agriculture, tant que cette étonnante République ne forma en quelque façon qu'une classe productive. Mais quand les grands Propriétaires s'accumulerent dans Rome & y porterent la dépense de leurs revenus; quand les Provinces furent abandonnées à la tyrannie des Traitans, & leur culture aux bras des Esclaves, quand il fallut appeller les bleds de l'Egypte pour nourrir la Capitale, qui fut réduite ainsi à la nécessité d'une marine commerçante; quand les arts de luxe & les travaux d'une ingénieuse industrie eurent rendu le peuple des Villes important, & les capite censi des hommes précieux; quand cette multitude de causes eurent par l'oubli de l'ordre naturel amené la destruction des mœurs, l'Etat affaibli de toutes parts n'attendit, ne pût & ne dût attendre que la dévastation & des fers.

Riv

<sup>(1)</sup> Tel fut le germe fécond de la République Romaine, composée d'abord de brigands & de malfaiteurs, classe plus que stérile, mais qui

commerce de revente, ainsi que des arts & des métiers, est réduite entre nous à l'état de pleine liberté de la concurrence. C'est sous cet aspect que le commerce, les arts & les métiers paroissent avec tous leurs avantages, & qu'il sembleroit qu'on pourroit soutenir que ces professions ne doivent pas être regardées comme stériles. Mais vous n'ignorez pas que c'est dans le cas même de la concurrence, que les Agens du commerce, des arts & des métiers soutiennent le contraire, en vous assurant que les Commerçans, les Fabricans & les Artisans étrangers qui profiteroient chez vous de la concurrence, exerceroient avec vous un commerce qui vous seroit fort désavantageux. Cependant ces étrangers traiteroient alors avec nous au même prix que nos régnicoles: ils nous seroient donc aussi profitables les uns que les autres. Néanmoins les Commerçans eux-mêmes ne se bornent pas à convenir que-dans le cas de la libre concurrence des Commerçans de tous

PREMIER DIALOGUE. 265
pays, le commerce est stérile, mais ils
vont plus loin & souriennent encore que
cette concurrence universelle rendroit le
commerce nuisible à la Nation qui admettroit une pareille liberté.

Nous voilà donc bien d'accord avec les Commerçans quant à la *stérilité* du commerce, dont ils conviennent. Il ne s'agit plus que d'examiner si la concurrence rend en effet le commerce nuisible, comme ils voudroient nous le faire accroire.

#### Mr. H.

J'avoue, mon ami, que je suis forcé d'abandonner mon opinion sur les avantages que j'attribuois au commerce dans le cas de la libre concurrence. Je croyois comme vous, que ce cas étoit le plus prositable; il me paroissoit même si avantageux que je ne pensois pas qu'on pût alors regarder le commerce comme stérile. Au contraire à présent non-seulement il me semble qu'il est stérile dans ce cas, mais je suis porté à croire que les Commerçans ont raison de soutenir qu'il devient même nui-

fible, par cette concurrence universelle. Car, à cet égard, il y a une chose qu'il est dissicile de vous dissimuler. Les Marchands étrangers emportent & vont dépenser dans leurs Pays la rétribution que nous payons pour les services qu'ils nous rendent; de sorte que nous enrichissons les autres Nations par cette rétribution: au lieu que si elle étoit réservée à nos Commerçans nationaux, elle se dépenseroit chez nous; l'argent qu'ils en retireroient seroit employé à acheter chez nous les productions & les marchandises de main-d'œuvre qu'leurs Agens & eux-mêmes consommeroiem dans le Pays.

#### Mr. N.

Au premier aspect, cela sembleroir être de quelque considération, si ce prétendu avantage pouvoir entrer en compensation avec le dommage qui résulte de l'exclusion de la libre concurrence dans le commerce. Mais les achats pour les dépenses que l'on feroit dans le Pays avec l'argent de la rétribution dont il

PREMIER DIALOGUE. 267 s'agir, ne feroient que des échanges de valeur en argent, pour des valeurs égales en marchandises; ce qui n'admetroit en ce point ni perte ni bénéfice de part ou d'autre, relativement aux valeurs échangées, ni par conséquent relativement à la conformation dont vous parlez.

D'ailleurs vous ne vous appercevez pas que dans votre hypothèse de l'exclusion de concurrence, ceux qui excluent de leur commerce les étrangers seront par répréfailles exclus du commerce des Narions étrangeres. Ainsi tous les prétendus avanrages, que vous attribuez à l'exclusion, feront anéantis par l'exclusion même. Vos Commerçans, il est vrai, solliciteront volontiers cet arrangement; d'autant qu'ils fauront bien se dédommager chez vous de leur exclusion chez l'étranger, & de l'augmentation des frais qu'exige un commerce maritime, qui revient à vuide après avoir exporté vos marchandises. Car l'exportation étant par-tout réservée aux Commerçans régnicoles, l'importation devra par-rout se récupérer de

tous les frais du voyage, & l'étranger n'en admettra, par cette raison, que le moins qu'il lui sera possible, ou bien il aura soin d'en faire retomber les frais sur les Nations qui exportent. Ainsi votre exclusion tend, non-seulement à surcharger de frais votre commerce, mais encore à le restreindre beaucoup. Seroit-ce donc cette surcharge de frais de commerce qui vous paroîtroit profitable à la Nation, parce que ces frais seroient des gains réservés à nos Commerçans exclusivement aux Commerçans étrangers; mais n'appercevezvous pas aussi qu'ils ne leur seroient réservés qu'au préjudice de la Nation même qui les payeroit.

#### Mr. H.

Mais oubliez-vous, comptez-vous pour rien l'avantage du débit procuré par la dépense de nos Commerçans?

#### Mr. N.

Ce débit vous occupe beaucoup. A-t-on plus besoin d'acheteurs que de vendeurs? Est-il plus avantageux de vendre que

d'acheter? L'argent feroit-il préférable aux biens de la vie? Ne sont-ce pas ces biens mêmes qui sont le véritable objet de tout commerce, & les vraies richesses usuelles par lesquelles on acquiert l'argent qui ne circule que pour faciliter les échanges réciproques de ces mêmes richesses? Tout acte de commerce ne réunit-il pas l'Acheteur & le Vendeur?

Mon ami, les ventes & les achats se font librement; il est donc certain que les besoins de vendre & les besoins d'acheter sont égaux de part & d'autre.

Les gains des Commerçans d'une Nation ne font point des profits pour la Nation. Ils servent à augmenter leur commerce ou à augmenter leur dépense. Dans l'un & l'autre cas, ce n'est pas le débit qu'ils augmentent, c'est la concurrence; car chez toutes les Nations la quantité des productions commerçables est limitée. Or plus il y aura de Commerçans pour exporter & importer les productions

commercables des Nations, plus il y aura de concurrence de Voituriers, & plus aussi ces Voituriers seront forcés par leur concurrence même de mettre leurs gains au rabais, non-seulement dans le pays de leur résidence, mais encore dans tous les autres pays où s'étend leur concurrence, foit pour y acheter, foit pour y vendre. Je dis pour acheter ou pour vendre, car tout achat fait par un Commerçant dans un pays suppose une vente dans un autre pays; ainsi son commerce ne réside pas plus dans l'un de ces pays que dans l'autre, & la concurrence de ce commerce est également profitable à l'un & à l'autre pays. Il n'y a donc en cela pas plus de prérogative pour le pays où les Commerçans résident que pour les autres pays où ils ne résident pas.

Dans l'autre cas où les gains des Commerçans procurent de la dépense dans le pays de leur résidence, cette dépense n'y procure pas un plus grand débit; car la quantité de ce qu'il y a à vendre dans ce

PREMIER DIALOGUE. 271 pays est limitée : si elle ne suffit pas à la dépense, ce sont les importations des productions des autres pays qui y suppléent; & dans une pleine liberté de commerce, c'est toujours le prix du marché général qui régle partout les prix des achats des Consommareurs, & par conséquent le prix des ventes des productions des pays où ils résident. Ainsi toutes les autres Nations qui commercent entr'elles participent également à ce même prix & à ce même débit. La dépense des Consommareurs, en quelque pays qu'elle se fasse, est donc à l'avantage commun de tous les pays qui ont entr'eux une libre communication de commerce. Ce développement doit calmer votre inquiétude sur l'enrichissement des Nations voisines par le commerce que leurs Négocians font chez vous, puisque l'avantage de ce commerce est réciproque.

## Mr. H.

Voilà qui est bon; mais les ventes & les

achats ne se réalisent pas toujours en raifon des besoins, ceux qui ont besoin de vendre manquent souvent d'acheteurs. Si les gains de nos Commerçans nationaux sont diminués par la concurrence, leurs dépenses diminueront aussi dans le pays en raison de la diminution de leurs profits: alors nos besoins de débiter ce que nous avons à vendre surpasseront les dépenses que nos Commerçans pourront faire.

#### $M_{I}$ . N.

Cet objection ne peut avoir lieu dans un pays où la libre concurrence du commerce multiplie les acheteurs.

## Mr. H.

Cette réponse ne peut s'appliquer qu'aux denrées & marchandises qui peuvent être exportées; encore les frais du transport seront ils retranchés du prix de la yente de la premiere main.

# Mr. N.

# PREMIER DIALOGUE. 273

#### Mr. N

Vous ne faites pas attention dans cette seconde objection, mon ami, à la perte que nous souffririons sur les frais de nos exportations si nous étions privés de la concurrence dans notre commerce. La diminution des frais de voiturage obtenue par la libre concurrence des voituriers de tous pays, dont la rivalité les force de mettre leur rétribution au rabais, diminueroit à notre profit les frais du commerce, ce qui multiplieroit nos ventes, & étendroit chez nous les facultés de dépenser. Nos dépenses augmenteroient notre commerce intérieur, notre agriculture & notre population, & par conséquent aussi le débit réciproque des denrées & marchandises du pays pour notre propre jouissance. Tous avantages dont nous serions privés par le commerce exclusif de nos Négocians; car les frais exorbitans de ce commerce qui enrichiroient nos Commerçans, appauvriroient la Nation.

Ces frais feroient baisser les prix des productions à la vente de la premiere main, & diminueroient les revenus du Souverain & des Propriétaires dont la dépense se convertit en salaires qui font fublister ceux qui n'ont pas de patrimoine. Et vous prétendez que la Nation seroit alors bien dédommagée par un petit accroît sur la dépense de nos Commerçans, qui, comparée à celle de la Nation, est environ comme 1 à 300! Est-ce ainsi que vous prouvez que notre commerce, réservé à nos Commerçans, seroit productif pour la Nation, & que par cette raison la libre concurrence le rendroit non-seulement stérile mais nuifible. Je crois que vous entendez mieux les intérêts des Commerçans que ceux de la Nation.

Ce n'est jamais le débit qui manque, c'est le prix. On peur toujours débiter à vil prix, car les consommateurs excedent toujours de beaucoup la consommation essective & le débit possible. Les con-

PREMIER DIALOGUE. 279 fommateurs se multiplient par-tout où la sublistance se multiplie: mais il n'y a que la libre concurrence des Commerçans étrangers, qui puisse assure le meilleur prix possible, & il n'y a que le haut prix qui puisse procurer & maintenir l'opulence & la population d'un Royaume par les succès de l'Agriculture. Voilà l'alpha & l'omaga de la science économique.

Nous serions donc bien dédommagés par les effets de la concurrence, de la rétribution moderée que nous payerions aux Commerçans étrangers & aux nôtres pour les frais de l'exportation.

Les Commerçans étrangers qui participeroient à cette rétribution n'enrichitoient pas pour cela leurs Nations, furtout s'il y avoit chez elles exclusion de concurrence. Car ces Commerçans ne traiteroient pas favorablement leurs Nations sur les prix dans leurs ventes & dans leurs achats.

Si vous supposez au contraire qu'il y

# 76 Du Commerce.

ait chez ces Nations une libre concurrence de commerce, ce seroit de cette libre concurrence qu'elles profiteroient, & elles n'en auroient obligation qu'au bon gouvernement de leur commerce. Cette libre concurrence qui multiplieroit chez elles les acheteurs, leur procureroit, indépendamment de la dépense de leurs propres Commerçans, un débit assuré qui soutiendroit au meilleur prix leurs denrées & marchandises. Alors les achats que feroient ces Commerçans par leurs dépenses, ne seroient, comme dans tout commerce régulier, que des échanges assurés de valeurs pour valeurs égales sans perte ou bénéfice de partou d'autre.

Les idées que l'on s'est formées sur l'enrichissement des Nations par leur commerce, au préjudice les unes des autres, ne sont donc que des illusions suggérées par l'erreur. Si les Nations soussirent que que préjudice dans leur commerce, relativement les unes aux autres, ce ne peut

PREMIER DIALOGUE. 277 être que par leurs méprifes dans l'exercice de leur commerce avec leurs Commerçans. Car le commerce propre des Nations maintenu dans l'ordre naturel est également favorable aux unes & aux autres. Les intentions de s'entrenuire ne peuvent être avantageuses qu'à quelques Commerçans qui les inspirent à leurs Nations, & que désavantageuses à ces Nations mal-intentionnées.

#### Mr. H.

Cependant, c'est le commerce maritime qui enrichit l'Angleterre, la Hollande, Hambourg, Dantzick, &c. Ces exemples, & ceux de tant d'autres Nations célébres par leur commerce en dissérens tems & en dissérens pays, sont bien plus imposans que votre nouvelle théorie qui n'est fondée que sur des distinctions spécieuses des Nations d'avec leurs Commerçans. Peut-on concevoir un commerce sans Nation, & une Nation sans commerce, & n'est-il pas absurde de raisonner contre les faits?

#### Mr. N

Nous ne raisonnons point contre les fairs; les fairs sont des réalités: mais une dénomination générique, telle que celle du mot commerce, qui confond une multitude de réalités différentes, n'est pas elle-même une réalité. Nous parlons ici du commerce maritime, qui n'est qu'une très-petite partie du commerce des Nations, que les Nations n'exercent point elles-mêmes, & qui n'est exercée que par des Agens intermédiaires, dont les gains sont payés par les Nations, & qui tiennent également à toutes les Nations par la communication de leur commerce intermediaire. Ce commerce n'a point de patrie, puisqu'il est extérieur & étranger à chaque Nation, & qu'il n'est point exercé par les Nations mêmes qui n'ont de communication entr'elles que par son entremise.

Il est vrai que les ports de mer rassem-

PREMIER DIALOGUE. 279
blent des Armateurs qui y établissent
leurs comptoirs, & que ces ports appartiennent aux Nations. Il est sans doute
assez étonnant que vous confondiez
l'avantage d'avoir des ports avec l'intérêt
particulier exclusif des Armateurs. Mais
votre erreur est plus grande encore quand
vous confondez les richesses de ces mêmes Commerçans avec celles de la Nation.

Il est vrai qu'il y a des comproirs dont les ports sont sous la domination des Commerçans mêmes, & où ces Commerçans forment une sorte de république où ils ne reconnoissent chez eux d'autre Nation qu'eux-mêmes. Mais vous me paroissez encore confondre ces comptoirs avec les Nations ou les Empires qui sub-sistent par les richesses mêmes de leur propre territoire; car vous regardez du même ceil Hambourg & l'Angleterre. Peut-être l'Angleterre elle-même se met-elle aussi sur la même ligne. Cela doit être, direz-vous, si l'opulence de cette

Nation dépend plus du commerce maritime que de son territoire. Au moins estce le Gouvernement de la république commerçante qui domine dans ce Royaume, où la marine militaire est devenue redoutable à la faveur du commerce maritime qui a beaucoup sourni aux emprunts de l'Etar.

Mais faites vous attention que ce commerce, qui est le créancier de la Nation, n'est pas lui-même la Nation; la Nation peut regarder le commerce maritime comme une source de richesses; car ceux qui prêtent paroissent toujours sort riches à ceux qui empruntent; les richesses alors semblent être communes aux uns & aux autres jusqu'au moment où le créancier poursuit le débiteur.

Sous ce point de vûe il vous est facile de distinguer le parrimoine territorial de la Nation Angloife d'avec celui de sa république commerçante. Celle ci a pu prêter à la Nation, mais prêter n'est pas donner, ce n'est pas même contribuer

PREMIER DIALOGUE. 281 aux besoins de l'Erat, & emprunter n'est pas une preuve de richesse & de puissance dans un Etat. Si c'est ainsi que le commerce maritime vous paroît enrichir la Nation Angloise, vous oubliez la véritable fource des richesses qui la rend solvable & sur laquelle elle a établi son crédit & ses emprunts, & sans laquelle la marine commerçante n'auroit pas fait triompher la marine militaire. Si vous dites que c'est au moins une ressource pour une Nation que de pouvoir emprunter, vous devez aussi appercevoir que cette ressource ruineuse n'est que le crédit même de la Nation qui provoque l'u--sure du prêteur. On croit alors que c'est la Nation qui doit à la Nation, & que c'est la Nation qui payera la Nation; mais ce verbiage ne peut pas vous cacher qu'il y a ici deux Nations, dont l'une doit payer l'autre: Quand la premiere emprunte, elle se met peu en peine si les prêteurs sont du pays ou non; cela lui est bien égal aussi quand il faut les payer.

Ainsi la Nation Angloise doit bien s'appercevoir que le commerce maritime, qui est son créancier n'est pas son débiteur à lui-même. Mais, direz-vous, ne payet il pas par les contributions sa part de la dette publique? Non, car les contributions qu'ils payent font des augmentations de frais de commerce qui retombent sur la Nation. Car il faut que les Nations payent tous les frais de l'échange de leurs productions par les produits mêmes de la terre qui est la source unique de toutes richesses & de toutes dépenses. Les richesses du commerce ne sont qu'un fond de dépenses qui disparoîtroit en un moment sans la réproduction annuelle des richesses de la terre. Si dans leur distribution on perd de vue leur source, la politique s'embrouille & devient funeste aux Narions.

O! mon ami, pour assurer l'ordre de cette distribution, ce ne sont pas des corps particuliers de Commerçans, c'est le commerce lui-même qu'il faut savoi-

PREMIER DIALOGUE. 28; ser par la liberté, par la sûreté, par la franchise, par toutes les facilités qu'il est possible de lui donner : les prohibitions. les priviléges exclusifs, les prétendues faveurs de cette espece, accordées à des Négocians, soi-disant Nationaux, quoique membres de la République commerçante universelle, peuvent assurer des profits excessifs à ces Commerçans; mais il n'y a que le commerce libre qui puisse faire fleurir l'Agriculture; & il n'y a que l'Agriculture qui puisse assurer la prospérité des Empires, Les grandes navigations commercantes qui enrichissent les Commerçans n'enrichissent pas les grandes Nations, Les Commerçans participent aux richesses des Nations, mais les Nations ne participent pas aux richesses des Commerçans. Le Négociant est étranger dans sa patrie, il exerce son commerce avec fes Conciroyens comme avec des étrangers. Le patrimoine de la Nation est la terre. Le patrimoine du commerce de revendeur consiste dans les gains qui lui

font payés par les Nations. Ainsi les grandes navigations marchandes (qu'il ne faut pas confondre avec la marine militaire) ne font point partie du patrimoine des Nations agricoles; celles-ci n'ont rien à y prétendre, elles doivent en être indépendantes, & ne rien attendre que de leur territoire.

Si ces vérités ont besoin d'être rendues plus sensibles pour dissiper les préjugés; on n'a qu'à comparer l'état de l'Espagne depuis qu'elle a étendu sa navigation commerçante dans toutes les parties du globe, & depuis qu'elle a découvert & dévasté un nouveau monde d'une étendue & d'une richesse immense, & qu'elle s'est dévastée elle même; la comparer, dis-je, avec l'état de prospérité où elle étoit auparavant, lorsque son territoire étoit richement & soigneusement cultivé, & que toute sa navigation marchande étoit réduite à un simple cabotage sort borné.

Les Maures possédoient les plus ri-

» ches Provinces de ce beau Royaume; » elles étoient alors (dans le dixieme in fiecle & dans les fiecles fuivans ) ex-" trêmement peuplées; l'on comptoit " dans la feule ville de Cordoue, qui " étoit la capitale, deux cens mille " maisons, six cens mosquées & neuf » cens bains publics. L'Historien Arabe, » duquel j'ai tiré ces détails sur Cor-» doue, dit que de son tems il y avoit » dans l'Espagne quatre-vingt grandes " villes, & trois cens villes du second " & troisieme ordre, & les villages & " hameaux étoient innombrables : selon » cet Historien, on en comptoit 12 " mille sur les bords du Guadalquivir. " Les revenus des Califes Ommiades " d'Espagne montoient du tems d'Ab-

PREMIER DIALOGUE. 285

» doulraham à 12 millions 500 mille

" dinards (ou pistoles) en especes, ce

qui fait plus de 130 millions de notre

" monnoie (2); outre cela il y avoit une

<sup>(2)</sup> La valeur de l'argent, relativement à celle des denrées, étoit alors au moins le double

" grande quantité d'impositions que l'on payoit en fruits de la terre, & qu'il feroit dissicle d'évaluer; mais ce qu'il y qu'elles devoient etre relatives au produit des terres, & par conséquent très-considérables chez un peuple cultivateur, laborieux & nombreux, & qui avoit porté l'Agriculture à un point de persection bien fupérieur à toutes les autres Nations. « (Histoire d'Afrique & d'Espagne, sous la domination des Arabes.)

Les Arabes, il est vrai, possédoient plus de la moitié de l'Espagne; cependant la partie qui étoit sous la domination des Princes Chrétiens qui avoient à se défendre contre des ennemis si puis-

de ce qu'elle est aujourd'hui. L'argent étant beaucoup moins rare depuis la découverte des mines de l'Amérique, ce qui a fait cesser le travail des mines d'or & d'argent en Espagne, dont le produit se seroit trouvé insérieur aux dépenses. Ains ce revenu de 130 millions en especes égaleroit au moins 260 millions d'aujourd'hui.

PREMIER DIALOGUE. 287 fans, & qui étoient perpéruellement en guerre avec eux, devoit former une puissance à-peu-ptès égale à celle de ces voisins si redoutables. On peut juger parlà de l'immensité de richesses que produisoit alors le territoire de l'Espagne. & quelle devoit être l'énorme population d'un pays si plantureux. Les guerres barbares de ce tems-là, dont les effets étoient principalement le dégât, le pillage & les incendies, détruisoient continuellement une grande partie des richesses de ce Royaume, dont la culture réparoit les dévastations, & l'entretenoit à ce haut dégré de prospérité & de population. Ceux qui ont évalué alors la population de l'Espagne à cinquante millions d'habitans, ne l'ont pas exagérée relativement à l'état des richesses du pays, dont on voit que la réproduction totale annuelle devoit être de 9 à 10 milliards en valeur de notre monnoie actuelle.

On connoît assez l'état présent de ce Royaume pour le comparer à celui de ces-

#### 288 Du Commerce.

tems-là, & pour reconnoître que ce n'est pas la navigation marchande qui enrichit les Nations; quoiqu'elle puisse enrichir des Commerçans qui tirent leurs richesses des Nations, & qui les retiennent pour eux uniquement. Les Cultivateurs au contraire partagent le produit de leurs travaux avec le Souverain & les Propriétaires des terres; MAIS IL N'Y A QUE LES TRAVAUX PRODUCTIFS QUI PUISSENT SE DÉFRAYER EUX-MÊMES, ET FOURNIR DE PLUS LE SURCROÎT DE RICHESSES QUI FORME LE REVENU DES NATIONS; C'EST PAR CES AVANTAGES QU'ILS DIFFÉRENT ESSENTIELLEMENT DES TRAVAUX STÉRI-LES DONT ON PAYE LES FRAIS, ET QUI NE RAPPORTENT RIEN AU - DELA DES FRAIS.

C'est sur ces principes bien entendus que l'Ambassadeur de Henri IV négocioit avec les Hollandois. Cet empire de la mer, leur disoit-il, que vous partagez, sans contredit avec l'Angleterre: on va vous le disputer; & vous savez que vos richesses

PREMIER DIALOGUE. 289 chesses & celles de l'Angleterre ne subsistent que par le commerce de mer. A l'égard de la France, riche de son propre sonds & de ce qu'elle produit dans son sein, elle s'en met peu en peine.

Les Nations occupées du commerce maritime, peuvent compter un grand nombre de riches Commerçans, mais l'Etat y est toujours pauvre. Le revenu public ne participe pas à ces richesses. La splendeur de la République Carthaginoise se trouva réduite à une ville opulente, à un comptoir de Commerçans, qui uniquement attachés à leurs trésors, s'occupoient peu des besoins de l'Etat, dans le tems même où ils alloient être subjugués par les Romains.

Pour éviter la confusion dans une matiere aussi importante, & qui jusqu'à présent a été aussi peu étudiée que celle que nous traitons; il faut, mon ami, distinguer avec soin la communication par la libre concurrence du commerce, & le commerce lui-même, qui sont deux

choses fort différentes. Des priviléges exclusses ou d'autres causes nuisibles peuvent empêcher la libre concurrence au préjudice des Nations, sans empêcher le commerce. Chacune chez elle supporte les pertes inséparables de ces empêchemens, qui ne peuvent être imputés au commerce, & le commerce ne peut se soustraire par lui-même à ce malheur, si ce n'est à la faveur de ce que le monopole appelle contrebande.

L'effet de la communication du commerce par la libre concurrence est d'entretenir le niveau entre les prix chez les dissérentes Nations qui commercent entr'elles; cette compensation universelle des prix sorme leur état naturel dans le quel les Nations ne perdent ni par l'échange, ni par l'inégalité des prix. Je dis que c'est l'état naturel des prix, parce que la libre concurrence du commerce est une dépendance naturelle du commerce par-tout où cette concurrence est facile par le voiturage & par la navigation; en

PREMIER DIALOGUE. 291 forte que les bons chemins, les rivieres, les canaux, la mer, accroissent les prix trop bas, & pourroient à plus juste titre que le commerce être réputés productifs, si par un langage peu exact on vouloit affecter de consondre les moyens ou les conditions auxiliaires avec la cause efficiente de la réproduction annuelle des richesses.

Dans la libre concurrence du commerce, une Nation ne doit pas plus favoriser contre ses intérêts les Marchands revendeurs du pays, que les Marchands revendeurs étrangers; elle ne doit aspirer qu'au meilleur prix possible dans ses venres & dans ses achats pour obtenir la plus grande quantité possible des choses qu'elle veut se procurer par l'échange. C'est le plus grand avantage qu'elle puisse se proposer dans son commerce; car plus elle peut multiplier les choses propres à la jouissance des hommes, plus ces choses peuvent faire subsister d'hommes. Si au contraire elle tend, au préjudice de la concurrence de son commerce, à grossir les

# Do Commerce.

fortunes de ses Commerçans revendeurs, elle diminue ses richesses & sa population; car ces fortunes alors se font non-seulement aux dépens, mais aussi en déprédation des revenus du Souverain, des Possesseures des terres & des Décimateurs dont la dépense se fait au prosit de tous les autres habitans.

Ce sont ces revenus, ce sont ees riches fes disponibles qui multiplient les hommes & les travaux disponibles & profitables; plus on en reverse aux travaux de la culture des terres, & plus on en employe à faire des chemins & des canaux & à rendre les rivieres navigables, plus les richesses annuelles augmentent par l'accroît des productions, & par l'épargne des frais du commerce dans tout l'intérieur du Royaume.

# Mr. H.

J'ai écouté avec attention, mon chu ami, le long discours que vous venez de FREMIER DIALOGUE. 293
faire, votre digression sur l'Histoire d'Espagne, & sur-tout le raisonnement par lequel vous avez sini. Mais d'après vos principes mêmes, ne pourroit-on pas aux dépens de ces richesses disponibles, dont vous faites sentir la nécessité, construire & multiplier les vaisseaux marchands, & y occuper un grand nombre d'hommes disponibles, qui par leurs dépenses concourroient au débit des productions, & assureroient le retour annuel de ces mêmes richesses.

#### Mr. N.

Sans doute on le pourroit, & cela augmenteroit encôre plus les fortunes des Commerçans aux dépens de la Nation qui facrifieroit ainsi ses revenus à la marine commerçante, au profit des Commerçans régnicoles qui ne sont pas plus ses Commerçans que les Commerçans étrangers.

Encore une fois, mon ami, ce n'est pas feulement le débit des productions qu'il faut se procurer par la navigation

T ii

# Du Commerce.

294

commerçante, c'est le meilleur prix possible dans les ventes & dans les achats; c'est la certitude de vendre à l'étranger le plus cher possible, & de lui acheter le moins cher possible sans injustice. Le débit est toujours assez assuré par le commerce intérieur dans un Royaume. Car on n'y manque jamais de consommateurs qui ne consomment pas autant qu'ils voudroient consommer.

Si vous multipliez à votre préjudice les priviléges exclusifs dans les professions mercenaires, ceux qui en seront pourvus ne manqueront pas d'augmenter leurs dépenses aux dépens des autres Citoyens. Par cette raison les Artisans, à la faveur des maîtrises, s'entredisputeront les salaires avec la plus grande rigueur; car tous veulent consommer plus qu'ils ne consomment, & contribuer au débit le plus qu'ils peuvent. Il n'est pas nécessaire de les y exciter. Il y a toujours par-tout le plus grand débit possible; car il ne manque jamais que parce que les consomma-

PREMIER DIALOGUE. 295 teurs font trop pauvres pour pouvoir acheter; & ils sont encore plus pauvres quand le bas prix des productions anéanrit les richesses. La diminution des prix ne diminue pas les besoins de consommer; ces besoins surpassent toujours les chofes confommables, & fur-tout dans les. tems où elles tombent en non-valeur, par l'indigence des consommateurs. Le bas prix des choses consommables n'augmente pas leur quantité; au contraire il s'oppose à leur réproduction, il ruine les cultivateurs, il anéantit les revenus de la Nation, & les sataires des ouvriers. Les salaires suivent la marche des revenus; les revenus suivent la marche des prix; le débit suit la marche des salaires. Ce dernier ne peut manquer que quand les causes précédentes manquent; ce n'est donc pas sur le débit que les revenus, les prix & les falaires sont établis. Le débit se fait au contraire à raison des prix, des revenus & des salaires; il se fait à tous prix; il ne manque que quand les prix & la

Tiv

# 296 Du Commerce.

faculté d'acheter disparoissent. Les hommes sont réduits alors à la vie sauvage, où les recherches de la subsistance que la terre produit naturellement suppléent autant qu'il se peut aux achats, c'est-à-dire, à ce que nous appellons débit. Dans ce cas tous les hommes deviennent propriétaires sans propriété limitée, sans richesse & sans culture. Mais il ne peut exister, ainsi que quelques peuplades peu nombreuses, répandues dans de vastes deserts, & qui ne sauroient jamais former de corps politique, ni de Nation.

Une Nation ne peut se multiplier que par les productions que fait naître la culture, & elle ne peut devenir opulente & affurer les succès de sa culture que par le bon prix dans ses ventes & dans ses achats. Or elle ne peut obtenir ce bon prix que par une libre concurrence dans son commerce extérieur, c'est-à-dire, par une libre concurrence de Négocians revendeurs, régnicoles & étrangers qui abondent dans le pays, qui y mettent leur

PREMIER DIALOGUE. 297 rétribution au rabais, & qui y assurent la communication des prix qui ont cours chez les autres Nations. C'est par ce double bénéfice en épargne sur les frais du commerce & en communication de prix avec les autres Nations, que l'on obtient le meilleur prix possible dans les ventes & dans les achats. Ce n'est donc pas par la dépense de ses revenus à la construction & à la multiplication des vaisseaux marchands, & à l'emploi multiplié des hommes qui y feroient occupés, qu'une Nation peut rendre son commerce le plus avantageux possible; car il n'y a là que des travaux & un débit entretenus aux dépens de la Nation. Or, il ne peut y avoir de bénéfice dans les dépenfes du commerce, qu'en épargne, & non en multiplication de frais qui retombent sur la Nation, & tendent à restreindre la concurrence de l'étranger, laquelle peut seule assurer complettement la communication des prix, & l'épargne des frais de commerce au profit de toute la Nation.

#### Mr. H.

On vous a objecté cent fois qu'une grande Nation, comme la France, qui a des ports avantageux pour établir un grand commerce extérieur, doit être considérée nonseulement comme agricole, mais encore comme commerçante.

#### $M_r$ . N.

Si vous voulez dire qu'une grande Nation agricole qui a beaucoup de productions à vendre, & qui a beaucoup d'achats à faire avec le produit de ses ventes, est commerçante dans l'intérieur de son pays & au-dehors, on conviendra avec vous que les Colons mêmes sont commerçans, & que tous les autres habitans d'un Royaume agricole le sont aussi. Et dans le vrai ce sont eux qui exercent soncierement le commerce. Mais ce n'est pas de ce commerce là dont vous voulez parler; c'est du commerce intermédiaire qui dépend

PREMIER DIALOGUE. 299 du premier, & qui forme une profession particuliere destinée au service de la Nation agricole-commerçante. Ce fervice s'exerce au-dedans du pays par des Nationaux principalement, au-dehors par des Nationaux & par des Etrangers. Ne feroit-ce point, fur-tout relativement aux Agens Nationaux de ce service intermédiaire du commerce extérieur, que vous envifagez une Nation agricole comme étant à la fois agricole & commerçante? Sous ce point de vûe elle nous paroîtroit bien moins commerçante qu'elle ne l'est réellement, & nous la verrions divifée en bien des parties destinées à beaucoup d'autres usages, qui tous dépendroient aussi des richesses qui naissent de la culture du territoire. Non-seulement vous pourriez dire qu'une Nation agricole est commerçante, mais encore, qu'elle est plus rentiere, financiere, mandiante, &c. que commerçante. Et vous verriez aussi que comme commerçante dans le sens que vous l'entendez, quoique né-

cessaire, elle seroit encore d'une moindre considération par ses consommateurs, dont la dépense vous paroît si avantageuse au débit de nos productions, que comme financiere, ou rentiere, &c. Elle devroit donc à ces derniers égards attirer beaucoup plus votre attention, puisque vous croyez tout simplement qu'il ne s'agit que de payer des consommateurs pour acheter & conformer nos productions; mais ausli devriez-vous appercevoir qu'à cette condition vous n'en manquerez jamais, & que c'est cette condition même qui pour roit vous manquer si vous ne la faissez valoir le plus qu'il est possible à l'avantage de la réproduction. O! mon ami, vous n'envisagez pas ici ce commerce maritime dans le vrai point de vûe qui seroit bien plus avantageux aux Nations. C'est parla communication & par l'égalité des prix qu'il entretient entre les différens pays, qu'il leur est profitable à toutes, & non pas par les richesses que les gains des Commerçans enlevent aux Nations qui les

PREMIER DIALOGUE. 301 employent, foit qu'ils habitent, ou qu'ils n'habitent pas, chez ces Nations.

#### Mr. H.

Plus je vous entends, plus il me paroît difficile de concilier nos idées. Car enfin les gains des Négocians revendeurs régnicoles, ne font-ils pas eux-mêmes des richesses pour la Nation?

#### Mr. N.

Non. Les intérêts de ces Commerçans & ceux de la Nation font très opposés. La Nation doit tendre à la plus grande épargne sur les frais de son commerce; & les Négocians tendent à multiplier le plus qu'ils peuvent les dépenses de la Nation en frais, pour accroître leurs gains au préjudice de la Nation, & ils ne lui donnent rien qu'elle ne le leur paye, comme à des Marchands étrangers. Ainsi les richesses des Commerçans régnicoles sont totalement séparées de celles de la Nation;

excepté dans les Républiques marchandes où les Commerçans font eux-même le Souverain, l'Etat & la Nation. Quant aux autres Etats, qui payent le commerce de revendeur, il est clair que les régnicoles & étrangers font également étrangers aux Nations avec lesquelles ils exercent ce commerce dispendieux.

#### Mr. H.

Mais les fortunes qui se forment par les gains du commerce de revendeurs, ne sontelles pas rendues à la Nation quand les riches Commerçans cessent d'exercer le commerce, ou lorsque leurs successions passent à des héritiers qui ont choisi d'autres états?

### Mr. N.

Il faut examiner votre objection. Les possesseurs de ces richesses se livreront-ils à l'agriculture? Non; ils sont trop opulens pour se charger de la conduite des travaux champêtres & se priver du faste des sociétés & des plaisirs de la ville. Achereront-ils des terres ? Cela est vraisemblable : mais ils n'augmente-ront ni les terres, ni le nombre des propriétaires ; car les terres qui se vendent ne sont que changer de propriétaires, sans changer de lieu ni d'étendue. Feront-ils des acquisitions de charges ou de rentes ? Cela peur être encore ; mais alors ils convertissent leurs richesses en faux revenus qui n'enrichissent pas une Nation, & ceux qui reçoivent leur argent, contractent des dettes qui les appauvrissent.

Ah! mon ami, vous aurez beau contester, épiloguer, revenir à plusieurs reprises sur des faits démontrés, vous conviendrez à la fin qu'il n'y a que les richesses employées à fertiliser les terres qui enrichissent les Empires. Car les vraies richesses sont les productions qui renaissent annuellement de la terre. Sans cette réproduction annuelle, les autres richesses, ces fortunes que vous vantez, les hommes opulens, ainsi que les pau-

vres, disparoîtroient bientôt. La source de richesses, acquises par des travaux stériles, seroit tarie en bien peu de tems, fi ces richesses étoient consommées pour les besoins de la vie, sans être renouvellées par les travaux de la culture. Ceux qui attribueroient l'opulence des Empires à ce genre de richesses, seroient encore comme des enfans qui estiment beaucoup plus dans un jardin les fleurs du parterre que les plantes & les arbres du potager, Dix milliards subsistans en emploi stérile pendant vingt ans, ne seront constamment que dix milliards dans le cours de vingt années; au lieu que dix milliards placés en établissemens d'agriculture auront rapporté en vingt ans cent dix milliards, dont cinq par an auront été employés en subfistance sans détriment du premier capital : ainsi dix milliards employés pour les mêmes besoins sans rien reproduire chaque année, seroient entierement dépensés sans retour en deux ans. Voilà ce qu'il faut penser de toutes

PREMIER DIALOGUE. 305 les richesses pécuniaires d'un Empire qui éblouissent le vulgaire, qui sont la perside ressource des emprunteurs, & qui ne peuvent être dans un grand Royaume qu'une opulence stérile & sugirive, sans les richesses d'exploitation de la culture, qui renouvellent annuellement toutes les dépenses de la Nation.

#### Mr. H.

Que les richesses pécuniaires soient une opulence stérile & sugitive tant qu'il vous plaira; pourvût que vous reconnoissez qu'elles sorment une opulence, tout sera bientôt sini entre nous. Car vous ne pouvez disconvenir que nos Commerçans amassent par leurs gains des richesses pécuniaires. Je sais que vous me direz que leurs gains sont payés par la Nation. Mais cela n'est vrai que d'une partie de ces gains. Nos Commerçans trassquent avec les autres Nations comme avec la nôtre. Ils gagnent donc aussi aux dépens des autres Nations. J'avouerai volontiers que la partie de leurs prosits qui

est payée par nous-mêmes, n'est pas un accoroissement de richesse; mais vous devez avouer vous-même que la portion qui est payée par l'étranger à nos Commerçans régnicoles sorme un véritable accroissement de richesse pour la Nation, & qu'ainsi leur commerce est productif au moins à cet égard.

Mr. N.

Vous oubliez que si nos Commerçans régnicoles gagnent aux dépens des autres Nations, les Commerçans étrangers gagnent aussi à nos dépens. Les Nations n'ont donc à cet égard aucun avantage les unes sur les autres. Les frais du commerce réciproque sont compensés, & les gains des Marchands des Nations qui commercent entr'elles le sont aussi. Les Commerçans portent & rapportent, & gagnent tour à tour chez chaque Nation. Ainsi dans la libre concurrence du commerce extérieur, il n'y a chez chaque Nation aucune prérogative, aucun profit relativement aux gains réciproques des

PREMIER DIALOGUE. 307 Commerçans. S'il n'y avoit pas une pleine liberté de concurrence, les frais augmenteroient, & deviendroient plus onéreux pour les Nations qui proscriroient cette liberté.

De quelque maniere que vous envisagiez les gains des Commerçans d'une Nation vous appercevrez que ces gains ne sont que des frais payés par certe Nation ou par différentes Nations chargées réciproquement de ce genre de dépenses, à raison du commerce qu'elles exercent entr'elles.

Les frais du commerce sont toujours payés aux dépens des vendeurs des productions, qui jouiroient de tout le prix qu'en payent les acheteurs, s'il n'y avoit point de frais intermédiaires. Nous payons donc les frais de nos ventes quand les autres Nations nous achetent, & les autres Nations payent aussi les frais de leurs ventes quand nous leur achetons. Ajoutez & défalquez de part & d'autre les gains que ces payemens réciproques de

#### Du Commerce.

frais occasionnent aux différens Négocians de tous pays que les Nations employent dans leur commerce, & vous ne trouverez par-tout qu'une compensation de frais dans l'exercice intermédiaire de ce commerce.

Ces frais peuvent, il est vrai, accroi tre les richesses des Commerçans qui en profitent, mais non pas celles des Na tions qui les payent réciproquement. Ca encore une fois les Commerçans ne fon point participer les Nations à leur n chesse, mais ce sont eux-mêmes qui par ticipent aux richesses des Nations.

# Mr. H.

Je sais que les Commerçans lorsqu'ils achetent nos productions vendent leur atgent pour ces productions à valeur pour ve leur égale, & que vous me direz qu'il n'y a point en cela d'accroissement de richesses pour les Nations. Mais les Commerçant autres hommes, les propriétaires, & mêmi

PREMIER DIALOGUE. 306 les cultivateurs qui vendent aussi leur argent contre les productions, ou leurs productions les unes contre les autres à valeur pour valeur égale. Quelle différence trouvezvous donc entre ces deux opérations semblables qui vous autorise à ranger le commerce dans le rang des travaux stériles, tandis que vous décorez l'Agriculture du titre de travail productif?

#### Mr. N.

La différence est assez sensible, mon ami; les Commerçans ne peuvent accroîtte leur richesse, ni satissaire au payement de leurs dépenses, qu'autant qu'ils ont été payés eux-mêmes du salaire que ménte leur service de voiturier & de magasineur. Ils reçoivent leur salaire d'une main, ils le dépensent de l'autre. Ils ne sauroient dépenser un sol de plus que la retribution qui leur a été payée par les vendeurs des productions dans les ventes ne font dans ce cas que ce que font aussi les dans les accars réciproques dont ces Commerçans ont été les médiateurs. Leur

travail n'opere donc qu'une transmission de richesse d'une main à l'autre; il est donc effentiellement & strictement sterile. Les cultivateurs au contraire & les propriétaires qui partagent les productions, que les dépenses foncieres des propriétaires, suivies par les dépenses primitives & annuelles & par les travaux des cultivateurs, font renaître annuellement, ne reçoivent rien que des mains mêmes de la nature, que leurs avances & leurs soins ont rendu productive de richesses. Il payent avec ces richesses, qu'ils ont fait renaître, les achats qu'ils se font récipro quement, & le service intermédiaire des Commerçans dans ces achats réciproques Les Commerçans ne payent donc rien par eux-mêmes, ils sont payés pour payer; leurs dépenfes ne sont pas réellement leurs dépenses, mais seulement une partie de la totalité de celles des propriétaires & des cultivateurs qui les défrayent Et vous me demandez quelle différence je trouve à cet égard entre les cultivateurs

PREMIER DIALOGUE. 315 & les propriétaires d'une part, & les Commerçans de l'autre? N'y a-t-il donc point de différence, à votre avis, entre les payeurs universels de toutes les dépenses de la fociété, & ceux qui ne font que participer à ces dépenses sans pouvoir les accroître; entre les salarians & les salariés?

Mr. H.

Je vous ai dit que je convenois de ces principes, quant au commerce intérieur, & quant à la partie du commerce extérieur, dont nous faisons les frais. Mais je ne puis en convenir quant à la partie des frais du commerce extérieur qui est payée par l'étranger à nos Commerçans, & qui les met à portée d'acheter nos productions pour leur consommation. Car ensin nous avons besoin de consommateurs qui achetent nos productions, & il nous est avantageux qu'ils soient ainsi payés par l'étranger, puisqu'alors vous ne pouvez pas dire que nous ayons payéaux Commerçans ce qu'ils nous payent dans l'achat de nos productions.

#### Mr, N,

Vous êtes sujet à revenir sur vos pas. Rappellez-vous donc que nous venons de remarquer trois choses; l'une que les gains que les autres Nations peuvent payer à nos Commerçans font naturellement compensés par les gains que nous payons aux Commerçans des autres Nations. L'autre, que dans le cas de libre concurrence dans fon commerce, une Nation jouit du plus grand débit possible de fes productions au meilleur prix possible, indépendamment des gains des Commerçans, qui font alors, ainsi que leurs dépenses, les moindres qu'il est possible. La troisieme, que hors de la libre concurrence, le commerce, le débit, & les prix des productions, sont restraints au désavantage extrême de la Nation, qui ne peut être dédommagée des pertes que lui cause le défaut de concurrence, par les gains de ses Commerçans, fussent-ils enPREMIER DIALOGUE. 313
tierement payés par l'étranger; ce qui
n'est ni ne peut jamais être, & sur-tour
dans ce cas, où les Commerçans régnicoles
sont le plus souvent privés de toute espece
de gain chez l'étranger, qui, par repréfailles, leur interdit ordinairement alors
le commerce de ses exportations: ce qui
augmente beaucoup les frais du commerce de part & d'autre au désavantage
réciproque des Nations.

#### Mr. H.

Quoi! si nous pouvons nous procurer l'avantage de la balance du commerce qui augmentera notre pécule, ne pourrons nous pas payer un plus grand nombre de conformateurs pour acheter & consommer nos productions?

#### $M_r$ . N.

Vous n'attendez pas fans donte cet avantage de notre commerce dans les Indes Orientales, & cependant vous

croyez, avec ceux qui y sont intéresses, que ce commerce nous est bien profitable. Cet avantage de la balance en argent, auquel tendent vos vues, n'est certainement pas l'objet de nos Commerçans aux Indes Orientales. Ils vous foutiendroient même que cette balance en argent est une chimere des Spéculateurs politiques, à laquelle on ne doit pas fonger dans le commerce extérieur, qui est toujours également profitable par les gains qu'il procure, soit en marchandises, soit en argent. A la vérité c'est ici l'intérêt particulier qui parle, & nous devons nous défier de ses raisonnemens, toujours fort captieux pour soutenir à son avantage le pour & ile contre, & toujours, jusqu'à présent, avec un succès dont nous pourrions avoir honte.

Sans doute que dans l'avantage de la balance en argent vous n'y comprenez pas les gains mêmes des Commerçans? Car indépendamment de cet avantage leurs gains font toujours assurés, & toujo

## PREMIER DIALOGUE. 315

féparés du patrimoine de la Nation. D'ailleurs ces gains pourroient être également ceux des Commerçans régnicoles, & ceux des Commerçans étrangers; car cet avantage de la balance en argent ne pourroit s'obtenir que par un grand commerce où les ventes furpasseroient les achats: or un grand commerce ne peur réussir que par une pleine & libre concurrence d'acheteurs de toutes Nations.

Il s'agit donc, pour avoir l'avantage de la balance en argent de vendre plus que l'on n'achette: mais nous n'appercevons là qu'un commerce commencé; car une Nation ne vend ce qu'elle a de commerçable que pour acheter des choses propres à sa jouissance. C'est donc par ses achats qu'elle complette son commerce, ce qui anéantit ensin ce prétendu avantage de la balance en argent. Aucune Nation prise en général ne vend ses productions pour thésauriser; elle feroit tomber, par un tel commerce, son agriculture dans le dépérissement; le prétendu avantage de la dépérissement; le prétendu avantage de la prise que le servissement qu'un tel commerce qu'un tel commerce qu'un agriculture dans le dépérissement; le prétendu avantage de la prise de la commerce qu'un tel commerce qu'un appendit de la commerce qu'un tel commerce qu'un tel commerce qu'un tel commerce qu'un avantage de la commerce qu'un tel commerce qu'un appendit de la commerce qu'un tel commerce qu'elle a de commerce qu'un tel commerce qu'elle a de commerce qu'ell

tage de la balance en argent lui seroit donc alors fort désavantageux. Vous savez que le commerce doit ramener chaque année dans les mains du cultivateur toute la valeur des productions qui ont été vendues pour payer le sevenu des propriétaires des terres, & pour continuer les travaux de la culture. Comment concevez-vous donc un commerce qui procure l'avantage de la balance en argent?

#### Mr. H.

Comment ne concevez-vous pas vousmême qu'avec l'avantage de cette balance en argent une Nation complette chez elle fon commerce, en payant des consommateurs qui achetent & consomment ses productions?

#### Mr. N.

Vous oubliez donc que, dans votre hypothèse, elle les a vendues à l'étranger ses productions pour avoir de l'argent; que

PREMIER DIALOGUE. 317 la quantité de ses productions commercables est limitée, & que quand elles sont vendues ou échangées en argent, elle complette son commerce par des achars & non par des ventes. Mais, direz-vous, ces achats elle les fait chez elle-même c'est ce que j'appelle payer des consommateurs. Selon cette marche il faudroit donc que ces consommateurs allassent racheter les confommations qu'elle a vendues à l'étranger; seroit-ce là ce que vous appelleriez l'avantage de la balance en argent? Mais cet argent retourneroit chez l'étranger, & tous les frais d'un tel commerce retomberoient alors fur yous. Evitez donc autant que vous le pourrez ce prétendu avantage; & songez qu'une Nation ne peut avoir de commerce plus avantageux que fon commerce intérieur réglé sur les prix qui ont cours entre les Nations commerçantes & auxquels elle est assurée de participer, pourvû qu'elle jouisse d'une pleine & entiere liberté de toute espece de commerce.

Le commerce intérieur évite tous les frais du commerce extérieur. Cette épargne, il est vrai, se fait au préjudice des Commerçans; ainsi ils ont un intérêt habituel à vous faire valoir l'insidieux avantage de la balance en argent, parce qu'ils savent que le vulgaire est fort disposé à se laisser préoccuper par l'idée d'acquérir de l'argent; mais ils raisonnent autrement quand il s'agit de leur commerce dans les Indes Orientales qui enleve notre argent fans retour. Ils vous représentent alors que l'objet final du commerce est d'échanger l'argent contre des marchandises, & que c'est par nos achats que le commerce nous est profitable. Ainsi soit dans nos ventes, foit dans nos achats, ils nous font toujours voir du profit dans le commerce maritime, qui est tout à leur avantage. Tout cela est difficile à démêler par ceux qui ne sont pas du métier; le sophisme y est toujours triomphant, & toujours nous a-t-il convaincu que le commerce de revendeur est productif;

PREMIER DIALOGUE. 319
qu'il est seul digne de l'attention du Gouvernement, & du nom de commerce.
C'est ainsi que le lien naturel des sociétés diverses est devenu le fatal flambeau de la discorde entre les Nations maritimes, & que le manége des traités de
commerce exclusif est entré dans les négociations comme un objet capital de politiqué.

#### Mr. H.

Ilest vrai que toutes les Nations ont toujours été fort attentives à l'avantage de la balance en argent dans le commerce extérieur. Ainsi je ne saurois me persuader que cet avantage n'ait pas de réalité.

#### Mr. N.

Une Nation ne peut se procurer l'avantage de la balance en argent qu'en augmentant ses ventes chez l'étranger, & en diminuant chez elle la consommation. On conçoit facilement qu'un particulier peut ainsi, par l'épargne, thésauriser aux

dépens d'autrui ; je dis aux dépens d'autrui parce que la suppression de la dépense de ce particulier est une suppression de profit pour d'autres hommes. Or une Nation peut-elle s'enrichir par cette conduite? Examinez dans le Tableau économique la marche de la circulation de l'argent & la distribution des richesses annuellement renaissantes, & voyez si les trois classes de Citoyens peuvent y trouver leur compte. La dépense du cultivateur y est bornée à celle qu'il est obligé de faire pour entretenir sa culture; s'il est réduit, faute de débit dans le pays, à augmenter ses ventes à l'étranger, & s'il diminue sa dépense, il diminuera ses récoltes, & ses ventes diminueront aussi. Cette conduite peut-elle l'enrichir? Si le propriétaire arrête la circulation du revenu, qu'il lui est payé en argent par le cultivateur, il diminue ses achats à la classe productive & à la classe stérile; il supprime la subsistance de cette derniere classe, à proportion de son épargne. Si

PREMIER DIALOGUE. 321 la classe férile épargne aussi pour augmend ter son numéraire, & si sa recette diminue à raison de l'épargne du cultivateur & du propriétaire, fes travaux & ses gains diminueront dans la même proportion; cette classe tombera donc nécessairement dans le dépérissement. Nous avons vu que par cette même conduite dans la classe productive, le dépérissement de la reproduction annuelle des richessest inévitable aussi. Or l'anéantissement du revenu des propriétaires est une suite nécessaire du dépérissement de la réproduction annuelle des richesses; d'où fuivront aussi la diminution des ventes à l'erranger, celle de la population, & celle de la masse d'argent circulante.

En cherchant donc à se procurer ainsi l'avantage de la balance en argent par le commerce avec l'étranger, une Nation se ruineroit de toutes parts.

Mais ce qu'il y a de plus mysterieux dans les opinions de ceux qui ont con-

siance à l'avantage de cette balance en arigent, est qu'ils y joignent aussi chez la même Nation l'avantage du luxe : ce qui rend au moins la dépense égale à la recette; c'est-à dire, la consommation égale à la production, & les achats égaux aux ventes. Il est donc visible que, même dans votre opinion, vous ne devez attendre d'autre accroissement de richesses que celui que l'on peut obtenir par la culture de la terre, en diminuant le luxe, pour augmenter à prosit les dépenses de cette culture.

#### Mr. H.

Cependant J'entrevois encore, malgiteus vos raisonnemens, que plus nous vendrions à l'étranger, & que moins nous lui acheterions, plus aussi nous augmenterions notre pécule, sans qu'il sût nécessaire de nous livrer à l'épargne.

#### rishi ilan sila Mr. N.ilan sa sa

Et moi, mon ami, j'apperçois aussi une

PREMIER DIALOGUE. 323 confradiction dans vos idées. Si vous excluez l'épargue, vous admettez au moins une confommation égale à votre réproduction annuelle; il s'ensuivra alors, ou que vous consommerez vous-même vos productions, & que vous n'en vendrez pas à l'étranger; ou que, si vous lui en vendez, vous lui en acheterez d'autres dont vous aurez befoin pour completter votre conformation à raison de votre réproduction annuelle. Ainsi vous ne lui en vendrez pas plus que vous ne lui en achererez; & s'il vous arrive de vous méprendre en lui vendant une partie des productions, que vous devez confommer vous même, vous serez obligé de les lui racherer & de payer les frais de ce commerce : vous pourrez, il est vrai, augmenter alors la balance de l'argent à l'avantage de vos Commerçans : mais ce sera à vos dépens.

#### Mr. H.

Cela peut être vrai à l'égard du com-X ij

# D u Commerce.

merce des productions; mais il n'en est pas de même dans le commerce des marchandises de main-d'œuvre.

#### Mr. N.

Pour avoir l'avantage de la balance argent par le commerce extérieur, il su que nos ventes y surpassent nos achats; les dépenses que la Nation fait chez elle font pas sortir l'argent du Royaume. C ainst qu'on peut concilier l'avantage luxe avec l'avantage de la balance en a gent pour une Nation.

# PREMIER DIALOGUE.

#### Mr. N.

Vous ne pouvez vendre à l'érranger les marchandifes que vous conformez chez Pourquoi n'en feroit-il pas de même vous. La masse de vos richesses commer-N'appercevez-vous pas que ceux qui la cables est bornée à la réproduction anbriquent ces marchandises, ne les ver nuelle de votre territoire; ainsi plus vous dent que pour acheter les production en consommerez, moins vous pourrez dont ils ont besoin; & qu'ainsileurs acht avoir de son argent, & moins aussi vous sont égaux à leurs ventes, sans auce pourrez lui acherer de marchandises dont avantage de balance en argent pour la Ne vous avez besoin, & que votre territoire rion dans ce commerce, qui n'est to ne produit pas. Votre commerce extéjours au fond qu'un commerce deprode rieur deviendroit donc fort borné, il y auroit peu de circulation d'argent, & peud'échanges entre vous & l'étranger. Ceseroit donc en réduisant ainsi votre commerce extérieur, que vous prétendriez à l'avantage de la balance en argent, & à l'avantage du luxe ? Cela est-il conséquent ? Cessez, mon cher ami, d'envisager le commerce entre les Nations comme un etat de guerre & comme un pillage sur l'ennemi : & persuadez-vous enfin qu'il ne vous est pas possible d'accroître vos ri-

chesses & vos jouissances, aux dépens d'autrui, par le commerce; & que votre unique intérêt, relativement à cet usage naturel de votre droit de propriété sur les productions qui vous appartiennent, el de le laisser entierement libre, afin que la plus grande concurrence possible d'acheteurs & de vendeurs vous assure le plu haut prix possible dans la vente de vos productions, & le plus bas prix possible dans l'achat des productions étrangeres ce qui procurera les plus grands accroisse meis possibles à votre agriculture, qui alors vous fournira les seuls moyens véritables & solides d'accroître votre commerce, vos richesses & vos jouissances.

#### Mr. H.

Il suffit de multiplier beaucoup les marchandises de main-d'œuvre, pour que vous puissiez en consommer beaucoup vous-mêmes. E en vendre beaucoup à l'étranger, qui en vous les payant en argent vous assur

PREMIER DIALOGUE. 327
rera par ce commerce l'avantage de la balance en argent, auquel se trouvera reuni
l'avantage du luxe.

#### selleja karaset s**Mrs.N.** Livilia alteratel Postas da sellim visitar de attribus sel

Plus vous multiplierez les marchande ses de main-d'œuvre, plus aussi vous multiplierez les Fabricans & Artifans qui achereront chez vous, ou chez l'étranger, des productions pour sublister & pour les matieres de leurs ouvrages Celles qu'ils acheteront chez vous vous ne les vendrez pas à l'érranger. Celles qu'ils acheteront de l'étranger enleveront l'argent qu'ils reçoivent de la vente de leurs ouvrages; ainsi cet argent ne contribuera pas chez vous à l'avantage de la balance en argent. Celles qu'ils acheteront de vous seront en diminution des ventes que vous feriez à l'étranger, dont vous retirerez d'autant moins d'argent, que les ventes que vous lui ferez seront diminuées par les achats que vos Fabricans & Artifans

feront chez yous. Ainsi votre objection suppose, dans les ventes de vos productions, un double emploi dont vous devez facilement appercevoir l'absurdité. D'ailleurs vous favez bien que pour multiplier les vendeurs de marchandises de maind'œuvre, il faudroit aussi multiplier les acheteurs, & que vous ne réussiriez pas dans cet arrangement, si vous multipliez les premiers sans multiplier les autres. Il faudroit donc préalablement enrichir les acheteurs étrangers pour étendre chez vous le commerce extérieur de marchandises de main-d'œuvre, & pour vous enrichir à votre tour par ce commerce aux dépens de l'étranger. Votre politique marchande peut-elle réunir ces deux conditions contradictoires?

#### ie en en en Mr. H.

รสทางใน ระบาง sb ระบางตัว

Ma politique n'est point contradictoire; car je n'ai nulle envie d'enrichir l'étranger, puisque je veux que nous nous procuPREMIER DIALOGUE. 329
rions sur lui l'avantage de la balance du
commerce.
Mr. N.

Je m'apperçois, mon ami, que vous êtes si occupé de cette balance que vous ne daignez pas me faire la grace de m'écouter. Voyons si, pour nous mettre d'accord, je ne pourrois point, en revenant sur nos pas & reprenant les choses de plus haut, parvenir à vous entendre mieux moi-même.

Qu'el est bien précisément l'avantage que vous voulez obtenir & que vous appellez balance du commerce?

# Mr. H.

Belle demande! Je vons ai déja dit que je voudrois que nous vendissions à l'étranger plus que nous ne lui acheterions.

#### Mr. N.

Cela me paroît difficile; car il est de fait que tout achat est vente & que toute vente est achat. Et je ne vois nul moyen

de vous satisfaire, à moins que vous ne consentiez à vendre à l'étranger des productions ou des marchandises qu'il ne payera point : auquel cas vous aurez en esset plus vendu qu'acheté, si tant est que cela puisse s'appeller vendre. Mais je doute qu'un tel commerce soit ayantageux.

#### Mr. H.

Ce n'est pas là ce que je veux dire: j'entends, & vous le savez bien, que l'étranger payera en argent le surplus des ventes que nous lui aurons faites, & qui surpasseront la somme de nos achats.

#### Mr. N

Vous vous êtes donc mal expliqué, ainsi que les auteurs dont vous avez emprunté vos idées & vos expressions, & c'étoit tout ce que je voulois ici vous faire remarquer. Au lieu de me dire que vous vouliez que nos ventes surpassassent nos

PREMIER DIALOGUE. 331 achats, ce qui est physiquement impossible, il falloit me dire tout simplement que vous vouliez achèter de l'argent avec vos productions. Et je ne vois point encore où est la dedans le grand prosit qui vous frappe; car il me semble que dans ce marché l'étranger ne vous donnera pas une somme d'argent plus forte que la valeur des productions que vous sui ven-

Vous ne me direz pas sans doute que l'argent des étrangers vaut mieux que vos marchandises. Car s'il valoit mieux, les autres Nations, qui ne sont pas plus dupes que vous, ne vous le donneroient pas en échange; puisque cet échange se fait librement des deux parts, c'est une preuve que les deux valeurs sont réciproquement & parfaitement égales. Or si l'argent des autres Nations vaut bien votre marchandise, & que votre marchandise vaille bien leur argent, l'avantage de l'échange me paroît fort égal de part & d'autre.

Mr. H

Mais ne voyez-vous pas que l'étranger consommena les marchandises qu'il achete, & qu'alors il ne lui en restera rien, au lieu que tout l'argent de son payement existera, encore dans nos mains, & accrostra notre richesse.

Mr. N.

Ah! je vous entends. Les productions & les marchandises se consomment, l'argent est durable: donc à votre compte l'argent vaut réellement toujours mieux que les marchandises, même à valeur égale. L'assertion est singuliere; mais vous ne poussez pas assez loin votre raisonnement. Car à la faveur de la propriété qu'a l'argent de se conserver, vous pourriez même avancer qu'il y auroit encore de l'avantage à donner, par exemple, cent mille écus en marchandises pour cinquante mille écus en argent (3); puisque l'étran-

PREMIER DIALOGUE. 333 ger consommeroit vos cent mille écus de marchandises, & que les cinquante mille écus en argent ne s'anéantiroient pas de même. Et ce que je dis là de cinquante mille écus vous pouvez le dire de mille écus & même d'un écu: de forte qu'il vous seroit facile de conclure qu'une Nation, feroit bien de vendre à l'étranger pour un écu, une production ou une marchandife qu'elle eût pû vendre dans l'intérieur de son pays pour cent mille écus. C'est dommage que malgré vos raisonnemens & ceux des partisans de votre opinion, ce commerce ne soit pas attrayant; car, pour peu qu'une Nation voulut s'y livrer, elle ne manqueroit point de vendeurs d'argent qui s'empresseroient de satisfaire son goût pour ce métal; elle jouiroit selon vous de l'avantage le plus décidé dans la balance de son commerce; elle verroit sans cesse accroître sa richesse pécuniaire. Il y a cependant des gens qui pensent de bonne foi que, de cette maniere, elle verroit accroître enmême tems

<sup>(3)</sup> C'est à peu près le cas où se trouvent toutes les Nations qui par des prohibitions de commerce sont baisser le prix de leurs productions.

sa pauvreté réelle, & j'avouerai que je fuis de ces gens là ; & qu'il me paroîr évident d'après cet exemple, que la solde en argent de la balance du commerce . n'est point du tout une preuve d'augmentation de richesse pour la Nation qui la reçoit. Peut-être conviendrez-vous quelque jour de cêtte vérité. Du moins vous crois-je à présent trop raisonnable pour entreprendre de soutenir que l'argent vaille mieux que les productions. Or s'il ne vaut pas mieux, comme cela me femble de la derniere évidence, dires moi quelle raison celui qui a échangé ses productions ou ses marchandises contre de l'argent, a t-il de s'applaudir de son marché plus que celui qui a échangé fon argent contre des productions ou des marchandifes.

L'étranger, me dites-vous, consommera les marchandises qu'il vous achete, & il ne lui en restera rien. N'est-ce donc rien que de satisfaire à l'emploi final de toute richesse, de jouir? Quand vous aurez dépensé l'argent que l'étranger vous aura donné en payement, il ne vous en restera pas davantage, & vous serez encore au pair. Si vous vouliez ne pas dépenser cet argent;

PREMIER DIALOGUE. 335

ce seroit vous qui auriez perdu au marché, car l'étranger auroit joui, & vous vous seriez privé de jouissance. Vous mériteriez alors qu'on vous dise de votre argent, comme Lasontaine à l'avare de sa fable,

Mettez une pierre à la place, Elle vous vaudra tout autant

#### Mr. H

Mais vous, qui connoissez si bien la néressité d'avoir des capitaux en avances pour l'agriculture, pour la construction des bâtimens, pour l'exploitation & l'amélioration des terres, pour l'établissement de manusactures prositables, &c. ne pensez-vous pas que la formation du capital de ces avances exige que l'on accumule beaucoup d'argent; & que par conséquent la balance du commerce qui accroît la masse de notre numéraire rend cette accumulation plus facile; & doit accroître ainsi les avances de tous nos travaux utiles; d'où suivra l'accrossement des productions & de la population.

induterante de la completa del completa de la completa de la completa de la completa del completa de la completa del la completa del la completa de la completa del la completa del la completa de la completa de la completa del la co

Non, mon ami, je ne pense point que la solde en argent de la balance du commerce puisse influer en rien sur ces objets importans. Les avances nécessaires pour tirer le plus grand produit possible du territoire ne dépendent point de la quantité du pécule. Parcourez les fermes & les atteliers, & voyez quels sont les fonds de ces avancés si précieuses. Vous trouverez des bâtimens, des bestiaux, des semences, des matieres premieres, des meubles & des instrumens de toute espece. Tout cela vaut de l'argent sans doute, mais rien de cela n'est de l'argent; & l'accroissement de tout cela bien loin de pouvoir résulter de l'accumulation de l'argent qui intercepteroit la circulation, feroit baisser le prix des productions, & diminueroit

PREMIER DIALOGUE. 337 diminueroit par conséquent les profits de la culture & la possibilité d'en augmenter les avances; l'accroissement de tout cela résulte uniquement du bon emploi des dépenses. Tant que les productions de la culture se consomment pour l'exécution des travaux nécessaires pour multiplier les récoltes; tant que la totalité des récoltes, ou du moins leur plus grande partie, se consacre pour ainsi dire à n'être que des avances pour préparer des récoltes nouvelles, les avances, les capitaux, les travaux utiles, les productions, les richesses, la population, croissent sans cesse avec rapidité (4). C'est ce qu'on voit

<sup>(4)</sup> Tant que les richesses suivent cet ordre de prospérité croissante, il est à remarquer que nusse fortune n'étant oissve, & toutes trouvant au contraire un emploi extrêmement prositable dans l'agriculture, très peu de personnes veulent consentir à prêter leur fonds à autrui, & que par conséquent l'intérêt de l'argent doit se soutenit fort haut. Ce n'est qu'à mesure que les propriétaires se rassemblent dans les villes, que la con-

ordinairement dans les sociétés naissantes; c'est ce que vous voyez actuellement dans les Colonies Angloises de l'Améri-

fommation s'éloigne de la production, que le voiturage & les dépenses stériles s'étendent, & que les arts de luxe s'établissent, qu'il peut se former des fortunes pécuniaires qui s'accumulent principalement par les Commerçans & les Artisans lesquels économisent sur leurs salaires, en en soustrayant une partie à la circulation au désavantage des prix & de la réproduction. Ces fortunes multipliées entre les mains de gens qui, accourumés à la vie sédentaire des villes, veulent sur leurs vieux ans jouir paisiblement & sans embarras, multiplient l'offre de prêter, & font baisser par conséquent les conditions du prêt ou L'intérêt de l'argent. C'est par cette raison que cet. intéret sera toujours le plus bas dans les lieux où le commerce de revendeur & le luxe seront le plus érendus. Et c'est encore par cette raison que le baissement de l'intérêt de l'argent n'est point du-tout, comme on l'a pensé, la preuve d'une augmentation de richesse. Cette observation que je développerai ailleurs, est absolument confirmée par l'histoire; & il est étonnant combien d'erreurs politiques sont nées de ce qu'elle n'avoit point encore été faite.

PREMIER DIALOGUE. 339 que Septentrionale; c'est ce que l'on verroit dans tous les pays où il y a des terres en friche, ou susceptibles d'amélioration, s'ils étoient gouvernés suivant les loix de l'ordre naturel. Il ne faut presque point de fonds en argent pour opérer cet effet salutaire, & encore moins d'accumulation d'argent; car cette accumulation y seroit absolument opposée. Quand cette distribution de dépenses cesse, quand on ne consacre plus à la culture que la portion absolument nécessaire pour l'entretenir in statu quo, que ce que nous appellons les reprises des cultivateurs, l'accroissement des avances s'arrête par-tout; elles peuvent passer de main en main, il peut s'en former d'un côté aux dépens d'autres qui se détruisent, mais elles n'augmentent point en totalité. Quand on ne laisse pas même aux cultivateurs leurs reprifes indispensables, quand les propriétaires négligent le soin de leurs domaines, pour se livrer enrierement ou principalement à des dépenses de luxe,

quand ils fixent leur féjour dans les grandes villes, quand la conformation s'éloigne par-tout du lieu de la producsion, quand on imagine de gêner le commerce, sous prérexte d'en rendre la balance plus avantageuse, comme cela est arrivé à plusieurs Nations de l'Europe; les ávances, les richesses, les entreprises utiles, les travaux nécessaires, les productions, les revenus, la population diminuent par une force irréfistible. Voil la loi physique imposée par la nature, & suivant laquelle on peut juger du son passé, présent & futur des Empires, par la conduite qu'ils riennent & qu'ils on tenue. Il est impossible qu'à l'aspect de cette loi évidente, universelle, facrée, simple & sublime, vos petites combinai sons de balance ne vous paroissent pas aussi futiles & aussi peu dignes d'arrêtes notre conversation qu'elles le sont en effet.

#### Mr. H.

Mais à quoi donc, mon ami, réduiser

PREMIER DIALOGUE. 34E vous cet avantage de la folde en argent de la balance du commerce qui a occupé prefque toutes les Nations Européennes, E qui a été vanté par tant d'Errivains el-lébres.

#### Mr. N.

A rien, & peut-être à moins. Car je suis fort porté à être là-dessus de l'avis. des Commerçans, qui ne craignent rien tant que de rapporter l'argent de l'étranger quand ils lui ont voituré nos productions, parce qu'ils favent qu'il n'y a rien pour eux à gagner sur l'argent, & que ce retour est la preuve qu'ils n'ont pas pu étendre leurs achats comme ils l'auroient voulu. A la fin de la guerre de 1740, les Anglois trouverent leur pécule augmenté de cinq millions de livres sterling, & ils en conclurent que leur Nation étoit appauvrie, & que leur commerce ayang été ralenti leur argent avoir eu moins d'emploi chez l'étranger en achars de marchandifes. Ils ne pensoient pas alors

merce.

Il y a des Nations qui ont des mines & d'autres qui n'en ont point. Comme l'or & l'argent ne font pas confommables, & que leur propriété ufuelle est assez bornée, les Nations qui ont des mines trouvent évidemment un très grand avantage à payer ce que vous appellez la balance en argent, c'est-à-dire, à vendre leur argent pour d'autres productions usuelles & confommables; puisque c'est pour ces Nations le seul moyen de soutenir la valeur & de s'affurer le débit de l'or & de l'argent, qui font des productions de leur territoire. Pour les Nations qui n'ont point de mines & dont les productions font confommables & usuelles, c'est un désavantage que d'être obligées de se livrer au commerce extérieur; car c'est une preuve qu'elles manquent dans leur propre pays de consommateurs en état de payer les productions qui y croissent; ce qui les nécessite à les débiter au-dehors,

PREMIER DIALOGUE. 343

& ce qui multiplie les frais de commerce aux dépens de ces Narions pour lesquelles le commerce extérieur est alors un mal nécessaire, & même indispensable pour soutenir la valeur de leurs productions : & pour éviter le plus grand mal qui réfulteroit de leur avilissement. Dans ce commerce extérieur, qui dans tous les cas doit toujours être infiniment libre & débarrassé, ainsi que le commerce intérieur, de toutes gênes, de toutes contributions, & de toutes vexations quelconques; dans ce commerce extérieur, dis-je, c'est encore un désavantage pour une Nation de ne pouvoir pas trouver à échanger ses productions contre d'autres productions à son usage, & d'être obligée de prendre en retour un gage intermédiaire, tel que l'argent qui considéré comme monnoye (5) ne peut servir à rien que lorsqu'il est

<sup>(5)</sup> L'argent, consideré comme matiere de meubles, est une marchandise comme une autre, se moins utile que beaucoup d'autres, qui

échangé contre des productions, ce qui exige alors un double commerce & de doubles frais de transport & déchange aux depens des Nations.

Nous ne pouvons donc nous dispenser de conclurre, mon cher ami, que le commerce extérieur est un pis-aller pour les Nations auxquelles le commerce intérieur ne sussit pas pour débiter avantageusement les productions de leur pays; &

s'achete comme une autre à valeur pour valeur égale, mais qui n'accroît point du-tout la masse du pécule ou du numéraire circulant, & qui n'a aucun des effets que l'on a attribués à la balance du commerce, dans laquelle les partisans de cette balance n'ont jamais envisagé que l'accroissement de l'argent monnoye.

Il feroit facile de prouver évidemment aux gens riches qu'ils pourroient faire de leur richesse unusage beaucoup plus prositable pour eux-mêmes & pour la Nation, que de l'employer en bijoux & en vaisselle d'argent. Mais c'est à quoi l'on doit se borner sur cet article, qui n'a point de rapport à ce qu'on appelle la balance en argent du commerce, & sur lequel comme sur bien d'autres il ne faux que lumiere & liberté.

PREMIER DIALOGUE. 345
que la balance en argent est un pis-aller
dans le commerce extérieur pour les Nations qui ne peuvent pas rapporter en retour des productions à leur usage. Il est
bien singulier que des Ecrivains, dignes
d'ailleurs d'avoir plus de lumieres, ayent
attaché tant d'importance à cette balance
en argent, qui n'est que le pis-aller du
pis-aller du commerce.

Ce n'est pas cependant que lorsqu'elles ne peuvent mieux faire les Nations ne fassent bien de recevoir en argent la balance de leur commerce; car il est clair qu'un pis-aller vaut mieux que rien. Mais on doit toujours s'en rapporter à la liberté générale pour fixer les cas où l'on peut avoir recours à ce pis-aller, qui n'est présérable qu'à la nullité du commerce, & qui, dans les occasions où il peut avoir lieu, est au moins aussi avantageux à la Nation qui paye la balance qu'à celle qui la reçoit.

Cessez donc, encore une fois, mon

ami, cessez de vous égarer avec les Spéculateurs politiques qui cherchent à vous perfuader que dans votre commerce vous pouvez profiter aux dépens des autres Nations: car un Dieu juste & bon a voulu que cela fût impossible, & que le commerce, de quelque maniere qu'il s'exécutât, ne fût jamais que le fruit d'un avantage évidemment réciproque. Et reconnoissez une fois pour toutes ce principe fondamental & sans exception: que dès que vous admettrez la pleine & entiere liberté de la concurrence entre les vendeurs & les acheteurs de toute espece, vous jouirez du commerce le plus avantageux possible, & de l'assurance de faire les meilleurs marchés possibles dans vos ventes & dans vos achats. Mais dès que vous gênerez en quoi que ce soit cette liberté, vous vous exposerez à des perres immenses & inévitables, dont la balance en argent de votre commerce, laquelle n'est point un avantage, ne vous dédommagera pas.

# PREMIER DIALOGUE. 347

#### Mr. H.

Laissons-là, mon ami, cet article de la balance en argent qui nous éloigne en effet de notre question.

Il est, sur des points plus importans, des objections qui renaissent encore dans mon esprit. Je ne puis vous dissimuler, par exemple, qu'il me semble toujours que les Marchands régnicoles contribuent par leurs dépenses au débit des productions du pays. D'ailleurs ne contribuent-ils pas aussi comme tous les Citoyens aux besoins de l'Etat?

#### Mr. N.

Je vous ai déjà fait observer, monami, que ce n'est pas le débit des productions qui manque dans une Nation, où la plus grande partie des Citoyens ne consomment jamais autant qu'ils voudroient consommer, c'est le bon prix qui manque lorsqu'il n'est pas assuré par une libre concurrence de commerce: plus il y

auroit dans ce cas d'acheteurs chez une Nation qui ne payeroient qu'avec les gains qu'elle leur payeroit elle-même, plus elle perdroit dans le débit de ses productions, dont la concurrence générale ne soutiendroit pas le prix.

Le débit ne peut s'étendre au-delà de la quantité des productions qu'il y a à vendre. En vain le débit feroit-il accordé à une partie des habitans au préjudice des autres, il n'y auroit toujours que le même débit qui ne fauroit excéder la maffe des productions que l'on peut vendre. En me réitérant votre objection, vous ne calculez que d'après le débit; mais l'ordre économique a d'autres régles sur les progrès de la prospérité & fur la destination la plus avantageuse des dépenses, qui complettent le débit dans le commerce intérieur des productions du territoire. On ne peut pas se proposer d'accroître la concurrence des acheteurs dans le commerce intérieur pour augmenter les prix & te débit. Car dans

PREMIER DIALOGUE. 349 les dépenses de la Nation, il ne peut y avoir d'acheteurs qu'autant qu'ils font payés eux-mêmes pour pouvoir acheter; la concurrence des acheteurs, les ventes, les achats, le débit, tout y est assujetti à la mesure des dépenses que peuvent faire les possesseurs des productions du remitoire. Car ce sont ces possesseuxmêmes qui payent les consommateurs du pays, & c'est avec l'argent que ceux-ci reçoivent qu'ils achetent les productions de ceux-là, & leur rendent ce qu'ils ont payé. Le commerce intérieur d'une Narion ne peut s'étendre au-delà de la circonférence de ce cercle dans lequel il est renfermé. Ce n'est que par l'entremise de la pleine liberté du commerce extérieur, que les productions d'une Nation peuvent participer constamment au prix qui a cours entre les autres Nations commerçantes : ainsi le débit que l'on dit qui est procuré dans le commerce intérieur par la dépense des Commerçans qui s'enrichissent au préjudice de la pleine

go Du Commerce.

liberté, ne peut être que fort désavantageux & un désordre dans la distribution des dépenses (6).

Il en seroit de même des impositions qui ne seroient payées que sur des gains que la Nation payeroit à ceux qui seroient imposés; car tout impôt ne peut être payé, sans déprédation, que par les revenus du territoire.

Les Marchands revendeurs savent conferver leurs gains & les préserver d'im-

(6) Il n'en est pas du débit des productions d'un territoire comme de celui d'une boutique. Un Marchand qui a débité les marchandises de sa boutique, peut en racheter d'autres, continuer & accroître son débit. Mais le débit d'un Laboureur est borné par la nature; quand il a vendu sa récolte, il ne sauroit étendre ses ventes plus loin. Ce n'est donc que par le bon prix de sa vente qu'il peut augmenter son bénésice.

En vain, diroit-on qu'après avoir vendu sa récolte, il acheteroit celles de ses voisins pour les revendre. Car ses voisins sont dans le même cas que lui, & il n'augmenteroit pas les productions du territoire en devenant lui-même Marchand.

PREMIER DIALOGUE. 351 pôts; leurs richesses, ainsi qu'eux-mêmes, n'ont point de patrie; elles sont inconnues, ambulantes & dispersées dans tous les pays de la sphere de leur commerce, & sont tellement confondues en detres actives & passives, qu'on ne peut les évaluer pour les assujerrir à des impositions proportionnelles. Si on impose les marchandises commerçables, l'imposition s'étend également sur le commerce des Négocians régnicoles, & sur celui des étrangers, mais les uns & les autres s'en préservent sûrement dans leurs ventes & dans leurs achats en les faifant retomber, comme de droit, sur la Nation, c'est-à-dire, sur les revenus des biensfonds. Car le fervice du commerce ne peut être chargé d'un impôt qui en enleveroit la rétribution & en aboliroit l'exercice, si cer impôt n'étoit pas réuni aux frais du commerce, à la décharge des Commerçans régnicoles & étrangers qui en font les avances. Ainsi les richesses des Marchands revendeurs régnicoles, ne

font pas moins féparées de celles de la Nation, que le font les richesses mêmes des Marchands revendeurs étrangers. La Nation ne doit donc avoir plus de prédilection pour les uns que pour les autres dans la concurrence de fon commerce, qu'autant qu'elle me préjudiciera point à cette concurrence générale, qui est toute à son avantage par l'épargne sur les frais du commerce & par la communication des prix entre les Nations commerçantes.

#### Mr. H.

Les impôts de la République de Hollande ne sont-ils pas établis sur le commerce de cette République? La puissance des Hollandois n'a-t-elle pas été redoutable aux autres Nations par ses armées le par sa marine militaire, soutenues par les impositions payées par les Commerçans? Et malgré ces grandes impositions ces Commerçans n'étoient-ils pas encore sont opulens? Si cette Province eût été réunie à la France n'auroit-elle pas beaucoup augmenté

# PREMIER DIALOGUE. 353 la puissance du Royaume? Pourquoi ditesvous donc que notre commerce maritime ne contribue pas à accroître les revenus de

#### Mr. N.

l'Etat par les impositions qu'il paye?

Le commerce de la Hollande a pu payer de fortes contributions à la République, parce que le commerce des autres Nations étoit chargé aussi d'impositions considérables qui augmentoient par-tout la rétribution des Commerçans aux dépens des Narions mêmes qui levoient des impôts fur leur commerce. Ainfiles Commercans Hollandois ont pu, sur-tout par l'épargne dans les dépenses de leur navigation, foutenir leur concurrence avec les Commerçans des autres Nations. & subvenir aux contributions qu'ils payoient à la République; lesquelles n'auroient pas pû être à beaucoup près si considérables, si les Commerçans habitans dans les autres pays n'avoient été forcés d'augmenter leurs rétributions

pour se dédommager des impositions qu'on avoit mises sur leur commerce. De quelque maniere que vous envisagiez cet obiet vous appercevrez toujours que le commerce fait retomber nécessairement les impositions dont on le charge sur ceux qui mettent à contribution les services que leur rendent les Commerçans. Si la Hollande, dites-yous, étoit une province de France, elle augmenteroit beaucoup la puissance de la Nation par la contribution que l'Etat en retireroit. Mais ne considé rons pas la Hollande comme simplement commercante; il faut aussi l'envisager comme propriétaire d'un territoire qui produit beaucoup; de Colonies dont les productions lui sont très-profitables; de mers d'où elle tire par la pêche un grand produit. Ainsi comme propriétaire elle peut fournir de fortes contributions qui Le tirent d'un fonds productif, & qu'il ne faut pas confondre avec les impolitions qu'on leveroit sur le service de ces Commerçans; car ce service doit leur être

PREMIER DIALOGUE. 375

payé. Si vous le chargez d'impositions il faut que ces Commerçans augmentent d'autant leur rétribution, aux dépens de ceux qui la payent. Le fervice des Commerçans Hollandois peut nous être fort avantageux dans notre commerce, s'ils nous font payer leur rétribution moins cher que les autres Commerçans. Or cet avantage seroit détruit par la contribution que vous leveriez sur leur service; vous diminueriez les prix des productions que vous leur vendez, & vous renchemmez celles que vous leur achetez; ou bien le commerce cesseroit entre vous & ces Commerçans : alors ces Commerçans eux-mêmes disparoîtroient & leur contribution aussi.

# ground avances Hotel avances from the ground avances Hotel

Je comprends assez en esset que si nous mettons des impositions sur nos Commerques mêmes, nous nuisons à notre propre tommerce; & c'est pourquoi je pense qu'on n'en doit jamais mettre que sur les Com-

merçans étrangers qui nous les payeront aux dépens de leur rétribution. Ces impositions sur les Commerçans étrangers auront deux bons effets, elles augmenteront les revenus de l'Etat, sans charger la Nation, & elles donneront à nos Commerçans régnicoles l'avantage de la concurrence sur les Commerçans étrangers.

#### Mr. N

N'appercevez-vous pas; mon ami, que vous établiriez par cette imposition, en faveur de vos Commerçans, une sorte de privilége exclusif qui seroit très-préjudiciable à votre propre commerce. Faires donc pour un moment abstraction de vos Commerçans, & pensez que pour nous procurer dans notre commerce le plus grand avantage possible, il faut y admettre une pleine & entiere liberté de concurrence de Commerçans de tous les pays, pour vendre toujours à ceux qui peuvent & qui veulent nous acheter le plus cher, & pour acheter à ceux qui

PREMIER DIALOGUE. 357 veulent & qui peuvent nous vendre au meilleur marché, & qui le feront ainsi pour entretenir leur commerce avec nous à l'exclusion les uns des autres. Si au contraire vous repoussez par vos impositions les Commerçans étrangers', ils n'apporteront chez vous les marchandises dont vous avez besoin qu'en faisant retomber sur vous-même les impositions dont vous auriez voulu les charger, & ils n'y acheteront les vôtres qu'en supprimant, aux dépens du prix de vos ventes cette même imposition. De-là vous établiriez chez vous des prix courans qui seroient désavantageux pour vous dans vos ventes & dans vos achats, & dont vos propres Commerçans sauroient bien profiter à votre préjudice. Les Commerçans étrangers vous feroient donc payer à vous-même l'imposition que vous auriez cru mettre sur leur rétribution, & par les prix qui s'établiroient à votre désavantage dans votre commerce, vous la payeriez encore à vos propres Commerçans.

#### Mr. H.

Mais si les autres Nations mettent des impositions sur vos Commerçans, ne ferez vous pas bien d'user de représailles & d'en mettre aussi sur les leurs? Laisserezvous le commerce des autres Nations libre & immune, tandis que les autres Nations gêneront le vôtre & le soumettront à des contributions ? L'avantage de cette liberté de commerce ne seroit pas égal de part & d'autre.

#### Mr. N.

N'oubliez pas, mon ami, que ces impositions que nous mettrions par repréfailles sur les Commerçans étrangers seroient toujours à notre préjudice, & rembourfées par nous-mêmes à ces Commerçans, au détriment du prix des marchandises que nous leur vendrions; détriment qui s'étendroit même inévitable. ment pour nous jusqu'aux prix de celles que nous vendrions à nos propres Con-

PREMIER DIALOGUE. 359 mercans. Au reste je dirai comme vous mais dans un fens bien opposé, que l'avantage de la liberté & de la franchise que nous donnerions feuls au commerce ne seroit pas égal de part & d'autre. Non, fans doute, il ne feroit pas égal pour les Nations qui banniroient de chez elles la concurrence des acheteurs & des vendeurs par des gênes & par des impositions. Les Commerçans & les Voieuriers de toutes les Nations abonderoient chez nous où ils ne trouveroient pas ces obstacles, & fuiroient de chez ces Nations imprudentes qui mettroient des entraves à leur liberté. Mais cela même éclaireroit bientôt ces Nations; elles ne tarderoient pas à devenir attentives aux effets de cette concurrence d'acheteurs, de vendeurs, & de voituriers, qui nous assureroit la jouissance du meilleur prix possible dans nos ventes & dans nos achats, & qui hâteroit rapidement les progrès de notre prospérité & de notre puissance; & elles ne nous laisseroient pas long-tems

profiter seuls d'une concurrence qui les avertiroit sérieusement de rentrer comme nous dans l'ordre naturel du commerce, lequel ne suggere aucun motif de guerre, ni aucune réserve dans les traités de paix. On reconnoîtroit alors que toutes les guerres & toutes les réserves relatives au commerce ne peuvent avoir pour objet qu'un monopole, involontaire peutêtre, de la part des Négocians régnicoles, mais toujours funeste aux Nations qui ne distinguent pas leurs intérêts de celui de leurs Commerçans, & qui se ruinent à soutenir des guerres pour assurer aux Agens nationaux de leur commerce un privilége exclusif qui leur est préjudiciable à elles-mêrmes.

#### Mr. H.

Comment faites-vous, mon ami, pour accorder les contradictions que je vois dans vos idées ? Vous me distez il n'y a qu'un moment que les Marchands savent se préferver surement des impositions & les faire

PREMIER DIALOGUE. 361 retomber sur les Nations mêmes qui les imposent; & vous me dites à present que la franchise & l'immunité attireroient chez nous les Commerçans de toutes les Nations, & que les impositions qu'on mettroit sur leur commerce dans les autres pays les éloigneroient des lieux où l'on voudroit les y soumettre. Si les Commerçans fuient les impositions, comme cela me paroît naturel, c'est donc une preuve que ces imposizions leur sont à charge; & si elles leur sont à charge, c'est donc une preuve qu'ils n'en sont pas complettement dedommages par les Nations avec lesquelles ils commercent, & qu'ils payent réellement au moins une partie de ces impositions aux dépens de leurs salaires & des richesses qui leur sont propres. Or si les Commerçans peuvent payer des impositions sur leurs salaires, le Gouvernement peut donc lever précisément sur eux des impositions qui ne seront point à charge aux autres Citoyens. Alors ces impositions qui servient en perte pour les Commerçans, seroient en profit pour le fisc; & mujours elles servient prises sur le produit

de leur commerce, qui, à cet égard, deviendroit contribuable.

#### Mr. N.

Si les Commerçans étoient exposés, comme vous le présumez, à payer les impositions que les Nations établissent fur le commerce, ce seroit une raison de plus pour les attirer de toutes parts chez celles où le commerce seroit immune; car la rétribution dûe à leur service doit leur être assurée, autrement ils abandonneroient le métier. Mais comme ils sont les maîtres de s'affranchir de cette contribution, votre objection porte à faux. Il y a donc d'autres inconvéniens qui leur font redouter ces impositions. Ces autres inconvéniens ne sont que trop réels; car outre les délais, les recherches & les autres formalités litigieuses des Publicains, les impositions sur le commerce font baisser le prix des productions que l'ona besoin de vendre, & renchérissent celles que l'on voudroit acheter de l'étranger, ce qui resserre beaucoup le commerce.

PREMIER DIALOGUE. 363 Le bas prix d'un côté détermine à consommer celles que l'on voudroit vendre, ou à en négliger la culture. Le renchérifsement de l'autre, oblige à se passer de celles que l'on voudroit acheter de l'étranger, parce que l'on ne peut acheter qu'autant que l'on vend; or vendre à bas prix & acheter cher, rompent la mesure entre les ventes & les achats, & préjudicient l'un à l'autre. Voila pourquoi les exportations, les importations, les prix, le commerce, les Commerçans, n'ont aucune marche assurée chez les Narions qui imposent leurs marchandises & leur commerce en croyant imposer les marchandises & le commerce de leurs voisins.

#### Mr. H

Ces méprises au moins n'ont pas lieu à l'égard du commerce des Colonies agricoles, quand la métropole le réserve à ses Commerçans pour s'assurer à elle-même tout le prosit de ce commerce. Car la métropole en tablissant ses Colonies n'a pû avoir pour

but que son propre avantage, & elle ne doit pas oublier ce but sondamental dans son commerce avec elles.

#### Mr. N.

Sans doute la métropole doit toujours être occupée de son avantage, & c'est aussi pour son avantage qu'elle doit s'assurer de tout le prosit de son commerce, c'est-à-dire, du commerce de toutes les provinces qui la composent. Ainsi elle doit tenir à cet égard la même conduite pour ses Colonies & pour ses Provinces. Or elle ne. peut profiter plus complettement de son commerce qu'en assurant chez elle la liberté entiere de la concurrence des Commerçans de tous pays. Vous allez commercer aux Indes, à la Chine, &c. Croyez-vous qu'il fût avantageux aux Nations de ces pays de vous interdire le commerce chez elles? Pourquoi penseriez-vous donc qu'il vous seroit avantageux de l'interdire chez vous aux étrangers?

# PREMIER DIALOGUE. 365

# Mr. H.

Confondez-vous les intérêts des Colonies avec ceux de la Métropole, c'est-à-dire, avec ceux des provinces qui la composent?

#### Mr. N.

Les Colonies de la Métropole fontelles fous un autre domination que les autres Provinces de la Métropole? L'intérêt général de la Nation n'embrasse-t-il pas tous les intérêts particuliers des Provinces foumisses à la même domination? Pouvez-vous détacher les intérêts particuliers de quelques-unes de ces Provinces de l'intérêt général de la Nation? Et pourriez-vous nuire à l'intérêt particulier de ces mêmes Provinces sans préjudicier à l'intérêt général de la Nation?

#### Mr. H.

Les Colonies ne sont-elles pas par elles-mê-

mes détachées de la Métropole ? N'y a-t il pas entr'elles & la Métropole un commerce extérieur, semblable à celui que la Métropole entretient avec les étrangers? Or la Métropole ne tend-elle pas à gagner sur les autres Nations autant qu'elle le peut pat son commerce? Pourquoi ne profiteroi-elle pas aussi du même avantage sur ses Colonies?

#### Mr. N.

Je pourrois vous répondre tout simplement que les Colonies ne sont pas des Nations étrangeres à la Métropole; & dès-lors votre comparaison disparoîtroit. Mais vous devez de plus rémarquer que le commerce qui s'exerce entre les Nations, abstraction faite de leurs Commerçans revendeurs, n'est pas différent du commerce que les Provinces de chacune de ces Nations exercent entr'elles, & de celui que deux habitans du même pays exercent entr'eux; car chacun tend à prositer par le commerce autant qu'il le peur dans ses ventes & dans ses achats.

PREMIER DIALOGUE. 367 Cette intention est, il est vrai, réciproque entre les contractans, ce qui réduit les échanges à valeur pour valeur égale. Plus vous méditerez sur le commerce, plus vous appercevrez qu'il est soumis par-tout à cer ordre général, & que toutes les loix que les Nations peuvent établir pour l'intervertir seront toujours préjudiciables à leurs instituteurs (7).

#### Mr. H.

Mais, si l'on admettoit ainsi une liberté générale de concurrence, que deviendroit notre marine marchande qui nous fournit des matelots?

#### Mr. N.

Devenez riche par la liberté de votre propre commerce; votre marine mar-

<sup>(7)</sup> Voyez le Mémoire qui commence le Journal de l'Agriculture, du Commerce & des Finances du mois d'Avril 1766.

# 368 Du Commerce.

chande s'étendra à raison de vos richesses & formera des matelots dont l'apprentissage vous coûtera bien moins cher. Toute Nation riche qui a des ports a toujours une grande marine marchande. Les Commerçans, les Marchands, les Armateurs, les Voituriers, ne manquent jamais de s'accumuler autour des riches. Quand vous admettrez la liberté générale de la concurrence, votre marine marchande sera donc comme les marines marchandes des autres Nations maritimes riches & puissantes.

#### Mr. H.

Mais si une Nation ne protége pas ses Commerçans présérablement aux Marchands étrangers, elle n'aura pas chez elle assez de Commerçans pour étendre la concurrence de son commerce & la préserver du monopole des Commerçans étrangers.

#### Mr. N.

Sans doute, il faut qu'une Nation protége

PREMIER DIALOGUE. 369
protége ses Commerçans; mais il est
encore plus intéressant pour elle de protéger son commerce. Aussi tous vos raisonnemens vous ont-ils conduit ensin à
revenir à la nécessité de la libre concurrence, dans laquelle le commerce vous
avoit paru, comme aux Négocians, nonseulement stérile, mais nuisible.

Ne nous reprochez donc plus de regarder le commerce simplement comme sérile, vous, qui conjointement avec les Négocians, aviez entrepris de nous prouver que même dans le cas le plus avantageux, & le plus conforme à l'ordre naturel, il est nuisible. Avouez plutôt, mon cher ami, que l'espece de protection qu'une Nation doit à ses Commerçans ne peut pas consister dans des priviléges exclusifs; que ce ne peut être que l'immunité, jointe à la sûreté de leur navigation contre les attaques des Pirares & des Commerçans étrangers, foutenus par les forces maritimes de leurs Nations. En effet avec ces conditions, toute Nation

riche & puissante qui a des ports, ne manquera jamais d'Armateurs, ni de Commerçans; les gains du commerce les attirent & les rassemblent partout où il y a des richesses qui assurent les succès d'une profession aussi estimable & aussi lucrative.

Vous commencez à convenir que la Nation doit étendre autant qu'elle le peut la concurrence de fon commerce, vous songez à la préserver du monopole des Commerçans étrangers, & pour y parvenir vous la livreriez au monopole des Commerçans régnicoles? Ce n'est pas sé rieusement, mon ami, que vous faites cette proposition. Vous comprenez trop bien à présent qu'il n'y a que la franchise & la liberté absolues du commerce qui puissent multiplier les Commerçans régnicoles & étrangers, faire disparoître le monopole, restraindre les frais onéreux, affurer aux Nations le plus haut prix possible dans leurs ventes & le plus bas prix possible dans leurs achats, & leur procurer ainsi le commerce le plus étendu & le plus avantageuxauquel elles puissent prétendre.



SUR

# LES TRAVAUX

DES

ARTISANS.

# SECOND DIALOGUE.

#### MR. H.

DANS notre derniere conversation; nous nous sommes bornés aux raisons qui vous ont engagé à rensermer le commerce dans la classe que vous appellez stérile; mais cette classe à laquelle vous donnez le nom de stérile, par opposition à celle que vous appellez productive, en bornant, comme vous le faites, l'idée de la production aux richesses qui naissent de la terre, doit donc comprendre tous les autres tra-

# 372 SUR LES TRAVAUX DES ARTISANS.

vaux tous les autres services qui ne sont pas employés immédiatement à faire renaitra ces richesses, & à en faire le débit à la vente de la premiere main. J'avoue qu'il seroit difficile, selon votre division, de les renfermer tous sous une même dénomination générale, autre que celle que vous avez choisie; car le Commerce, les Sciences, les Arts, la Magistrature, l'Etat militaire, les Domestiques, les Rentiers oisifs, les Mendians même, présentent tant d'objets, de services, de travaux, & d'usages différens, relativement à la production, prise dans le sens physique le plus rigoureux, que je ne vois pas de dénomination générale qui leur soit exactement commune à tous. C'est par cette raison même que j'ai de la peine à admettre votre division, & les dénominations que vous y avez attachées pour la rendre sensible : elle me paroît d'autant moins exacte, que vous avez distingué les Propriétaires des terres des classes que vous nommez classe productive, & classe stérile.

#### Mr. N.

Vous devez remarquer, mon ami, que tout est entre-mêlé dans la Nature, que tout y parcourt des cercles entrelacés les uns dans les autres. Dans la communication nécessaire de ces mouvemens divers, on ne peut suivre, distinguer & considérer les objets, que par des idées abstraites qui n'arrangent, ni ne dérangent rien dans le physique, & qui n'embrassent rien que spéculativement & par parties dans cette complicarion. Chaque relation n'y peut être distinguée que par les causes & les effets qui la caractérisent : plus on se propose de parvenir à des distinctions précises, plus aussi l'on se réduit seulement à quelques causes, & à quelques effets au moyen desquess, sans perdre de vûe l'enchaînement total, on s'en représente distinctement les principales parties par leurs différens emplois dans l'ordre général de la Na-

A a iii

374 Sur les travaux des Artisans. ture. Ici, où l'on se borne à l'ordre phy-

ture. Ici, où l'on se borne à l'ordre physique le plus avantageux aux hommes
réunis en société, & où l'on considere en
gros les emplois des hommes qui concourent au bien public, on les distingue
par leurs causes & par leurs essets les plus
remarquables & les plus distincts, pour les
rapporter à de premieres classes générales.
Ce n'est que par de telles abstractions
qu'on peut examiner & apprécier les rapports réciproques de ces différentes classes
d'hommes & de travaux dans l'ordre de
la société, & leur donner les dénominarions les plus conformes à leur emploi,
pour s'énoncer avec précision, dans les
détails de la science économique.

L'idée de production, ou de regénérazion, qui forme ici la base de la distincrion des classes générales des Citoyens, est resserrée dans des bornes physiques, réduites si rigoureusement à la réalité, qu'elles ne sont plus conformes aux expressions vagues usitées dans le langage ordinaire. Mais ce n'est pas à l'ordre naSECOND DIALOGUE. 375 turel à se conformer à un langage qui n'exprime que des idées confuses & équivoques; c'est aux expressions à se conformer à la connoissance exacte de l'ordre

naturel, dans les distinctions rigoureu-

sement assujetties à la réalité.

J'apperçois que les distinctions de closse productive, & de classe stérile, ainsi entendues, vous paroissent ne pas permettre que l'on place entr'elles aucune autre classe; car il semble qu'il n'y a pas de milieu entre l'affirmatif & le négatif, entre une classe productive, & une classe non productive. Cela est vrai dans le cas qui excluent toutes autres relations; mais il vous est ici facile d'appercevoir, 1°. que les Propriétaires, qui ne font point les avances & les travaux de la culture, ce qui ne permet pas de les ranger dans la classe productive, ont commencé néanmoins par faire de premieres avances pour mettre leurs terres en état d'être cultivées, & restent encore chargés de l'entretien de leur patrimoine, ce qui ne

Aaiv

permet pas non plus de les confondre avec la classe sérile, 2°. qu'il y a une communication continuellement entretenue entre les deux classes extrêmes par la recette & la dépense d'une classe intermédiaire. L'ordre de la société, suppose donc essentiellement une troisieme classe

de Citoyens, premiers préparateurs & conservateurs de la culture, & Propriésaires dispensateurs du produit net.

C'est sous ce dernier aspect qu'il faut considérer en particulier certe classe mixte, par rapport aux deux autres: leur communication entr'elles, est une suite de la communication qu'elle a elle-même avec ces classes. La distinction de la classe des Propriétaires, est donc tout d'abord inévitable pour suivre clairement, & sans interruption, la marche des communications entre les dissérentes parties de l'ordre de la société. Ainsi, loin que cette distinction puisse porter de la confusion dans vos idées, elle doit au contraire y mettre de la liaison & de l'ordre.

# SECOND DIALOGUE. 377 Mr. H.

Cela pourroit être, si je bornois, comme vous, la production aux seules richesses qui naissent de la tetre; mais je ne puis vous dissimuler que je vois toujours une véritable production dans les ouvrages des Artisans, malgré toutes les dissertations publiées depuis quelque tems, pour faire disparoître cette production.

#### Mr. N.

On n'a point entrepris de faire disparoître la production des ouvrages formés par le travail des Artisans; car,
sans doute, c'est la production de ces
ouvrages mêmes que vous voyez. Mais
vous avez dû appercevoir dans les dissertations dont vous parlez, qu'il ne
s'agit pas d'une telle production, c'està-dire, d'une simple production de formes que les Artisans donnent à la matiere
de leurs ouvrages; mais d'une production réelle de richesses; je dis réelle, car
je ne veux pas nier qu'il n'y ait addition
de richesses à la matiere premiere des

578 Sur les TRAVAUX DES ARTISANS. ouvrages formés par les Artisans, puifque leur travail augmente en effet la valeur de la matiere premiere de leurs ouvrages.

#### Mr. H.

Vous me faites ici, mon cher ami, un aveu qui me semble décisif pour mon opinion, je crois que la discussion ne devroit pas s'étendre plus loin entre nous: mais cet aveu m'inspire en même tems une sorte de désiance, qui m'empêche de me livrer pleinement à la prévention qui m'a séduit d'abord en faveur de ma cause: car je ne vous vois pas disposé à vous arrêter à ce premier développement par lequel vous vous proposez, sans doute, d'éloigner bien des propos vulgaires qui embrouillent inutilement la questiou. Je vous avoue cependant que je n'apperçois pas où ce développement peut vous conduire.

#### $M_7$ , N.

Vous vous trompez, mon cher ami, si vous croyez que j'ai dessein d'éloigner

SECOND DIALOGUE. les propos vulgaires dont vous venez de parler: ce ne seroit pas la voie la plus courte, pour terminer la question entre vous & moi; & je vous prie de m'excuser, si je vous déclare sincérement que je crois que ce sont ces mêmes propos qui vous en imposent à vous-même, & que vous m'opposeriez sans cesse, si je ne commençois par les mettre en opposition avec eux-mêmes, pour vous préparer à vous tenir en garde contre l'illusion dominante dans laquelle ils vous ont ietté. Avouez-le franchement, ne me diriez-vous pas, qu'un Cordonnier qui a fait une paire de souliers, a produit une augmentation de richesses, puisque la valeur vénale de cette paire de souliers, surpasse de beaucoup celle du cur que le Cordonnier a employé. Or, c'est la valeur vénale qui donne aux producrions la qualité de richesse; & vous croyez pouvoir rirer de-là un argument inexpugnable en faveur de la production du travail du Cordonnier, en faveur,

380 Sur les TRAVAUX des Artisans. dis-je, de la réalité d'une véritable production de richesse.

#### Mr. H.

Selon vos principes mémes, un tel argument ne seroit-il pas décisif. Si ce sont la les propos vulgaires contre lesquels vous voulez me mettre en garde, j'apperçois au contraire que je dois me tenir en garde contre quelques subtilités séduisantes qui pourroient m'embarrasser, quoique je ne sois pas disposé à abandonner une vérité qui me paroît de la derniere évidence.

#### Mr. N.

Je n'ai donc pas eu tort de croire qu'il faudroit passer inévitablement par les propos vulgaires, dont vous pensiez que je voulois débarrasser notre discussion. En esset, je n'en connois point d'autres qu'on puisse faire valoir en faveur de la production des richesses par les travaux des Artisans; c'est la thèse que vous entre-

SECOND DIALOGUE. 381 prenez de soutenir : ce sont donc aussi ces mêmes propos que vous auriez allégués, si mon premier soin n'étoit pas de vous les exposer, & de développer les équivoques renfermées dans le langage dont on se sert ordinairement pour les énoncer. Mais ne craignez pas, mon cher ami, que j'aie frauduleusement dessein de recourir à quelques subtilités, pour vous embarrasser. Je me propose de marcher bien à découvert avec vous. Je crois que plus nous avancerons en plein jour, plus vous vous trouverez en pays de connoiffance, & plus encore vous ferez étonné du chemin qui nous y aura conduit; car ce chemin vous est très familier, & vous l'avez parcouru plusieurs fois, jusqu'à l'endroit où nous allons arriver; mais vous n'avez pas prêté assez d'attention aux différens objets qui se sont présentés à vos regards.

Il faut distinguer une addition de richesses réunies, d'avec une production de richesses; c'est-à-dire, une aug-

382 SUR LES TRAVAUX DES ARTISANS, mentation par réunion de matieres premieres, & de dépenses en conformation de choses qui existoient avant cette sorte d'augmentation, d'avec une génération, ou création de richesses, qui forme un renouvellement & un accroisse ment réel de richesses renaissantes.

Ceux qui ne distinguent pas cette vraie & cette fausse augmentation de richesses, tombent, sans s'en appercevoir, dans des contradictions continuelles, losse qu'ils raisonnent sur la prétendue production de richesses qui résulte des travaux des Artisans.

Ils conviennent que plus on peut, sans préjudice, épargner de frais ou de travaux dispendieux dans la fabrication des ouvrages des Artisans, plus cette épargne est profitable par la diminution du prix de ces ouvrages. Cependant ils croyent que la production de richesse, qui résulte des travaux des Artisans, consiste dans l'augmentation de la valeur vénale de leurs ouvrages: ces idées con-

SECOND DIALOGUE. 383 tradictoires existent dans la même tête, & s'y entre-choquent continuellement, sans qu'elle s'apperçoive de cette dissention.

Le travail dispendieux de l'ouvrier en dentelle, ajoute une augmentation de valeur vénale au fil qui est la matiere premiere de la dentelle. Donc, concluton, le travail de la dentelle a produit une augmentation de richesse. On pense de même du travail des Peintres qui font des tableaux ds grand prix; car plus le travail des Artistes & des Artisans se paye chérement, plus il paroît productif.

Ce verre à boire ne coûte qu'un fol la matiere premiere qu'on y employe vaut un liard, le travail du Verrier quadruple la valeur de cette matiere. Voilà donc une production de richesse, qui a procuré une augmentation du triple: il seroit donc fort avantageux, selon vous, de trouver une maniere de faire un pareil verre, par un travail qui employeroit deux Ouvriers pendant un an; & encore mieux, s'il en employoit quatre pendant

384 Sur les travaux des Artisans.

deux ans : par conséquent vous nous diriez aussi qu'il seroit fort désavantageux que l'on inventât une machine qui fît, sans frais, ou à peu de frais, de belles dentelles, & d'excellens tableaux. En effet l'invention de l'Imprimerie donna lieu à des raisonnemens fort sérieux sur la diminution du travail des Ecrivains; cependant, tout bien examiné, l'Imprimerie fut pleinement adoptée. Ainsi, mon cher ami, accordez, fi vous le pouvez vos idées avec toutes ces contrariétés; sinon l'objet de la prétendue production de richesse par le travail des Artisans, ne paroît plus d'aucune considération.

# Mr. H.

Vous ne pensez pas, mon ami, que vous vous jettez dans le même embarras à l'égard des travaux de la classe productive. Ne cherche-t-on pas aussi à épargner, autant qu'on le peut, sur ces travaux ? Conclueroit-on de-là qu'ils ne sont pas productifs?

Mr. N.

# $M_r$ . N.

Les détours & les écarts sont fréquens dans les conversations.

Il fembleroit, mon cher ami, que vous chercheriez à éluder la difficulté par une autre difficulté, qui, entre nous, fera bientôt applanie; mais avant de nous en occuper, terminons décifivement la question de la prétendue production de richesses par les travaux de l'industrie. Je crois que vous ne persisterez pas davantage à confondre cette production avec celle des formes des ouvrages des Artisans, des Artistes, des Confuscteurs, des Fabriquans, des Manuschuriers, &c. Vous reste-t-il donc encore quelques autres raisons à alléguer en seur de votre opinion?

# Mr. H.

Je comprends bien qu'on ne doit pas onfondre la production de richesses, qui Bb

Mr. N.

Par rapport au cercle que vous repréfentez ici, vous négligez un article bien essentiel, qui est de nous faire connoître son origine & ses dimensions. Croyez-vous qu'il puisse s'étendre plus loin que la réproduction annuelle, qui est elle-même la mesure de la dépense annuelle de la Nation? Ne voyez-vous pas au contraire que cette mesure limite la dépense qui paye les travaux des Artisans, & régle par conséquent la consommation que ces Artisans peuvent payer à la classe productive?

Il est évident qu'il n'y a là qu'une circulation sans augmentation de richesse, une circulation réglée sur la mesure des dépenses annuelles de la Nation; mesure qui est égale à celle des richesses qui naissent annuellement du territoire. Les travaux des Artistes & des Artisans ne peuvent donc s'étendre au-delà de la portion de dépense que la Nation peut y em-

Bb ij

386 SUR LES TRAVAUX DES ARTISANS. peut résulter du travail des Artisans, avec la production de leurs ouvrages, ni avec l'augmentation du prix qu'y ajoute les frais du travail, lequel, en effet, est toujours inséparable de la dépense nécessaire pour la subsistance des Ouvriers ; mais c'est de cette dépense même que résulte la producsion de richesses qu'opere l'industrie des Artisans, car c'est cette dépense qui procure la vente des productions de la terre, & qui en soutient les prix. Or, c'est, selon vous-même, la valeur vénale des productions à la venu de la premiere main, qui leur donne la qualité de richesse, & qui est même la me fure des richesses produites annuellement par le territoire. Cette dépense dont je parle, augmente la consommation, étend la concurrence des acheteurs, augmente ainfi le piix des productions, & consequemment les ni chesses annuelles de la Nation, la popula tion & la consommation; c'est donc dans ce cercle même, que consiste la production

réelle de richesses que l'on doit aux travaux

de l'industrie.

388 SUR LES TRAVAUX DES ARTISANS. ployer, à raison de la mesure totale de la dépense qu'elle peut faire annuellement.

Ces travaux ne peuvent donc accroître les richesses que la Nation dépense annuellement; puisqu'ils sont eux-mêmes limités par la mesure de ces richesses, qui ne peuvent s'accroître que par les travaux de l'Agriculture, & non par les dépenses des travaux des Artifans. Ainfi l'origine, le principe de toute dépense, & de route richesse, est la fertilité de la terre, dont on ne peut multiplier les produits que par ses produits mêmes. C'est elle qui fournit les avances au Cultivateur qui la ferrilise, pour la faire produire dayantage. L'Artifan n'y peut contribuer que par la formation de quelques instrumens nécessaires pour remuer la terre, & qu'au défaut d'Artisan, le Cultivateur formeroit lui-même. Qu'importe qui en soit l'ouvrier, il faut que la terre ait produit d'avance ce qu'il a consommé pour sa subsistance: ce n'est donc pas son travail qui a produit cette subsistance. La

consommation de la subsistance n'a rien produit non plus, puisque cette consommation n'est qu'un anéantissement de richesses produites d'avance par la terre. En vain l'Ouvrier voudroit-il augmenter son travail, pour accroître son salaire ou sa consommation, car il ne peut les étendre au-delà des productions qui existent actuellement pour sa consommation, pour celle du Cultivateur, & pour celle de tous les autres hommes qui composent la Nation.

Vous devez donc remarquer que ce ne font pas les demandes des Artifans, qui ne sauroient payer qu'avec le salaire qu'ils ont reçu, qui réglent le prix des productions; mais que ce sont les besoins & la quantité même des productions qui décident des valeurs vénales.

# Mr. H.

Vous n'ignorez pas, mon ami, qu'il y a des ouvrages dont les prix surpassent de beaucoup la valeur des frais; tels sont les Bb iij 390 SUR LES TRAVAUX DES ARTISANS. tableaux des grands Peintres, & tous les autres ouvrages des Artistes qui excellene dans leur profession.

# Mr. N.

Vous pourriez y ajouter aussi les ouvrages des Artifans à qui le Gouvernement accorde des priviléges exclusifs; car ces Artistes excellens, dont vous me parlez, jouissent de la même prérogative; parce qu'ils sont en si petit nombre que leur concurrence ne les force pas à mettre leur travail au rabais au profit de ceux qui achetent leurs ouvrages. Mais ne confondez pas ici le travail de ceux dont les professions exigent des études fort longues & fort dispendieuses; car vous oublieriez de faire entrer en compte ces grandes dépenses dans le prix de leurs ouvrages. Mr. H.

Les ouvrages des Artisans, qui durent pendant un nombre d'années, tels que sont les basimens, les emmeublemens, les ta-

# SECOND DIALOGUE. 30

bleaux, &c. ne font ils pas ausi partie de la masse des richesses d'une Nation? Ces ouvrages ne sont-ils donc pas une production réelle de richesses qui ont une valeur vénale pour ceux qui les possédent? Ils les ont payés, il est vrai, mais ils peuvent les revendre; or, les ventes & les achats supposent toujours une double richesse, puisqu'il y a échange de richesse d'une valeur pour une autre richesse de valeur égale. La dépense des hommes oisis produit-elle de telles richesses?

# Mr. N.

Ce que vous appellez ici, mon cherami, production de richesses, n'est que conservation de richesses. La dépense de ceux qui achetent ces ouvrages, n'est pas de consommation subite, c'est une dépense de jouissance durable. Mais ces deux sortes de dépenses ne sont pas plus avantageuses l'une que l'autre, relativement à ceux qui sont ces dépenses; & même celles que vous croiriez les moins

Bb iv

392 SUR LES TRAVAUX DES ARTISANS. avantageuses, à cause de la consommation subite, telles que les dépenses des subfistances journalieres, font plus indispensables, & par conséquent préférables aux autres. Comment donc prétendriez-vous nous prouver que le travail d'un Peintre produit plus que le travail d'un Boulanger? Un tableau de grand prix, est, je l'avoue, une grande richesse; parce que le Peintre a fait payer fort cherement son travail à celui qui a acheté le tableau. Ainsi sans la cherté du travail, le tableau quoiqu'admirable, feroit une médiocre richesse. Les beaux desseins seroient aussi d'un grand prix, si on n'avoit pas trouvé le moyen de les multiplier à peu de frais par la gravure & l'impression. Or, pensez-yous que la diminution du prix de ces ouvrages foit une diminution de richesses dans une Nation? Cette diminution de prix ne procure-t-elle pas au contraire l'avantage de pouvoir, avec la même dépense varier à son gré & multiplier ses jouissances, ce qui est le vériSECOND DIALOGUE. 393 table objet de la dépense, lequel s'étend même jusqu'aux dépenses de consommation & de subsistance? Vous conviendrez, je crois, que d'obsenir la plus grande augmentation possible de jouissances, par la plus grande diminution possible de dépenses; c'est la persection de la conduite économique. Mais que devient alors votre prétendue production réelle de richesses, par les travaux des Artisans.

#### Mr. H.

Ah! mon ami, plus vous vous expliquez, plus j'apperçois de contradictions dans votre science économique. N'enseignet-elle pas que les richesses s'obtiennent par les dépenses, que les dépenses de chaque homme se font au prosit des autres hommes? Et d'un autre côté elle nous dit que la plus grande diminution de dépense, est la perfection de la conduite économique. Cette perfection me paroît conséquemment à vos principes mêmes l'extinction de la prospérité & de la population des Royau-

mes. Je sais que si je consulte mon intérêt particulier, je voudrois jouir beaucoup avec peu de dépense, & que chacun en particulier pense de même : mais l'intérêt particulier est en contradiction avec l'intérêt général, & si inconséquent qu'il se détruiroit lui-même, si l'ordre naturel n'y avoit pas mis des empêchemens; c'est-à dire, si ces intérêts particuliers eux-mêmes ne s'opposoient pas réciproquement les uns par les autres à leur propre destruction. Les vues des hommes sont si courtes, & leur cupidité si vive, qu'ils s'égareroient continuellement, s'ils ne s'entre-redressoient pas par la nécessité où ils se trouvent de tendre tous aveuglement vers le bien général. Ne seroitce donc pas aussi votre intérêt particulier qui vous inspire cette belle maxime, d'obtenir la plus grande augmentation possible de jouissance, par la plus grande diminution possible de dépense?

Mr. N.

Je devrois dire plus encore, mon ami;

SECOND DIALOGUE. car non-seulement je voudrois la plus grande diminution possible de dépense, mais encore la plus grande diminution possible de travail pénible avec la plus grande jouifsance possible. Il me semble que ce desir est général chez les hommes; ceux qui peuvent obtenir légitimement cet avanrage, en profitent le plus qu'ils peuvent, & même ils en profitent sans préjudicier au bien général. La mesure des dépenses qui payent les Artisans, indispensablement obligés de travailler pour obtenir leur subsistance, est toujours plus bornée que les besoins qui les assujettissent impérieusement au travail. Les riches sont pour leurs jouissances, les dispensateurs des dépenses avec lesquelles ils salarient les ouvriers; ils leur feroient beaucoup de tort, s'ils travailloient pour gagner cette dépense, (8) & ils s'en feroient

<sup>(8)</sup> Il faut cependant distinguer encore entre les ouvriers simplement Artisans & les ouvriers Colons. Si les Propriétaires se livroient à

396 SUR LES TRAVAUX DES ARTISANS.
à eux-mêmes en se livrant à un travail pénible qui seroit une diminution de jouissance; car ce qui est pénible est une

privation de jouissance satisfaisante. Ainsi

des entreprises d'agriculture, & y consacroient leurs richesses, ils accroîtroient la masse totale des productions; ce qui augmenteroit la somme totale des dépenses, d'abord au profit des Propriétaires eux-mêmes, dont la richesse seroit augmentée, & ensuite au profit des autres classes de Citoyens, sans en excepter les Artisans, qui participeroient tous à la dépense de cet accroissement de productions & derichesses; d'ou suivroit dès les premiers momens une plus grande aisance pour la population, & bientôt une plus grande population. Aussi dans tout pays où l'agriculture & la quantité des productions du territoire ne sont pas à l'eur plus haut degré possible, les Propriétaires font religieusement obligés pour leur intérêt & pour celui de tous leurs concitoyens, d'épargner le plus qu'il leur est possible sur leurs dépenses de simple consommation, pour consacrer le fruit de cette épargne à des dépenses productives, à des dépenses qui améliorent leurs domaines, qui multiplient les productions de leurs terres & qui en accroissent la valeur.

SECOND DIALOGUE. 3

ils n'obtiendroient pas la plus grande augmentation possible de jouissance par la plus grande diminution possible de dépense. Il n'en est pas moins vrai cependant que pour réunir ces deux choses on profite de la concurrence de ceux qui s'entre-disputent le travail; qu'on en profite, dis-je, pour épargner autant qu'il est possible la dépense, & étendre la jouissance autant qu'il est possible. Mais aussi cette épargne a ses bornes : rout travail est inséparable de dépense, & on ne s'y livre que pour satisfaire aux besoins; la concurrence, il est vrai, met le prix du travail au rabais, mais le gain qu'il faut se procurer par le travail, pour satisfaire à ses besoins, arrête impérieusement la dégradation désordonnée du prix du travail follicitée par la concurrence : ainsi la maxime d'obtenir la plus grande augmentation possible de jouissance, par la plus grande diminution possible de dépense, est réglée par les Loix souveraines & irréfragables de l'ordre physique le plus avan398 SUR LES TRAVAUX DES ARTISANS. tageux aux hommes réunis en fociété. Suivez donc dans les détails la liaison & l'application des principes de la fcience économique, & alors vous n'y appercevrez plus de contradictions.

# Mr. H.

Quand je conviendrois avec vous de ces principes, relativement au commerce intérieur, ne seroit-il pas toujours vrai que les marchandises de main-d'œuvre forment une branche de commerce entre les Nations?

#### Mr. N.

Une branche, foir; on pourroit dire un rameau. Mais commercer n'est pas produire.

#### Mr. H.

Vos réponses ne sont point satisfaisantes, des généralités, des maximes spécieuses, des abstractions métaphysico-géométriques sont vos subterfuges ordinaires avec SECOND DIALOGUE. 399
ceux qui ne sont pas aussi exerces que vous
dans ces sortes de discussions; si vous parliez franchement, vous avoueriez comme
tout le monde, qu'il y a ici le débit & la
production de la marchandise de l'ouvrier,

#### Mr. N.

& que c'est le travail de l'ouvrier qui a pro-

duit la valeur vénale de cette marchandise.

Mes réponses, mon ami, ne vous paroissent abstraites que parce que vous n'avez pas encore vu bien clairement, que la valeur vénale de ces marchandises n'est que la valeur même de la matiere premiere & de la subsistance que l'ouvrier a consommée pendant son travail, & que le débit de cette valeur vénale répété par l'ouvrier, n'est au sonds qu'un commerce de revendeur. Avez-vous donc dessein de me faire croire que revendre est produire? Je pourrois vous rétorquer à mon tour que votre intention seroit fort captieuse.

400 Sur les travaux des Artisans.

### Mr. H.

Mon intention n'est point captieuse', car je pense bien sincèrement, que REVEN-DRE, AVEC PROFIT, EST PRODUIRE.

## $M_{T}$ . N.

Vous m'accuserez encore de ne répondre que par des maximes générales, si je vous répéte que le commerce n'est qu'un échange de valeur pour valeur égale, & que relativement à ces valeurs il n'y a ni perte ni gain entre les contractans.

# Mr. H.

Cette définition du commerce réduite en maxime générale, n'est qu'une abstraction dégagée d'une multitude de circonstances, qui dans le commerce procurent un prosit réel à l'un ou à l'autre des contractans, & souvent à tous deux. Et sans sortir du point de la question dont il s'agit entre nous, vous envisagez le Fabricant comme

# SECOND DIALOGUE. 401

un Marchand revendeur; mais je soutiens qu'il est pour son débit même un acheteur de nos productions, puisque dans son commerce de revendeur, il vend à l'étranger la valeur des productions du pays qu'il a consommé pendant son travail.

# Mr. N.

Que prétendez-vous conclure de là? Pour moi je ne vois toujours dans ce commerce qu'échange de valeur pour yaleur égale sans production, quand même cet échange seroit profitable par les circonstances à l'un ou à l'autre des contractans, & même à tous deux. En effet il est toujours à présumer qu'il est profitable à tous deux ; car de part & d'autre ils se procurent la jouissance des richesses qu'ils ne peuvent obtenir que par l'échange. Mais toujours n'y a-t-il qu'échange de richesses d'une valeur pour d'autres richesses de valeur égale, & par conféquent point d'augmentation réelle de richesses.

#### Mr. H.

Puisque vous convenez que sans l'èchange ou ne se procureroit pas les richesses qu'on ne peut obtenir que par l'échange; faisons l'application de cet aveu au commerce extérieur de marchandises de main-d'æuvre. L'ouvrier obtient par la vente de ses ouvrages à l'étranger, de l'argent pour acheter vos productions pour sa subsistance; & certainement c'est un grand prosit pour lui que de se procurer sa subsistance par ce commerce, & l'argent qu'il obtient de l'étranger pour acheter vos productions que vous avez besoin de vendre, est aussi un grand prosit pour vous.

# Mr. N.

Les productions que j'ai besoin de vendre, & que l'Artisan a besoin d'acheter, existent avant que je les vende, & avant que l'Artisan les achete; ainsi notre commerce de la vente & de l'achat de cette production ne la fait point naî-

SECOND DIALOGUE. 403 tre. Il n'est donc point productif de la chose que j'ai besoin de vendre, & que l'Artisan a besoin d'acheter.

# Mr. H.

Je ne m'attendois pas à cette réponse. Il n'est pas question entre nous de la production dont vous parlez. Il s'agit d'un autre genre de production, d'une production de richesse. Une denrée commerçable est richesse à raison de sa valeur vénale. Or l'acheteur contribue autant que le vendeur à la valeur vénale des denrées. L'Artisan est donc producteur de richesses si le gain qu'il obtient par la vente de son ouvrage à l'étranger contribue, à proportion qu'il est considérable, à augmenter le prix de la production que vous lui vendez.

# Mr. N.

Vous rappellez une question qui a été complettement discutée dans notre entretien précédent, où il a été démontré que le prix des productions commerça-

Ccij

404 Sur les travaux des Artisans. bles ne dépend ni de l'acheteur ni du vendeur. S'il dépendoit de l'acheteur, celui-ci ne contribueroit pas à l'augmentation; car il a intérêt d'acheter au plus bas prix possible. S'il dépendoit du vendeur lui-seul seroit le producteur de la valeur vénale de la production qu'il vend; car lui seul a intérêt de vendre au plus haut prix possible. Cependant l'un est forcé d'acherer plus cher qu'il n'a intérêt d'acheter, & l'autre est forcé de vendre à plus bas prix qu'il ne voudroit. Il y a donc d'autres conditions décisives des prix qui les forcent à facrifier leurs intérêts dans leurs ventes & dans leurs achats: leur commerce n'est donc point producteur de la richesse ou de la valeur vénale des productions qu'ils échangent entr'eux, puisque la marchandise & l'argent qui la paye avoient l'un & l'autre leur prix établi avant l'échange.

Mr. H.

Je reconnois comme vous cette vérité;

Mais ne conviendrez-vous pas aussi avec moi que plus nos Artisans gagnent dans la vente qu'ils font de leurs ouvrages à l'étranger, plus ils peuvent acheter de nos productions. Or une plus grande concurrence d'acheteurs, est une de ces conditions qui font augmenter la valeur vénale des productions; le commerce profitable de nos Artisans avec l'étranger devient donc alors producteur d'une augmentation de nichesse ou de valeur vénale de nos produc-

Mr. N.

Il n'est pas douteux que plus nos Artisans gagneroient dans la vente qu'ils seroient de leurs ouvrages à l'étranger, plus
ils pourroient acheter de nos productions;
& cela pourroit être de quelque considération dans un pays où le commerce des
productions manqueroit de débouchés.
Mais par-tout où le commerce extérieur
des productions est facile, cet avantage y
détruit heureusement la foible ressource
dont vous parlez; car elle est incapable
C c iii

406 SUR LES TRAVAUX DES ARTISANS. d'apporter du changement dans le prix général qui a cours entre les Nations commerçantes. Alors votre objection réuniroit deux allégations contradictoires. La concurrence des Arrifans ne pourroit faire augmenter le prix des productions par des achats un peu plus multipliés; car ce petit effet se trouveroit toujours contre-balancé par une autre concurrence, c'est-à-dire, par les importations du commerce extérieur, attirées par l'augmentation de débit qui arriveroit par l'augmentation des achats de nos Artisans: ainsi l'augmentation des prix seroit arrêtée par la concurrence des vendeurs qui se trouveroit toujours en raison de la concurrence des acheteurs. D'un autre côté si la dépense de l'Artifan devenoit plus chere, le prix de fes ouvrages augmenteroit; l'etranger ne trouveroit plus de profit à les achetet, nos Artifans ne pourroient plus jouir de la concurrence dans leur commerce extérieur. Vous ne réclamerez pas sans doute l'expédient absurde de fermer nos ports pour interdire le commerce des productions du territoire asin de faire vivre à bas prix vos Fabricans; vous êtes trop occupé du débit de nos productions pour ne pas appercevoir tous les désavantages d'une méprise si grossiere: ainsi votre objection ne présente qu'un tissu de conditions incompatibles.

## Mr. H.

Je connois les avantagés généraux de la liberté du commerce des productions: mais vous ne pensez pas sans doute que la pleine liberté de la concurrence doive s'étendre jusqu'au commerce extérieur des marchandises de main-d'œuvre; car on ne peut douter qu'il ne soit prositable pour nous, que nos Artisans vendent leurs ouvrages aux autres Nations, & qu'il seroit désavantageux d'en acheter des Artisans étrangers.

# Mr. N.

Je ne comprends pas la finesse de cer Cc iv

arrangement; vous voulez être Commerçant de marchandises de main-d'œuvre, qui, selon vous, ne sont pas bonnes à acheter. Vous avez donc bien changé d'avis depuis un moment, sur la valeur vénale des ouvrages des Artisans, & sur les avantages de cette branche de commerce avec l'étranger, puisque vous croyez qu'il est désavantageux d'acheter les ouvrages des Artisans des autres Nations. Si ce désavantage est réel, l'étranger achetera-t-il ceux de vos Artisans? Votre branche de commerce me paroît bien douteuse, car il faut au moins être deux pour commercer.

# Mr. H.

La supériorité d'intelligence & d'habileté de nos Artisans, engage les étrangers à acheter leurs ouvrages.

# Mr. N.

Vous avez-là un beau privilége exclu-

SECOND DIALOGUE. 409
fif: mais est-il bien étendu & durable?
Ne penseriez-vous pas plutôt, que par
goût pour les dissérentes modes des ouvrages des Nations, il se fait entr'elles
un commerce réciproque de leurs ouvrages, & que par conséquent cette branche
de commerce ne peut s'étendre que par
une libre concurrence. On vous laissera
penser sur l'arrangement de ce petit
objet, comme il vous plaira; mais vous
ne vous en occuperez guères, de minimis
non curat prator.

#### Mr. H.

Mais vous, il me paroît que vous vous occupez peu de l'argent, qui ne s'obtient que par le commerce.

# Mr. N.

Vous n'êtes pas à savoir que j'y pense en effer très légerement, je suis plus occupé de l'opulence de la Nation; car lorsqu'on est riche, on ne manque pas d'argent, &

l'on a de quoi y suppléer. Souvenez-vous qu'un de nos amis, très-riche, qui n'avoit point d'argent, acheta alors une Terre fort considérable: le défaut d'argent n'apporta aucun obstacle à certe acquisition, au moyen de son porte-feuille, la Terre sur aussi-tôt acquittée; & de porte-feuille en porte-feuille de riches créanciers, il se sit beaucoup de payemens, dont un seul compta les deniers.

#### Mr. H.

Nevaut-il pas mieux employer nos Concitoyens, que des Etrangers?

# M. N.

Oui, ils font préférables, tant qu'il n'y a pas à perdre sur la rétribution de leur travail; car autrement on préfere, non-seulement les étrangers, mais aussi les animaux, & même des machines qui peuvent y suppléer avec prosit; & ce prosit, qui accroît les richesses disponibles, revient toujours à l'avantage de la population du pays.

# SECOND DIALOGUE. 411

# Mr. H.

Les chevaux & les machines que l'on présere aux hommes, pour épargner des frais, n'emportent pas notre argent hors du Royaume. Les chevaux que l'on employe consomment & contribuent au débit des denrées qui servent à les nourrir, ils font eux-mêmes une marchandise dont le commerce nous est prositable; mais si nous préférions des Sayoyards aux habitans du Royaume pour couper nos moissons, ils emporteroient dans leur pays l'argent que nous leur payerions, au préjudice des habitans de nos campagnes que nous aurions dû employer, & qui auroient dépensé chez nous leur rétribution; notre argent n'auroit pas sorti du Royaume. Il en est de même lorsque nous achetons des ouvrages des Artisans etrangers, quand même ils nous les vendroient à meilleur marché, que nous ne les acheterions de nos Artisans. L'objection que je vous fais ici, vous a été faite aussi plusieurs fois à l'égard des Commergans étrangers , dans le cas de la libre con412 SUR LES TRAVAUX DES ARTISANS.

currence du commerce, & il me semble que
vous n'y avez pas répondu exactement.

#### Mr. N.

L'argent monnoyé est destiné à circuler entre les Nations, comme entre les habitans de chaque Nation; il fort des Royaumes, & il y revient par la communication continuelle du commerce : il n'a d'autre usage que de faciliter l'échange des denrées, en servant de gage intermédiaire entre les ventes & les achats, car les objets définitifs des échanges ne sont point l'argent. Ainsi, dans les cas où l'argent est échangé, valeur pour valeur égale, on se procure sans perte ce que l'on a besoin d'acherer, & ce que l'on a besoin d'acheter est toujours préférable à l'argent. Dans les échanges, l'on vend & l'on achete, & pour faciliter les échanges, l'argent se trouve toujours entre les ventes & les achats. L'argent ne peut manquer dans aucun pays, que parce qu'il ne s'y feroit pas d'échanges de mar-

SECOND DIALOGUE. 413 chandises transportables. Ce n'est donc pas à l'argent que l'on doit penser, c'est aux échanges des choses que l'on a à vendre, & de celles que l'on a à acheter; car c'est dans ces échanges mêmes où réside l'avantage que les contractans veulent se procurer. Ils expriment, il est vrai, les valeurs en argent, parce que l'argent leur sert de mesure pour constater la valeur des choses commerçables; mais ils savent bien que la plûpart des échanges, & sur-tout des plus considérables, se font sans entremise réelle de l'argent; des promesses de payer, bien valides & par écrit, font reçues dans les échanges, & s'y commercent comme l'argent même, sans que les contractans souffrent aucun dommage de l'absence de l'argent : ce n'est donc pas à l'argent que se fixe l'intérêt des Nations dans les échanges, c'est à l'avantage qu'elles se procurent par les échanges. Faisons donc abstraction de l'argent, dans l'emploi même de l'argent, pour ne nous occuper que de l'avantage

que l'on peut se procurer par l'emploi de l'argent, & qui fait circuler continuellement l'argent entre les Nations, & entre les habitans de chaque Nation.

#### Mr. H.

Vos raisonnemens sont fort spécieux ; mais ils n'empêchent point qu'il ne me soit très-difficile de faire abstraction, dans le cas supposé, de l'argent que les Savoyards nous emportent.

#### Mr. N.

Pourquoi leur donnons - nous notre argent?

Mr. H.

C'est que nous les présérons aux habitans de nos campagnes pour couper nos moissons.

Mr. N.

Pourquoi les préférons - nous ?

Mr. H.

C'est parce que nous payons leur travail moins cher.

# SECOND DIALOGUE. 415

Mr. N.

Le Laboureur peut donc se procurer par cette présérence, une diminution de dépense?

Mr. H.

Oui, mais c'est au préjudice des habitans de nos campagnes.

#### - Mr, N.

Cette réponse est bien vague; autant vaudroit-il dire que toute épargne sur les frais, est préjudiciable à ceux qui auroient profité de la dépense des frais, & oublier ceux qui profitent de l'épargne sur ces frais. Mais si on envisage l'intérêt des uns & des autres, il faudra décider si l'on doit remédier à un préjudice par un autre préjudice, ou laisser aller en pleine liberté le cours des dépenses, conformément aux intérêts de ceux qui les font. Le droit naturel prononce en faveur de ces derniers, car il leur appartient de disposer licitement de l'usage de leur propriété. D'ailleurs il faut faire attention que l'épargne sur une dépense, n'est pas une pri416 SUR LES TRAVAUX DES ARTISANS. vation absolue de dépense, ce n'est qu'une distribution de dépense qui est à l'avantage de ceux qui en profitent, & qui est aussi à l'avantage de ceux qui distribuent cette dépense, conformément à leur intérêt. Si d'autres gagnent sur la dépense de ce qui a été épargné, & si ceux qui dépensent gagnent aussi à cette épargne, vous trouverez qu'elle n'est aucunement nuisible à la société, & que si elle est préjudiciable aux uns, elle est à l'avantage des autres. Alors c'est à ceux qui vivent des salaires qui se distribuent par les dépenses, à se distribuer eux-mêmes, conformément à la distribution des dépenses; ce qui ne manque pas de s'arranger, sans que le Gouvernement s'en occupe, car, en effet, ce n'est pas-là un objet de Gouvernement : il n'y a que la liberté même du choix des états, ou des professions, qui puisse établir régulierement cet arrangement.

Mr. H.

Je vous avoue, mon ami, que cette réponse

SECOND DIALOGUE. 417 ponse si bien ajustée à vos principes généraux, n'est pas satisfaisante; car elle ne prouve pas qu'il y ait la même quantité de dépenses pour ceux de la Nation qui vivent des salaires que fournissent les dépenses qui se font dans le Royaume, puisque les Savoyards leur ont enlevé une partie de ces salaires. On peut soutenir aussi qu'il n'y a pas la même quantité de dépenses, car ces mêmes salaires que les Savoyards ont gagnés, se dépensent en Savoye. Je veux bien faire abstraction de notre argent qui passe en pays étranger, mais je ne veux pas oublier les salaires qui sont enlevés à nos Concitoyens.

# Mr. N.

Votre instance prévient la suite de l'explication qui doit faire disparoître complettement votre objection, mais elle expose du moins avec précision la dissiculté qui reste à éclaircir, & nous ramene à la source des dépenses, qui est

413 SUR LES TRAVAUX DES ARTISANS. elle-même la fource des salaires. Ce sont les Cultivateurs & les Propriétaires qui distribuent primitivement toures les dépenses, & tous les salaires; ainsi, plus ils pourront augmenter le fonds de richesses qui s'employent en dépenses, plus ils répandront de falaires,& plus ils augmenteront le revenu du Souverain. Il ne faut pas perdre de vûe ces deux objets; vous n'êtes actuellement occupé qu'à retenir dans le Royaume tous les salaires, que les dépenses peuvent y distribuer, sans examiner l'emploi des dépenses le plus avantageux à la prospérité & à la puisfance de l'Etat. Mais si vous vous rappellez que toute diminution de frais de culture, qui ne préjudicie point à la culture même, ou qui peut & doit l'accroître, est une augmentation de revenu pour les Propriétaires & pour le Souverain, & que cette augmentation est un accroît de dépenses disponibles qui assure la puissance de la Nation, & qui multi-

SECOND DIALOGUE. 419 plie les salaires, cela vous présentera deux élémens de calculs, dont le résultat dissipera vos dissicultés.

S'il y a du gain à préférer les Savoyards pour couper nos moissons, ce gain sera une diminution des frais de culture, & un accroissement de revenu, & par conséquent de dépenses disponibles pour la Nation. Si au contraire les frais de culture s'étendoient au préjudice du revenu, l'Erat ni la Nation ne seroient point dédommagés de cette perte; car les dépenses en frais, ne sont point des dépenses disponibles : les dépenses en frais distribuent, il est vrai, des salaires, mais les dépenses disponibles en distribuent aussi. Or, quand même la diminution des dépenses en frais paroîtroit retrancher plus de salaires que n'en fourniroit l'augmentation des dépenses disponibles, vous ne pourriez pas conclure de-là que ce retranchement de salaire sût désavantageux à la Nation, si l'ordre des dépenses disponibles lui devenoit alors plus avan-

tageux. Car la culture devenant moins coureuse, le profit de l'épargne des dépenses en frais seroit consacré naturellement par les cultivateurs à l'accroissement de leurs travaux qui augmenteroient les productions & le revenu. Ainsi, dans la réalité, il n'y auroit pas de retranchement de dépenses, & il y auroit plus de revenu qui assureroit bientôt à la Nation des falaires beaucoup plus considérables que ceux dont elle jouissoit avant que les Savoyards eussent mis le travail au rabais. Et dès le premier moment de l'épargne sur les frais, la Nation ayant une plus grande somme de richesses disponibles, seroit plus puissante, & auroit une existence moins précaire.

Nous voilà revenus infensiblement à l'emploi des animaux de travail & des machines, à la réparation des chemins, aux transports des marchandises par les rivieres, les canaux, &c. pour diminuer de grands frais de salaires qu'on payeroit à des hommes, & qu'on évite

SECOND DIALOGUE. 421.

par ces différens moyens; d'où réfulte
une augmentation de revenus, c'est-àdire, de dépenses disponibles qui font
l'opulence de la Nation, & qui se distribuent en salaires dans le Royaume.

Les dépenses en frais, quoiqu'elles fournissent des salaires, ne procurent point cette opulence par laquelle on dépense abondamment, & comme l'on veut, sans s'appauvrir; puisque l'on ne peut disposer à volonté des dépenses en frais, tant qu'elles sont sixées à cet emploi, d'où on ne peut les détourner, fans arrêter le travail auquel elles sont destinées, à moins que d'y suppléer par d'autres moyens. Ce qui ramene encore à l'épargne des dépenses en frais, autant qu'on le peut, sans préjudicier à la réproduction annuelle des richesses de la Nation; & même pour augmenter cette réproduction, qui seule fournit à tous les différens genres de dépenses, multiplie les jouissances, & assure la puissance de l'Etat. Ainsi, vous voyez que votre objec-

tion nous feroit toujours parcourir le même cercle, qui toujours la réduiroit à l'absurde; car elle s'étendroit à tous les moyens que l'on employe pour diminuer les frais, par le retranchement des falaires qui absorberoient le revenu des terres: Et l'on en conclûroit toujours, d'après vous, que toute la Nation devroit être occupée à des travaux qui augmentassent les dépenses en frais, sans augmenter la réproduction annuelle des richesses, & sans laisser de revenus pour les dépenses disponibles.

Mr. H.

Vous conviendrez au moins, que toute la classe que vous appellez stérile, revient à la classe des Cultivateurs, & que ce sont ces dépenses qui soutiennent le prix des productions de la terre. Or, c'est par le prix même de ces productions, que vous calculez les reprises des cultivateurs, & les revenus des propriétaires, en un mot stout ce que vous appellez richesses annuellement

SECOND DIALOGUE. 413

renaissantes de la terre. Mais pourriez-vous les qualifier même de richesses sans leur valeur vénale, c'est-à-dire, si elles n'étoient pas échangeables pour d'autres richesses de valeur égale ; je veux dire , pour d'autres richesses qui , abstraction faite des matieres premieres, sont elles-mêmes des richesses ou des productions annuellement renaissantes par les travaux des Artisans. Dans cet échange, tout ce que l'on peut appeller richesse, de part & d'autre, n'est ainsi nomme, que parce qu'il est payé réciproquement par une richesse de valeur égale. On paye les ouvrages des Artisans; c'est par cette raison même que ces productions sont des richesses. On paye aussi les productions de l'agriculture ; n'est-ce pas encore par cette raison, que ces productions sont des richesses ? Quelle différence trouvez-vous donc entre les productions de l'industrie, & les productions de l'agriculture? Quand vous y en trouveriez, (car, en effet, il y en a toujours, même entre un individu & un autre individu de la même espece) que pourriez-yous en conclurre, relativement au

Dd iv

point de la question dont il s'agit entre nous, lorsque les conditions spécifiques, qui doivent nous réunir, sont essentiellement les mêmes, de part & d'autres?

# Mr. N.

Je vous l'ai déjà dit, tous ces argumens ne sont fondés que sur des équivoques de langage: & s'il falloit me conformer à ce langage inexact, je dirois comme vous, que les ouvrages des Artisans sont des productions, & que ces productions sont des richesses avec lesquelles l'Artisan peut payer les productions de l'agriculture. Mais vous me permettriez de vous faire remarquer que tous les salariés de la classe stérile qui ne font point d'ouvrages, les mendians même & les voleurs que l'on ne foupçonne pas de produire des richesses, payent aussi, au moyen de l'argent qu'ils se sont procuré, les productions de l'agriculture, avec des richesses de valeur égale. Nous sommes convenus d'aildeurs que moins les productions des Arti-

SECOND DIALOGUE. sans font richesses, je veux dire, que plus on peut épargner sur les dépenses qui les produisent & les renchérissent, moins les richesses de cette nature sont onéreuses à ceux qui échangent les productions de la terre pour ces richesses. Cependant vons me demandez encore, mon ami, quelle différence je trouve entre les productions de l'industrie & les productions de l'agriculture, d'où je puisse conclure que les premieres ne sont pas de véritables générations ou créations de richesses? Cette différence, qui vient d'être développée & débattue contradictoirement entre nous, & dans le plus grand détail, vous a-t-elle déja échappé.

# Mr. H.

Vous dites toujours qu'il faut payer les Agens de la classe stérile pour qu'ils puifsent payer les productions qu'ils achetent à la classe productive; nous voilà, vous ou moi, engagés dans un cercle vicieux; car je dis de même qu'il faut que les Agens de 426 SUR LESTRAVAUX DES ARTISANS.

la classe stérile eux-mêmes payent aussi pour qu'ils puissent être payés. Ainsi de part & d'autre tous sont payés & tous sont payeurs.

#### Mr, N.

Il est vrai que les Agens de la classe stérile sont payeurs des productions qu'ils achetent à la classe productive; on pourra même dire encore, si vous le voulez, que ces achats favorisent le débit & le prix des productions; mais s'enfuit-il de-là que le même argent qui paye les productions qu'ils achetent leur sert aussi à se payer jeux-mêmes leurs salaires? Ne supposeriez-vous pas alors un double emploi dans un même acte de commerce? Car l'argent, avec lequel les Agens de la classe stérile ont payé les productions qu'ils ont acheté, a été échangé à la classe productive à valeur pour valeur égale; la classe stérile a autant reçu de la classe productive, que la classe productive a reçu de la classe stérile; & de plus vous préSECOND DIALOGUE. 427
tendriez que la classe stérile se payeroit
aussi ses salaires avec l'argent qu'elle a
employé en achats de productions;
qu'ainsi elle traiteroit avec la classe productive, de maniere qu'elle devroit avoir
la marchandise qu'elle a achetée, & l'argent avec lequel elle l'a payée. Gela ne
voudroit-il pas dire que la classe productive lui livreroit la marchandise pour rien?
Dans ce cas la classe stérile ne se défrayeroit pas elle même; ce seroit le contraire de ce que vous voudriez me prou-

Vous avez voulu dire, sans doute, que quand la classe stérile a échangé son argent à la classe productive à valeur pour valeur égale, cet argent appartient à la classe productive, & que celle-ci à son tour l'employe à la classe stérile en payemens de service ou d'ouvrages qu'elle en reçoit; voilà, selon votre idée, le cercle ou la circulation de cet argent qui change tour à tour de Propriétaires, qui sont les mêmes, & qui se le rendent mutuellement.

Mais il ne s'agit pas ici simplement de l'argent, car l'argent ne se consomme pas; nous devons parler aussi des productions qui se consomment à la classe stérile, & qui renaissent annuellement à la classe productive, & que celle-ci vend à cellelà: Et nous devons encore remarquer qu'il n'est pas même vrai que la classe productive reporte à la classe stérile l'argent qu'elle en reçoit; car elle le porte aux Propriétaires des terres pour payer le revenu qu'elle leur doit. Ainsi cet argent prend une autre route que celle que vous aviez imaginée, pour former un cercle continuel, unique & réciproque, entre la classe stérile & la classe productive. D'ailleurs ce n'est pas à la circulation de cet argent, comme nous l'avons déja obfervé, que nous devons nous fixer; nous oublierions notre objet essentiel qui est la distribution annuelle des productions qui renaissent annuellement par les travaux de la classe productive.

Faires donc, encore une fois, abstrac-

SECOND DIALOGUE. 429 tion de l'argent, & ne pensez qu'à cette distribution, qui effectivement peut se faire sans l'entremise de l'argent. Car la classe productive pourroit payer en productions mêmes les fervices & les ouvrages qu'elle reçoit de la classe stérile. Elle pourroit payer de même le revenu des Propriétaires, qui payeroient aussi avec des productions les salaires de la classe stérile. Et il ne resteroit alors à la classe productive que la portion de sa récolte, qu'il lui faut à elle-même pour la dépense des travaux nécessaires pour faire renaître chaque année la même réproduction, qui chaque année aussi se distribueroit de même entre les trois classes. Vous savez que cette distribution se faisoit ainsi dans le grand & plantureux Empire gouverné par les Yncas.

Vous voyez par cette forme de distribution, qui dans le vrai, est la distribution réelle des productions & des consommations annuelles entre les trois classes, que cette distribution se termine

# 430 Sur les travaux des Artisans.

immédiatement & complettement par la confommation, & recommence de nouveau par la réproduction; qu'ainsi cette distribution n'a pas de retour à la classe productive, & que votre cercle disparoît.

Jettez les yeux sur le Tableau économique vous verrez que la classe productive donne l'argent avec lequel les autres classes viennent lui acheter des productions, & qu'elles lui rendent cet argent en revenant l'année suivante faire chez elle les mêmes achats. Vous pourriez, sans un grand effort d'imagination, vous représenter ces piéces de métal comme aurant de billets qui marquent la part que chacun doit avoir dans la répartition annuelle des productions; car la classe productive rend régulierement ces mêmes billets pour marquer de même la répartition de l'année suivante. Ainsi ce que vous appellez prix dans le commerce entre diverses Nations ne vous paroîtra chez chaque Nation que des mesures qui réglent entre les Concitoyens la distribution des sub-

# SECOND DIALOGUE. 43.2

sistances qui naissent du territoire par les travaux des Cultivateurs, lesquels euxmêmes n'ont que leur part réglée dans l'ordre de cette distribution de productions qui se consomment annuellement, & que vous distinguez facilement des services & des ouvrages destinés à communiquer, à préparer, & à varier les jouissances ou la conformation. Vous ne voyez donc ici d'autre 'cercle que celui de la dépense suivie de la réproduction, & de la réproduction suivie de la dépense; cercle qui est parcouru par la circulation de l'argent qui mesure la dépense & la réproduction. Ainsi cessez de confondre la mefure avec la chose mesurée, & la circulation de l'une avec la répartition de l'au-

# Mr. H.

On a dit si bien dans la Théorie de l'impôt: » Tous les hommes labourent, parce » que tous tendent, chacun dans son em-» ploi, à ménager le tems du Laboureur. Le » Tailleur fait l'habit du Laboureur; celui-

# 432 Sur les TRAVAUX DES ARTISANS

- » ci n'est pas forcé de quitter sa charue pour
- » travailler à son vétement ; la semme du » Tailleur est occupée du ménage , le Tail-
- » leur n'est point détourné de son travail,
- » &c. &c. &c.

# Mr. N.

Certe métaphore, placée dans le livre que vous citez, où vous avez vu la classe stérile distinguée exactement de la classe productive, ne devoit pas vous induire à erreur. Elle réunit, il est vrai, le travail productif avec celui qui est nécessaire pour la jouissance, par des conditions qui les assimilent : mais ne voyez-vous pas qu'en ménageant ainsi le tems du Laboureur; c'est pour augmenter son travail productif, qui alors doit faire naître fa subsistance & celle du Tailleur. Donc le l'ailleur ne subsiste que par l'augmentation du travail productif du Cultivateur. Donc si le Cultivateur interrompoit fon travail pour faire lui-même ses vêtemens, il ne feroit plus naître la subsistance d'un autre homme; car le tems qu'il employeroit à ce travail stérile seroit dérobé à son travail productif. Ainsi le travail du Tailleur, qui évite ce dérangement, suppose nécessairement un double travail productif de la part du Cultivateur pour faire subsister cet Artisan; ce qui prouve clairement que le travail de celui-ci est réellement stérile.

# Mr. H.

Je commence à concevoir qu'en effet les ouvrages des Artifans ne font richesse que par la réunion d'autres richesses qui existoient déjà avant la fabrication de ces ouvrages; & que moins, à qualité égale, its coûtent de ces richesses, c'est-à-dire, moins ils sont richesses, plus ils sont prositables. Mais je reviens à l'objection que je vous ai déjà faite relativement à l'épargne que l'on fait aussi, autant que l'on peut; sur les travaux de l'agriculture qui sont naître les richesses de la terre. N'est-ce pas

demê me afin que ces richesses coûtent moins de richesses, c'est-à-dire, asin qu'elles soient moins richesses. Dans ce cas, que devient la dissérence que vous faites tant valoir à l'avantage de votre opinion?

# Mr. N.

Cette différence, que vous n'appercevez pas, peut vous être démontrée bien clairement.

Tous les hommes qui travaillent confomment pour subsister. Mais la consommation anéantit les subsistances. Il faut donc les faire renaître. Or, c'est le travail du cultivateur qui fait renaître, non-seulement les subsistances qu'il avoit anéanties, mais encore celles qu'anéantissent tous les autres consommateurs. Au contraire le travail de l'Artisan ne lui procure qu'un droit de participer à la consommation des subsistances qui renaissent par le travail du cultivateur.

Vous voyez donc qu'il faut distinguer en deux parties la réproduction que le SECOND DIALOGUE. 435 cultivateur a fait naître; savoir, celle qui est pour sa propre subsistance, & celle qui excede cette même subsistance. D'où suit, que si l'on peut, sans préjudicier à la réproduction totale, restraindre la premiere portion, on accroît d'autant la seconde. Par exemple, supposé que la réproduction soit vingt, la dépense du cultivateur dix, & l'excédent dix; si la dépense peut être restrainte à huit, l'excédent sera douze.

Les productions, indépendamment des frais de culture, ont leur prix réglé par leur quantité & par la concurrence des acheteurs, dont les besoins surpassent toujours la masse de la réproduction. Donc l'épargne qu'on fait sur les dépenses du cultivateur, quoiqu'elle augmente la portion qui excéde les frais, n'en diminue pas le prix, & par conséquent la réproduction n'en est pas moins richesse.

Au contraire, dans les ouvrages de l'Artisan, il n'y a nul surcroit de richesses au-delà de ses dépenses, comme on 436 Sur les travaux des Artisans. l'a prouvé; ainsi plus on épargne sur ses dépenses, moins ses ouvrages sont richesses.

Ces observations, qui, sans doute vous font familieres, devoient, mon ami, vous faire remarquer la différence qu'il y a entre l'effet des dépenses de la culture, & celui des dépenses des Artifans, & fur-tout entre la valeur des richesses que le travail de la culture fait naître & la valeur des ouvrages de l'Arrisan. On peut comparer en quelque sorte, l'Artisan & le Cultivateur, relativement à la valeur de leurs dépenses; parce que ces dépenses doivent de part & d'autre entrer en compte dans les supputations de l'ordre économique : mais l'Artisan & le Cultivateur ne peuvent être comparés, relativement aux fruits de leurs travaux. La différence est si sensible qu'elle n'a pas besoin d'autre développement pour dissiper votre objection sur les effets de l'épargne dans les dépenses qu'exigent les ouvrages des

SECOND DIALOGUE. 437 Artisans, & dans les dépenses du travail de la culture de la terre. La dépense du travail décide du prix des ouvrages des Artifans, & la concurrence de ceux-ci limite la dépense de leur travail. Il n'en est pas de même, je le répéte, du prix des productions de la terre, il ne résulte pas seulement des dépenses de la culture, mais encore de beaucoup d'autres causes qui peuvent en soutenir la valeur vénale, nonobstant l'épargne sur les frais de la culture. Le produit du travail de l'Artisan ne vaut que la dépense; s'il coûtoit plus, il y auroit de la perte. Le produit du travail du Cultivateur furpasse la dépense; plus il la surpasse, plus il est profitable, & plus il augmente l'opulence de la Nation. Ainsi la comparaison qui a servi de fondement à votre objection, disparoît, & votre objection aussi; car plus on peur épargner sur les dépenses de la culture de la terre, sans préjudicier à la réproduction, plus il y a de produit net ou de revenu pour les propriétaires

Ee iij

des terres, dont les dépenses s'établissent par des achats qui se sont à la classe productive, & à la classe stérile, & de la classe stérile à la classe stérile, pour y faire renaître le même revenu & les mêmes dépenses. Voilà la dissérence que vous n'apperceviez pas, & que je fais tant valoir, dites-vous, à l'avantage de mon opinion.

Ces observations, dont l'évidence est palpable doivent faire cesser toutes contestations relatives au débit & aux prix des productions, aux salaires & aux conformations des salariés de quelque genre qu'ils soient, ouvriers, fabricans, artistes, commerçans, voituriers, gagistes, &c. Plus vous les payerez cher, plus chacun d'eux pourra augmenter sa consommation. Mais alors il y aura moins de salariés & moins de consommateurs en concurrence pour le débit de vos productions a car la masse des salaires est limitée. Ainsi plus vous payeriez cherement les salariés à la classe productive, moins vous em

SECOND DIALOGUE. pourriez payer à la classe stérile; & par la même raison, plus vous en payeriez cherement à la classe stérile, moins vous en pourriez payer à la classe productive. Tout est assujetti ici à des régles rigoureuses, où les raisonnemens doivent ceder au calcul; calculez donc, & vous ne direz plus que les grands frais, payés aux salariés, augmentent la confommation, & parconséquent le débit & la valeur vénale des productions. Vous appercevrez que ce raisonnement qui vous paroissoit décisif dans des cas particuliers considérés d'une maniere abstraire, se trouve détruit dans l'ordre général. Vous reviendrez à la nécessité d'admettre la plus grande liberté possible de concurrence en touteespece de commerce pour en restraindre le plus qu'il est possible les frais onéreux. Dès que vous aurez calculé les effets de cette liberté générale & prescrite par le droit naturel en vertu duquel chacun doit: licitement avoir la faculté de faire son sort le meilleur qu'il lui soit possible, sans usus

440 Sur les travaux des Artisans.

pation sur le droit d'autrui, vous verrez évidemment qu'elle est une condition essentielle à la multiplication des richesses publiques & particulieres. Vous redouterez, vous repousserez toutes les opinions qui pourroient conduire à porter atteinte à cette liberté sacrée que l'on peut regarder comme le résumé de tous les droits de l'homme. Vous évaluerez alors le système que vous avez d'abord défendu, c'est-à-dire, celui des gens qui voudroient assimiler la prétendue production qui résulte des travaux de la classe fiérite, à la production réelle qui résulte des travaux de la classe productive. Vous sentirez que si l'on bornoit ce système à une pure & simple abstraction, il se réduiroit à un préjugé vain, frivole & démenti par l'évidence; mais que des qu'on en veut tirer des conséquences pratiques, (ce qui est le but principal de ses défenseurs), il devient une erreur dangereuse & perfide, qui, malheureusement, n'a été que trop féconde, en prohibitions injustes,

SECOND DIALOGUE. 441 en réprésailles cruelles, en exclusions ruineuses, en monopoles onéreux, en priviléges destructeurs. Vous reconnoîtrez enfin que ce système auquel il ne reste évidemment que le choix d'être futile si l'on n'en fait aucun usage réel; ou désaftreux si on le prend pour principe de conduite; ne peut dans l'un & dans l'autre cas se sourenir qu'à la faveur d'un langage vague, inexact, où l'on exprime avec les mêmes mots les idées les plus différentes. Je vous rends la justice de croire que vous n'êtes pas de ceux qui ont cherché a profiter de l'obscurité de ce langage équivoque pour embrouiller le sujet de la conrestation, & prolonger dans les tenebres la dispute à laquelle nous nous fommes livrés. La matiere que nous discutons est trop importante, & vous êtes trop dévoué à la vérité pour recourir à cette petite supercherie. La complication des idées mêmes difficiles à démêler dans une science encore peu connue, & obscurcie par des intérêts particuliers, & par

# 442 SECOND DIALOGUE.

des préjugés dominans, a feule pû vous induire à défendre férieusement une opinion féduisante; mais vous comprenez sans doute à présent que la prévention générale, qui l'autorise, cédera bientôt à la vérité.



# SECOND

# PROBLÊME

ÉCONOMIQUE.

Προσήπου δη το μάθημα ἀνείη, νομαθετήσαι καὶ πείθειν τους μελλοντας εν τη πόλει των μεγίστων μεθεζειν, σπὶ λογιςτικήν ἰέναι, καὶ ἀνθάπ ${\rm le}$ σθαι αύτες, νεμιλο ${\rm le}$ αστικας.  ${\rm \Sigma}\,\Omega\,{\rm KPATH}\,{\rm \Sigma}\,$  εν Πλαταν.

Il est donc convenable que nous fassions une loi à ceux qui sont destinés à remplir les premieres places dans notre République, de s'appliquer à la science du calcul, de l'étudier, & non pas superficiellement.

SOCRATE dans PLATON.

# AVIS

# DE L'ÉDITEUR.

Problème suivant, dans lequel il s'agit de trouver la différence des Effets de l'Impôt indirect d'avec ceux de l'Impôt direct, est une question vraiment intéressante pour le bonheur des Nations, & qui occupe actuellement un grand nombre de Savans, en Angleterre, où elle a été élevée au sujet de la réduction de la taxe sur les terres, & de l'augmentation des droits d'excise; & en France, où la Société Royale d'Agriculture de Limoges en a fait l'objet d'un de ses prix.

Ces Savans verront sans doute avec plaisir une solution rigoureuse

# 446 AVIS DE L'ÉDITEUR.

& mathématique de cette question importante.

Cette solution d'ailleurs servira d'exemple pour montrer quel peut & quel doit être l'usage de la Formule arithmétique du Tableau économique, dans les questions du même genre.





SECOND

# PROBLÉME ÉCONOMIQUE.

DÉTERMINER LES EFFETS D'UN IMPOT INDIRECT.

Expositions Préliminaires.

Ly a des impôts indirects, fimples, & peu dispendieux dans leur perception. Tels sont ceux qui s'établiroient sur les hommes en sorme de taille personnelle, de capitation, de corvées, de taxes sur les loyers de maisons, sur les rentes pécuniaires, &c. D'autres sont sort composés, & en entraînent une perception sort dispendieuse. Tels sont ceux qui seroient établis sur les denrées & marchandises,

aux entrées, aux forties, aux péages; aux douanes; ou fur les navigations & charois du commerce intérieur & extérieur; ou sur la circulation de l'argent dans les achats & dans les ventes de toute espece; tels sont aussi les créations de charges & d'offices, avec attribution perpétuelle ou à terme de droits & taxes, au profit de ceux qui en seroient revêtus. les priviléges de commerce exclusif, &c.

L'examen des effets de chacun de ces impôts indirects formeroit l'objet d'un calcul particulier, rigoureusement assujetti aux données que présenteroient la plus ou moins grande complication de cer impôt, la plus ou moins grande gêne qu'il mettroit sur le commerce & sur les autres travaux humains, la plus ou moins grande quotité des frais de sa perception. Mais la réunion de ces divers impôrs indirects, plus ou moins onéreux, formant une masse totale que l'on peut en général appeller l'impôt indirect, la réunion des frais de perception, &

ÉCONOMIQUE.

des autres surcharges que tous ces divers impôts entraînent à leur suire, présente une autre masse que l'on peut appeller aussi en général les frais de l'impôt indirect. & dont la quotité, considérée relativement à la somme que le Souverain retire de la totalité des impôts indirects, établit le taux moyen des frais de perception des impôts de ce genre.

C'est l'impôt indirect, pris ainsi en masse & réduit à un taux moyen de frais & surcharges de perception, que nous examinerons ici. Nous l'envisagerons à l'origine de son établissement chez une Nation dont l'Agriculture auroit été préservée jusqu'alors de toutes causes dé: tériorantes, & où les avances annuelles de la culture produiroient, du fort au foible, trois pour un; de sorte qu'une dépense de cent en avances annuelles feroit renaître cent cinquante de revenu, & cent cinquante pour les reprises des Cultivateurs.

Ainsi deux milliards d'avances annuel.

les, faites par la classe productive, feroient, à raison de 300 pour ê, naître une réproduction totale de 6 milliards; laquelle fourniroit 3 milliards aux Cultivateurs pour leurs reprises, composées de leurs avances annuelles & des intérêts de leurs avances primitives, & donneroit en outre un revenu de 3 milliards pour les Propriétaires fonciers & le Souverain.

Nous avons d'anciens monumens d'une production au moins semblable en France, & dont le rapport des avances annuelles au produit total, étoit dans la même proportion que celui que nous supposons ici.

Ce font les avances annuelles du Cultivareur, & leur rapport avec le revenu qu'elles font naître, qui forment les données du calcul de la Formule arithmétique du Tableau économique.

Toute opération du Gouvernement qui tend à l'accroissement de ces avances, on qui au contraire les diminue, accroît, ÉCONOMIQUE.

cu diminue les richesses de la Nation. Ces effets, bons ou mauvais, se démontrent facilement & exactement dans toute leur étendue par le calcul, assujetts à la Formule du Tableau économique.

Les avances annuelles se reproduisent elles-mêmes chaque année avec les intérêts qui doivent completter annuellement les reprises des Cultivateurs; ces intérêts sont ordinairement égaux à la moitié des avances annuelles. Ainsi lorsqu'il y à , par exemple, 2 milliards d'avances annuelles, les reprises des Cultivateurs sont de 3 milliards.

Ces reprises étant prélevées sur la réproduction totale de chaque année, le surplus s'appelle produit net.

Ce produit net forme le revenu qui se partage au Souverain, aux Décimateurs, & aux Propriétaires.

Si donc la réproduction totale est de 3 milliards, produits par 2 milliards d'avances annuelles; il restera, les 3 milliards des reprises des Cultivateurs étans

452 SECOND PROBLÉME
prélevées, 2 milliards pour le revenu.
Ce revenu est alors à raison de 100
pour © des avances.

Si la réproduction totale n'est que de 4 milliards; les reprises des Cultivateurs étant de 3 milliards, le revenu ne sera que d'un milliard. Ce revenu sera alors à raison de 50 pour © des avances.

Si elle étoit de 6 milliards, le revenu fe trouveroit égal aux 3 milliards des reprises du Cultivateur, & à raison de 100 pour ê des avances, &c.

Ces différens rapports entre les avances & le revenu peuvent présenter en différens tems par leurs variétés, des données différentes, d'après lesquelles il faut calculer les dépenses des trois classes pour s'assurer des changemens qui arrivent dans la production annuelle des richesses d'un Royaume, & dans les rapports essentiels entre les reprises des Cultivateurs & le revenu, qui, ensemble, forment la somme totale de la réproduction annuelle.

Ainsi pour trouver exactement ces rapports dans tous les cas, il suffit d'appercevoir les causes qui peuvent apporter du changement dans l'ordre de la distribution des dépenses représenté dans le Tableau, & de suivre par le calcul la marche de cette distribution, conformément au changement dont on veut connoître les essets; le résultat du calcul presentera la somme totale de la réproduction augmentée ou diminuée par l'esset du changement survenu.

Il faut soustraire de cette somme les reprises des Cultivateurs, le reste formera le revenu; excepté dans les changemens où la dépense de la Nation doit excéder la réproduction annuelle du territoire du Royaume.

Alors cet excédent de dépenses qui furpasse la réproduction se trouve englobé par le calcul dans la recette de la classe productive.

Mais il est facile de l'appercevoir par la disproportion de cette recette avec les On connoît alors l'excédent de dépenses, que le produit du pays ne peut sournir, & qui par conséquent ne s'obtient que par des achats saits chez l'étranger.

Ceux qui sont versés dans le calcul de la Formule arithmétique du Tableau économique, reconnoissent & déterminent exactement ces variérés, & les avantages ou les désavantages de leurs effets dans l'ordre économique, par l'augmentation ou la diminurion survenue dans les avances, ou dans le revenu, ou dans la classe stérile; car cette classe perd toujours à raison du dépérissement qui arrive au revenu, & celui-ci perd toujours à raison du dépérissement qui arrive aux avances des Cultivateurs. Toutes ces parties sont tellement liées entr'elles qu'elles doivent toutes être comprises dans la Formule arithmétique, par laquelle on peut les assujettir au calcul.

#### ECONOMIQUE. 45

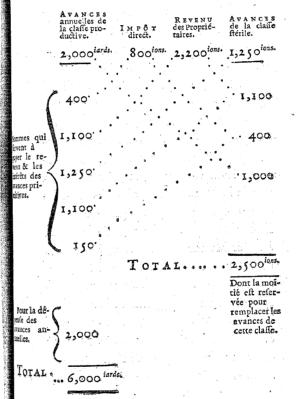
Par exemple, dans le cas que nous avons à calculer ici, où les avances annuelles de la culture, font 2 milliards, la réproduction de 6 milliards, les reprifes des Cultivateurs de 3 milliards, & le revenu par conféquent de 3 milliards; la distribution annuelle des dépenses & du commerce entre les trois classes, seroit telle que nous allons la représenter dans le Tableau suivant.

e		REVEN	r. de	VANCES la classe trile.
	200@iards	.3000 <sup>iard</sup>	s	1250 ione.
_	•			
Sommes qui ier- vent à payer ie	1200.		• • •	.i loo
revenu & les in- térétsdes avances primiti-	1250'		•	.1000
ves.	1250	<b>FOTAL</b>		2500 ions.
Four la dépense des avan- ces an- nue les.	2000 iards.			Dont la moi- tié est repri- se pour rem- placer les avances de cette classe.
Тота	L 6000 iards.		Ff iv	<b>r</b>

# 456 SECOND PROBLÊME

Si dans un tel état de production le Souverain avoit pour sa part les deux septiemes du revenu, cette part constitueroit un revenu public d'environ 800 millions, & ce grand revenu direct, qui suffiroit seul pour soutenir au plus haut degré la splendeur & la puissance de l'autorité Souveraine & les dépenses nécessaires pour la sûreté & la prospérité de la Nation, ne causeroit aucun dépérifsement dans la réproduction annuelle, comme on peut le voir dans le Tableau suivant qui représente séparément la dépense de l'impôt & celle du revenu des Propriétaires souriers.

# ECONOMIQUE. 457. SECOND TABLEAU.



On voit que la levée de l'impôt, pris ainsi directement sur le produit net, ne change rien à l'ordre de la dépense, & de la distribution; que les Cultivateurs reçoivent également les sommes nécesfaires pour payer le revenu & pour assurer leurs reprises; & que par conséquent la réproduction doit être la même.

Mais ce revenu public de 800 millions. qui embrasse directement les deux septiemes du produit net du territoire, auroit paru excessif aux Propriétaires fonciers. Leur cupidité ignorante ne leur a jamais laissé appercevoir que l'impôt ne doit être pris que sur le revenu des terres. Ils ont toujours pensé que l'impôt devoit être établi sur les hommes, ou sur les consommations que font les hommes, parce que les hommes participent tous à la protection de la puissance Souveraine. Ils n'ont nullement songé que l'homme, dont la constitution physique ne présente que des besoins, ne peut rien payer par lui-même; & que toute imposition mise

fur les hommes, ou fur leur consommation, feroit nécessairement prise sur les richesses qui font subsister les hommes, & que la terre seule produit. Ils se sont persuadés qu'en donnant directement un dixieme du revenu de leurs terres ils payeroient bien complettement leur part de la contribution publique. Les Nobles & le Clergé ont reclamé des franchises & des immunités sans bornes, qu'ils ont prétendu être attachées à leurs biens & à leur état. Les Souverains ont pensé qu'il convenoit aussi d'accorder des exemptions rotales à leurs Officiers, & à tous ceux qui sont revêtus de charges ou d'emplois dans toures les différentes parties de l'administration du Gouvernement. Par ces arrangemens les revenus du fisc se sont trouvés réduits à un état si modique, & les Propriétaires présentoient tant d'oppositions à son augmentation directe, que les Souverains ont eu recours à des impositions indirectes de divers genres, qui se sont éren-

### 460 SECOND PROBLÊME

dues de plus en plus, à mesure que les revenus des Nations diminuoient par les détériorations qui font les suites inévitables de ces impositions mêmes. Les Propriétaires fonciers qui n'en prévoyoient pas les suites, & qui dans le tems qu'elles détruisoient seurs revenus, ne comprenoient, n'appercevoient pas même la cause de la diminution de leur richesse, applaudirent à ces impofitions indirectes par lesquelles ils crurent éluder l'impôt, qui auroit dû être établi directement & immediatement fur le revenu de leurs biens, où il n'auroit causé aucun dépérissement dans la réproduction annuelle, & n'auroit eu besoin d'aucune augmentation successive; au lieu que par les progrès & les effets désastreux des impositions indirectes, il faut successivement augmenter tout enfemble & les impositions indirectes & l'impôt direct, pour fatisfaire aux befoins de l'Etat. Aussi est-il arrivé que les Propriétaires fonciers, non-feulement

n'ont pas évité le payement des deux feptiemes du revenu qui appartiennent au Souverain, mais qu'ils se sont les outre les impositions indirectes dont les détériorations progressives, & inévitables, anéantissent leurs revenus, ceux du Souverain, & les richesses de la Nation.

C'est cet esset qu'il s'agit de démontrer; comme nous le ferons par la solution de ce Problème, dont nous allons poser les données d'après l'hypothèse que nous venons de developper.

#### DONNÉES.

Nous supposons donc, qu'au lieu de l'impôt unique & direct qui pourroit être établi à raison des deux septiemes, lesquels sur un revenu de 3 milliards, formeroient la somme de 800 millions, les Propriétaires des terres préférassent un impôt qui ne prendroit directement & immédiatement sur le revenu de leurs terres qu'un dixieme ou 300 millions; &

que pour subvenir aux dépenses publiques on établisse une contribution de soo millions fur les personnes & sur les conformations, dont la moitié seroir envahie par les frais de perception, par les profits des Traitans & de leurs Affociés, par la surcharge qu'imposent sur la Nation les Contrebandiers, qui naissent inévitablement à la fuite des impôts sur le Commerce & qu'aucune armée fiscale n'a jamais pû contenir, par les frais litigieux qu'entraîne une perception compliquée dont les régles sont sujettes à beaucoup d'interprétations, par les accommodemens clandestins des particuliers qui redoutent de plaider contre les Employés du fisc, par les amendes arbitraires, par les gains annuels des Titulaires de charges, d'offices & de droits aliénés, & par les profits des Propriétaires de privileges exclusifs, &c. &c.

Si nous nous fervions des calculs de M. le Duc de Sully, nous pourrions porter beaucoup plus haut cette évaluation;

mais nous prenons, comme nous l'avons annoncé, un taux mitoyen entre les impôts indirects les plus dispendieux & ceux qui le sont le moins, & d'ailleurs nous aimons mieux rester au-dessous que de nous trouver au-dessus de la vérité.

#### OBSERVATIONS.

#### PREMIERE OBSERVATION.

Toutes les dépenses sont payées par les richesses renaissantes que la terre seule produit, comme nous l'avons prouvé dans les Dialogues précédens.

Les premiers Propriétaires des richefses renaissantes sont donc les premiers distributeurs des dépenses; ce sont eux qui sont réellement toutes les dépenses partie par eux-mêmes, & partie en se faisant aider par les autres hommes dont ils tirent des services, & que pour prix de ces services ils substituent à eux-mêmes dans la dépense & la consommation d'une portion de leurs richesses.

#### 464 SECOND PROBLÊME

Toutes les dépenses des Salariés sont donc payées par ceux qui payent leurs salaires.

Les taxes établies sur les Salariés, ou sur leurs dépenses, sont donc évidemment payées en entier par ceux qui payent leurs salaires.

On objecteroit en vain que la classe des Salariés pourroit payer elle même des taxes en augmentant son travail pour augmenter sa rétribution. Car, 1°. pour multiplier sestravaux, il faudroit à la classe des Salariés de plus grands fonds d'avances qu'elle n'a pas, 2°. Quand la classe des Salariés augmenteroit ses travaux, elle n'augmenteroit pas par-là sa rétribution, puisque la valeur totale des salaires qu'elle peut obtenir est limitée par les facultés, par les richesses de ceux qui peuvent la salarier. Or il est évident que l'établissement d'une imposition sur les personnes, sur le travail, sur les marchandises, sur les consommations, n'augmente pas la richesse des Nations,

## ÉCONOMIQUE.

tions, & qu'elle diminue les occasions de commerce loin de les multiplier. Comment donc pourroit-on supposer une augmentation de travaux de la part de la classe des Salariés, par l'esset d'une imposition sur cette classe? Un Fabricant fera-t-il des étosses que l'on ne pourroit lui acherer? Un Commerçant en enverra t-il mille pieces dans un lieu où l'on n'en peut payer, & par conséquent consommer que cinq cents? Un Horloger ira-t-il, pourra-t-il vendre des montres aux Paysans de la Vestphalie & du Li-mousin.

On objecteroit encore en vain que les Salaries pourroient, en restreignant leur consommation & se privant de jouissances, payer les taxes qu'on exigeroit d'eux, sans qu'elles retombassent sur les premiers distributeurs des dépenses. On verra plus bas, que sans contribuer au payement de l'impôt indirect, les Salaries souffrent par l'effet de cet impôt qui anéantit les subsistances, une ex-

Si les Salariés, dont on voudroit reftreindre les jouissances par des taxes, ne peuvent émigrer pour se remettre au niveau; ils deviennent mendians ou voleurs, especes d'impositions indirectes arbitraires & ambulantes, très-onéreuses pour les premiers distributeurs des dépenses.

Ainsi de quelque façon qu'on s'arrange, la classe productive, les Propriétaires des terres, & l'impôt même, comme premiers distributeurs des dépenses, payent inévitablement la totalité de l'imposition indirecte que l'on établis sur les hommes qu'ils falarient, ou sur les denrées & marchandises qu'ils conforment; & ils y contribuent chacun à raison de la distribution de ses dépenses.

#### DEUXIEME OSSERVATION.

On pourroit croire que la dépense de la classe productive, qui se fait à la campagne, contribue à l'imposition indirecte

dans une proportion moins forte que celles qui se font dans les villes, par les Proprietaires qui y résident, & par l'impôt même qui s'y dépense. Mais on n'auroit cette idée que faute de résléchir que, si les Agens de la classe productive ont en proportion moins à fouffrir, dans leurs dépenses, de l'impôt sur les consommas tions; ils ont beaucoup plus à fouffrir des tailles personnelles & arbitraires, & sont exposés à des vexations bien plus dures & bien plus multipliées que ceux qui font leurs dépenses dans les villes. S'il en falloit preuve, on la trouveroit dans la désertion des enfans de Laboureurs; auxquels leurs peres font quitter la campagne pour les envoyer dans les villes acheter des charges, ou exercer des professions mercenaires.

TROISIEME OBSERVATION.

Si l'on envifageoit le Cultivateur, nonseulement comme un des premiers distributeurs des dépenses, mais encore comme

- ÉCONOMIQUE. un premier vendeur; en observant combien les charges indirectes pefent sur les prix à la vente de la premiere main, on appercevroir que presque tout le fardeau des impositions indirectes est supporté par la classe productive. Car les facultés des Acheteurs sont limitées : si l'impôt indirect n'augmente pas le prix des productions pour l'acheteur-confommateur, il faut évidemment qu'il soit payé aux dépens du prix à la vente de la premiere main; si l'impôt indirect augmente les prix pour les Achereurs-Confommateurs, cenx-ci sont forcés de diminuer leur confommation, dès-lors le défaut de débit des productions force leur prix à diminuer; car il faut que le Cultivateur vende à quelque prix que ce soit, ou qu'il cesse de cultiver pour vendre (1). Dans le

Gg iii

<sup>(</sup>r) On pourroit, il est vrai, penser au premier coup-d'œil que les dépenses de l'impôt indirect soutiennent le débit des productions du territoire. Mais ce seroit faute d'avoir réflechi que le débit des productions est limité, comme neus l'avons démontré dans les Dialogues pré-

479 SECOND PROBLEME

fait les deux cas se mêlangent & se come pensent. Mais leur mêlange, comme leur alternative, ne peut toujours être que ruineux & suneste au prix des productions.

Ces vérités sont encore trop inconnues pour être adoptées avec constance par des Lecteurs peu accoutumés à ces combinaisons; c'est pourquoi nous nous bornerons ici à faire entrer dans le calcul la contribution de la classe productive à l'impôt indirect, en raison de la dépense

cédens, que l'impôt indirect ne rend point par sa dépense ce qu'il a ensevé sur le prix des productions, qu'il ne fait que le revendre; que le débit ne s'en feroit pas moins, & qu'il se feroit d'une maniere plus avantageuse s'il n'y avoit point d'impôt indirect, parce que ce genre d'impôt & sa dépense ne sont pas savorables au commerce des Provinces, au débit des productions communes à l'usage des Consommateurs d'un ordre insérieur, & encore parce qu'une grande partie de la recette de cet impôt, s'accumule & forme des fortunes particulieres qui le soustraient à la circulation, laquelle doit tout rapporter aux Cultivateurs pour payer le revenu des Propriétaires.

ÉCONOMIQUE.

471

de cette classe. Il nous sussit d'avoir averts que cette supposition n'est pas entierement exacte, & que de toutes celles qu'on peut faire, c'est la plus avantageuse à l'impôt indirect.

# QUATRIEME OBSERVATION.

Quoique la réproduction totale soit de 6 milliards, il n'entre que pour 5 milliards de productions dans le commerce; attendu que la classe productive en retient pour 1 milliard, qu'elle consomme chez elle en nature, comme nous l'avons déja remarqué plus haut dans le Problème sur le rencherissement des prix. Mais la somme des dépenses contribuables aux impositions indirectes est cependant, dans le cas donné, descinq milliards cinq cent millions, savoir,

1°. 2 milliards que dépense la classe productive sur ses reprises de 3 milliards dont elle ne retient qu'un milliard pour la consommation directe qu'elle sait sans l'entremise d'aucun commerce, ci 2,000 lards.

Gg iv

2º. Trois cent millions

De l'autre part , ... 2,000 lardie

d'impôt direct, ci....

20. Deux milliards sept cent millions de revenu, qui restent aux Propriétaires, après qu'on a prélevé l'impôr direct fur le

produit net, ci.... 2,700 ions. 4º. Cinq cent millious que leve & que dépenfe

l'imposition indirecte

On voit que l'imposition indirecte, qui se leve sur les dépenses & qui elle. même dépense ce qu'elle a levé, forme un double emploi dans la masse des dépenses, qui n'accroît point cette masse; mais qui change la proportion des dépenses soumises à l'impôt indirect, lequel contribue lui-même à se payer lui--même.

# DÉDUCTIONS.

Les soo millions d'impositions indirectes étant réparties sur les 5,500 millions de dépenses qui y sont assujerries, chacun des premiers distributeurs de ces dépenses y contribue, comme nous l'avons remarqué, à raison des dépenses dont il fait la distribution.

La classe productive qui dépense 2 milliards,

y contribue pour ..... 182 millions.

L'impôt direct de 300 millions y contribue pour 27

La portion de l'impôt indirect, qui revient au Souverain, & qui se monte à 250 millions, y contribue pour . . . . . 23

Les 250 millions de frais de l'imposition indirecte y contribuent pour 23

Les Propriétaires des terres y contribuent pour 245

TOTAL . . . . . . 500 millions

Jusques-là cet arrangement est fort prévenant pour les Propriétaires des terres. Il leur paroît que la masse de 800 millions de l'impôt direct & indirect, ne leur coûte que 545 millions, au lieu de 800 qu'ils payeroient si cette masse étoit prise en entier immédiatement sur le revenu de leurs biens. Comme mauvais Calculateurs, ils n'entrevoient pas que par cet arrangement spécieux ils sournissent la branche de laquelle est formé le manche de la coignée qui abbattra la forêt.

Les 282 millions prélevés annuellement sur les avances de la classe productive par l'imposition indirecte de 500 millions, & détournés de leur emploi productif, auroient produit trois pour un, c'est-à-dire 546 millions. Voilà donc un anéantissement de 546 millions de réproduction annuelle. Cette réproduction sera donc réduite à cinq milliards quatre cent cinquante-quatre millions, au lieu de 6 milliards.

Nous supposons que cette diminution

de la réproduction totale fera rejettée en entier sur le revenu, sans quoi toutes les avances tant primitives qu'annuelles des Cultivateurs se trouveroient détruites en peu d'années. Ainsi le revenu à partager entre les Propriétaires & l'impôt direct ne sera plus que de deux milliards quatre cent cinquante-quatre millions, au lieu de 3 milliards. Les 2 milliards d'avances annuelles de la classe productive ne produiront plus que 123 de revenu pour advances, au lieu de 150

pour & (1). L'impôt direct, qui étoit le dixieme, de 3 milliards de revenu, se trouvera ré-

<sup>(1)</sup> Nous nous fixons ici à la marche uniforme du rapport actuel des avances avec le revenu, fans entrer dans le détail des petits moyens d'épargne auxquels les Cultivateurs peuvent avoir recours pour retarder les progrès du dépérissement. Car épargne n'est pas réproduction; & d'ailleurs la plûpart de ces moyens, foibles palliatifs du moment, deviennent dans la suite fort désavantageux.

#### 476 SECOND PROBLÊME

duit au dixieme de deux milliards quatre cent cinquante quatre millions. Ainfi il ne fera plus que de 244 millions au lieu de 300 millions.

Les 800 millions d'impôt direct & indirect, chargés de 250 millions de frais, d'un repompement de 73 millions, & d'un dépérissement de 56 millions se trouvent réduits pour le fise à 421 millions. Ainsi, abstraction faite de l'impôt dire & de 300 millions, l'imposition indirecte de 500 millions ne rapporte réellement au Souverain que 121 millions, qui détruisent environ le onzieme de la réproduction totale de son territoire, & par conféquent de la population de son Empire; au lieu que l'impôt direct, pris à raison des deux septiemes des 3 milliards de revenu, lui rapporteroit 379 millions de plus sans dépérissement.

Le revenu de 3 milliards, qui est réduit à deux milliards quatre cent cinquantequatre millions, paye d'ailleurs en pure perte à ces mêmes impositions indirectes

ÉCONOMIQUE. 245 millions; ce qui le réduit dans le fait à deux milliards deux cent neuf millions, qui payent 244 millions d'impôt direct. Ainsi il ne reste aux Propriétaires des terres qu'un milliard neuf cent foixante-cing millions, au lieu de deux milliards deux cent millions qu'ils auroient si les 800 millions d'impôt étoient pris directement & immédiatement sur le revenu de 3 milliards; & le Souverain auroit eu alors réellement 800 millions, au lieu qu'il n'a que 421 millions. Le Souverain perd donc 379 millions, & les Propriétaires 235 millions: ce qui forme en total 614 millions de perte, pour ces copropriétaires du produit net du territoire.

Pour connoître exactement les autres effets du changement arrivé dans la diftribution des richesses, par le dépérissement qu'occasionnent les 500 millions d'impositions indirectes, nous allons représenter dans un Tableau l'état du dépérissement du revenu, qui, au lieu d'ê-

## 478 SECOND PROBLÊME

tre, à raison de 150 pour des avantces de la classe productive, comme il étoit avant la contribution de 500 millions d'imposition indirecte ne se trouve plus par l'esset immédiat de cette imposition qu'à raison de 123 pour des mêmes avances; ce qui le réduit de trois milliards à deux milliards quatre cent cinquante quatre millions. Et nous serons abstraction dans ce Tableau des 500 millions d'impositions indirectes, asin d'éviter le double emploi que ces impositions mettent dans les dépenses.

# TROISIEME TABLEAU.

	AVANCES annuelles de la Classe productive.	REVENU.	AVANCES de la Classe stérile.
	2,000 ards.	.2,454 ions. .au l. de 3 ards.	I, II4 ions. aul. de 1,250.
: .			•
Sommes qui fer- vent à payer	I,227 aul. de 1,500		227, au l. de 1,500.
le Reve- nu & les Intérêts des a- vances	1,114 au l. de 1,250		1,000
primiti- ves.	1,113 au l.de 1,250	,	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
		Тот	au I. de 2,500.
Dépense des a- vances annuel- es.	2,000 ards.		Il y a 36 mil- lions de perte fur les avances de cette claffe, qui employe la moitié de la re-
1	L, 5,454 <sup>ions</sup>		cette pour rema placer les avana \$68.

# SECOND PROBLEME

On voit que la classe productive fait, il est vrai, reromber sur le revenu sa premiere perte de 546 millions; mais le revenu ne lui rapporte plus que 1,227 millions au lieu de 1,500 millions; c'est 273 millions de déficit, dont un tiers est en retranchement de frais, & par conséquent en diminution de falaires pour les ouvriers de cette classe. Ainsi ils perdent millions,

La classe stérile ne rapporte à la classe productive que 2,227 millions, au lieu de 2,500 millions; c'est 273 millions de moins, dont un tiers est en diminution de salaires pour les ouvriers de la classe productive. Ainsi ils perdent . . . . 91

La classe stérile ne reçoit que 2,227 millions, au lieu de 2,500 millions; c'est

TOTAL . . . . 182 millions.

ECONOMIQUE. 273 millions, dont la moitié est en diminution de salaire pour les Agens de cette classe. Ainsi ils perdent .... 136 Le Total de la perte sur les salaires est donc de 318 millions. Et la perte sur le revenu est de . . . . . . . . . . . 546 millions TOTAL . . . . . . 864 million

## SOLUTION.

On a remarqué dans les déductions précédentes que les 500 millions d'impositions indirectes coutent aux Propriétaires des terres 235 millions de plus qu'ils ne leur coureroient s'ils éroient en impôt direct, ci . . . . 235 millions

Que le Souverain y perd ... 379 Nous trouvons par le

TOTAL .... 614 millions. Hh

prédation . . . . . . . . . 932 millions.

Le Souverain ne retire, comme on l'a vu ci-devant, que 121 millions des impositions indirectes qui causent une perte de 932 millions. Cet impôt coute donc environ huit sais plus à la Nation que les 121 millions que le Souverain en retire. Et celui-ci au lieu de recevoir les 500 millions qui devroient sormer la plus grande partie de son revenu, n'en reçoit qu'un quart. Ainsi sur quarte il perd trois, & pour un qu'il recoit il en coute huit à la Nation.

Les Propriétaires des terres, qui d'abord sembloient ne payer pour leur part de la masse des 800 millions d'impôts directs & indirects que 545 millions, & qui croyoient profiter en ne payant pas directement & immédiatement la totalité de l'impôt de 800 millions sur le produit net de leurs terres, payent ou perdent réellement, par la forme d'imposition dont il s'agit, un milliard 35 millions, tandis que la masse d'impôt de 800 millions ne rapporte au Souverain que 421 millions.

ÉCONOMIQUE.

En vain le Souverain voudroit-il suppléer à un tel déchet par des augmentations d'impositions indirectes. Elles ne serviroient qu'à accroître le dépérissement de son revenu & de celui de la Nation. Ainsi plus on augmenteroit l'impôt indirect, plus il faudroit augmenter l'impôt direct pour suppléer au dépérissement de l'impôt même.

Si, par exemple, le Souverain vouloit soutenir la recette de son impôt direct à 300 millions; cet impôt qui n'étoit que le dixieme du revenu de 3 milliards, deviendroit le huitieme de ce même revenu, qui se trouveroit réduit à deux milliards qua-

Hhij

re cent cinquante quatre millions. C'est ainsi que l'impôt direct empiéteroit de plus en plus sur le revenu, sans augmentation de recerte pour le Souverain, à mesure que l'impôt indirect diminueroit la masse du revenu. C'est ainsi que l'impôt direct & l'impôt indirect existeroient ensemble sans régle, & que par leurs accroissemens progressis & désordonnés, ils deviendroient l'un & l'autre désastreux pour le Souverain & pour la Nation.

AUTRES DOMMAGES plus redoutables causés par l'impôt indirect & qui restent à observer.

On doit faire attention que nous avons fait abstraction de quatre genres de dommages que nous allons indiquer, & qui doivent entrer, lorsqu'on peut les évaluer chacun en détail, dans la supputation des pertes que causent les impôts indirects.

Premier genre de dommage.

Les détériorations qu'ils causent dans

une progression fort rapide,

Telles sont 1°. les détériorations successives des biens sonds, lesquelles sont une suite du dépérissement que l'impôt indirect nécessite dans le revenu des Propriétaires des rerres : dépérissement qui retranche à ces Propriétaires les facultés d'entretenir & d'améliorer leurs biens.

Telles sont 2° les détériorations successives des entreprises & des travaux fructueux auxquels on n'ose employer des richesses ostensibles, dont l'estimation, toujours hazardée, sert de base à l'assiette de l'impôt indirect arbitraire.

Telles sont 3%, les détériorations suecessives & dans une progression géométrique, causées par la spoliarion des avances de la culture: ce qui est une suite suaeste des additions d'impositions indirectes, arbitraires, & anticipées qui se levent, ou qui retombent sur les Fermiers pendant le cours de leurs baux.

Hhii

Les fortunes pécuniaires qui se multiplient par les prosits des Financiers qui afferment les impositions indirectes; ce qui arrête ou intervertit la circulation de l'argent & en empêche le retour annuel à l'Agriculture.

Troisieme genre de dommage.

La résidence des riches Financiers dans la Capitale: ce qui éloigne la conformation des lieux de la production. D'où résulte de grandes dépenses de charrois qui retombent en perre sur le prix des productions à la vente de la première main, & par conséquent sur les revenus des Propriétaires des terres; lesquels eux-mêmes, sur-tout s'ils sont de familles distinguées, se retirent pareillement à la Capitale dans la vûe de participer par leur crédit aux graces de la Cour, pour se dédommager en partie, par les libéralités du Souverain, du dépérissement de leurs revenus.

ÉCONOMIQUE

Quatrieme genre de dommage.

La multiplication des mendians; laquelle est une suire des impositions indirectes qui anéantissent les salaires ou la subsistance, en éteignant une partie de la réproduction des richesses annuelles de la Narion. Cette multiplication des mendians est une surcharge considérable sur les Cultivateurs; parce qu'ils n'osent refuser l'aumône, étant trop exposés aux dangers que peut leur attirer le méconrentement des mendians vindicarifs. Et cette surcharge retombe sur le revenu des Propriétaires, qui seuls, peuvent subvenir au dédommagement des Cultivateurs, & qui sont forcés à ce dédommagement par la nature même de leur propriété, & des conventions qu'ils ne peuvent passer que librement avec ceux qui exploitent leurs terres.

Nous n'avons pas compris dans les calculs du Problème, que l'on vient de ré-Hh iv

# 488 SECOND PROBLÉME

foudre, ces quatre genres de dommages; les données en sont trop variées & trop multipliées pour qu'on puisse s'en former une idée précise. On ne pourra les assujettir au calcul que par une suite de travaux particuliers & sort étendus, Il nous sussignée d'avoir indiqué la voie que l'on peur tenir pour les amener toutes au même ordre de supputation lorsqu'elles seront connues plus exactement.

# RÉSULTAT.

On peut demander à présent aux Propriétaires sonciers, s'il n'est pas de la dernière importance pour eux de satisfaire complettement à l'impôt direct qui sixe & assure l'état de leur propriété; & de ne pas engager, par un intérêt mal-entendu, les Souverains à recourir, pour les besoins ide l'Etat, à des ressources aussi ruineuses pour le revenu des Propriétaires, pour les Souverains eux-mêmes, pour le Corps entier de la Nation, que le sont les impôts indirects.

FIN.

# T A B L E S O M M A I R E

DES DISCUSSIONS ET DÉVELOPPEMENS SUR QUELQUES-UNES DES NOTIONS DE L'ÉCONOMIE POLITIQUE, QUI SERVENT DE SECONDE PARTIE AU RECUEIL IN-TITULÉ PHYSIOCRATIE.

AVIS DE L'ÉDITEUR. 175 PROBLÊME ÉCONOMIQUE. 181

#### QUESTION.

Le profit qu'une Nation retire de l'accroissement du prix de ses productions surpasse-il le desavantage qu'elle éprouve alors par le rencherissement de ses dépenses. 183

#### RÉPONSE.

La différence des cas dans lesquels ce renchérissement peut arriver détermine la dissétence des effets qu'il doit produire; Nécessité de fixer un cas & d'en exposer toutes les données.

#### EXEMPLE.

Hypothèse d'une Nation chez laquelle il existeroit des charges indirectes qui retom-

beroient sur les avances de sa culture, & dont le commerce extérieur auroit été gêné; mais qui par l'établissement d'une entière liberté & d'une pleine immunité dans ce commerce verroit accroître d'un fixieme le prix de ses productions.

#### OPERATION.

187

#### PREMIER OBJET A CONSIDÉRER.

Les productions qui font consommées en nature par les Cultivateurs n'entrent point dans le commerce & ne participent point au renchérissement. La valeur de la réproduction totale égale donc celle de ces productions sur l'ancien pied, plus celle des autres productions augmentées d'un sixieme en sus 187-180

Pour savoir quelle est la somme du produit net, il faut soustraire de la valeur de la réproduction totale celle des reprises des Cultivateurs. Ces reprises sont ici composées 1° des productions consommées par les Cultivateurs, lesquelles n'ont point rencheri & égalent la moitié de leurs avances annuelles productives, 2°. de l'autre moitié de leurs avances annuelles productives , laquelle consiste en salaires & achars, qui participent au renchérissement, 3°. des intérets de leurs avances primitives qui sont pareillement augmentés d'un sixieme, 4°. des charges indirectes qui ne participent point au renchérissement, puisquelles ne sont pas des productions commerçables. 189-191

A ne considérer que cet objet le produit net est

donc augmenté, 1°, d'un sixieme en sus de sa quotité comme le reste de la réproduction, 2°, d'un sixieme en sus de la quotité des charges indirectes.

191-192

SECOND OBJET A CONSIDÉRER.

La liberté du commerce extérieur assure aux productions un prix beaucoup moins variable qu'il ne serait sans cette liberté. Il est prouvé que dans l'état actuel des prix en Europe, cette stabilité des prix causerait au vendeur de la premiere main un profit d'un dizieme sans aucune perte pour l'acheteur-consommateur. C'est donc encore un dixieme de la valeur des productions qui entrent dans le commerce, lequel tourne au profit du produit net. Celui-ci se trouve donc accru d'un sizieme de sa valeur par le renchérissement général, plus un sixieme de la valeur des charges indirectes, plus un dixieme de la valeur de toutes les productions qui entrent dans le commerce. Dans l'hypothèse donnée ces accroissemens doublent le revenu des Propriétaires du produit net. 192-194

DISTRIBUTION DE L'ACCROISSEMENT DU REVENU. 194

TABLEAU DE CETTE DISTRIBUTION AN-NUELLE. 195

Il ne suffit pas pour faire connaître les effets réels du renchérissement, mais il conduit à cette connaissance. 196-197

DERNIERE QUESTION A RÉSOUDRE.

Quel est dans le cas donné le bénésice réel que

TABLE

SOLUTION PRÉCISE OU CALCUL des effets réels du renchérissement dans le cas donné.

Avant le renchérissement la réproduction étais composée d'autant de mesures de producrions à une livre la mesure qu'il y avait de livres dans la valeur de la réproduction. Chaque classe alors avait un nombre de mesures proportionné à sa part en livres dans la réproduction. Combien chaque classe aura-t-elle de mesures de productions depuis que celles du pays valent 1 livre 4 fols?

Calcul de ce que la classe productive achete de productions du pays chez elle-même & chez la classe stérile.

Calcul de ce que le fisc en achete dans la dépense qu'il fait des charges indirectes. Il perd unfixieme sur ses achats; mais cette perte retombe principalement sur les Rentiers oisifs, créanciers du fisc, lequel d'un autre côté gagne beaucoup davantage par le doublement de son revenu direct. 202

Calcul de ce que le commerce étranger en achete. Il donne un sixieme de la valeur de ses achats en bénéfice.

Dans le cas donné, il ne reste en mesures de productions du pays, qui valent 1 livre 4 sols. que de quoi employer environ le quart du revenu des Propriétaires, sur l'emploi duquel ils perdent en effet un sixieme, ce qui fait environ le vingt-quatrieme du total, ou le douzieme de l'accroissement du revenu. Tout le reste du revenu s'employe en achats de productions étrangeres, lesquelles n'ont point participé aurenchérissement. De ces productions étrangeres, une partie est fournie par les retours des productions nationales sur lesquels on gagne un fixieme. L'autre est payée par le bénéfice que font les Propriétaires sur la plus grande égalité des prix. Les Propriétaires des terres, le Souverain, & les Décimateurs profitent des onze douziemes du doublement numéraire de leur revenu en augmentation réelle de jouissance. De sorte que leur consommation devient à celle qu'ils pouvaient faire avant le renchérissement d'un sixieme du prix des productions nationales, environ comme 23 est à 12. Cet accroissement de jouissance est fourni par le bénéfice sur l'égalisation des prix ; par celui qu'on fait sur la vente des productions qui servent à payer les charges indirectes, & par celui que procurent les retours du commerce étranger. Si la liberté entiere du commerce se bornait aux grains qui ne font qu'environ les deux cinquiemes du produit total du pays, les réfultats se réduiraient en proportion.

On a rapporté au revenu tout le bénéfice procuré par l'augmentation des prix, parce qu'en derniere analyse il revient effectivement aux produit net disponible.

Les richesses disponibles sont celles dont on s'occupe le plus dans les Etats. Les autres richesses s'appellent frais. On ne les conserveroit pas si la nature ne retranchait inévitablement les richesses disponibles à ceux qui osent retrancher les richesses d'exploitations. Malgré cette punition rigoureuse, il n'y a même encore aucun pays où les richesses d'exploitation soient respectées comme elles devraient l'être, Par-tout où l'on établit des impositions arbitraires & indirectes, ou bien où l'on fait, baisser le prix des productions par une mauvaise police, & où néanmoins on force les Fermiers des terres à remplir leurs engagemens avec leurs Propriétaires, on viole la loi des contrats en pensant la protéger, & l'on détruit inévitablement les richesses d'exploitation, au très-grand préjudice du Souverain, des Propriétaires de la Nation, & même du genre humain.

209-211

Ces désordres ne doivent être attribués qu'à l'ignorance, non plus que celui auquel se livrent les Propriétaires qui louent leurs terres au-dessus de leur valeur, & qui ruinent ainsi leurs Fermiers & leurs terres. Les Maîtres du territoire ne peuvent augmenter leur part que momentanément & fort désastreulement pour eux-mêmes, s'ils entreprennent de le faire aux dépens des richesses de la classe productive.

Il n'en est pas ainsi de l'augmentation de revenu qui résulte de l'acctoissement des prix. Elle est avantageuse pour tout le monde. Les Fermiers des terres en profitent pendant le cours de leurs baux, & c'est pour une Nation pauvre le bénésice le plus précieux. L'augmentation de richesses des Fermiers les met à portée de donner de la même terre un plus grand produit net aux Propriétaires & au Souverain, & la concurrence les y oblige.

On voit par le Tableau, pag. 195, que l'effet de l'augmentation d'un sixieme sur le prix des productions augmente la recette de la classe férile de sept vingt-deuxiemes en livres, ce qui lui assure environ un septieme de plus de jouissances, de consommations, par conséquent de population: Résultat bien opposé à l'opinion de ceux qui ont cru devoir faire baisser le prix des denrées pour l'avantage de la classe salariée.

En résume par l'augmentation d'un sixieme du prix des productions dans le cas donné les Propriétaires gagnent onze douziemes; la classe stérile environ un septieme; la classe productive la jouissance de l'accroît pendant le cours des baux; & la population générale de la Nation accroît d'environ un dixieme.

Un autre accroissement de prix dans d'autres circonstances présenterait des données & par conséquent des résultats différens. 221-222

#### OBSERVATIONS.

22

Le but principal de ce Problème a été de prouver combien il est important pour une Nation de parvenir par une pleine liberté de commerce au plus haut prix possible dans se se ventes. ibid.

S'il n'y avait point de charges indirectes il faudrait retrancher du bénéfice calculé dans le Problème, celui que l'on fait depuis le renchérissement sur la vente des productions qui servent à payer ces charges. Mais aussi il faudrait ajouter au revenu la valeur entiere

de ces charges mêmes, & alors le revent des biens fonds serait plus que triplé. Preuves authentiques & de fait que cette évaluation n'est point imaginaire, qu'elle est plutôt trop faible que trop forte, & que les charges indirectes ont effectivement réduit en France & sur les terres actuellement cultivées le revenu à partager entre les Propriétaires & le Souverain au quart de ce qu'il serait sans ces charges destructives. Le re-tour à l'ordre & à la prospérité à cet égard comme à celui de la liberté du commerce. causerait d'abord un effet assez semblable à celui que produit un grand changement dans la valeur des monnoyes. Le niveau ne se rétablirait qu'à mesure & par degrés; ce qui rendrait la confection d'un cadastre impossible. Mais la réforme n'en est pas moins nécessaire; ce qu'elle peut avoir de difficile ne la rend que plus pressante. & elle n'en sera que plus glorieuse pour celui qui l'exé-

# DIALOGUES

SUR LE COMMERCE ET SUR LES TRAVAUX
DES ÁRTISANS.

AVIS DE L'ÉDITEUR. 237-25®

DU COMMERCE.

PREMIER DIALOGUE ENTRE M. H. ET M. N.

Sur le Commerce dans son état le plus avantageus entiere de la concurrence.

Le commerce dans cet état est une échange de valeur pour valeur égale, & ses frais sont une dépense onéreuse. 251-254

Si, par un langage peu exact, on voulait confondre les conditions de la communication avec la cause productive des denrées, ou avec les causes des prix qui servent de base au commerce, on devrait dire que la mer, que les chemins, &c. son productifs bien plus encore que les Commerçans; mais cette épithète ne convient ni aux uns ni aux autres.

Si l'on pouvait dire qu'une simple privation de perte sût une production de richesse, il faudrait dire aussi que quand on n'est pas volé on a éprouvé une production de richesse. On ne peut pas s'exprimer ains.

257-258

Les prix précédent toujours les achats & les ventes. Le commerce ne peut y apporter qu'une égalisation, avantageuse il est vrai au vendeur & au consommateur, mais qui n'ajoute rien à la somme totale des prix, qui n'est point une production de richesse. La concurrence qui produit cette égalisation, est opposée à l'intérêt particulier des Commerçans qui voudraient toujours acheter à bas prix & vendre cher. Les prix ne dépendent donc pas des Commerçans. Ils tiennent à la nature des productions, aux besoins & aux facultés des consommateurs, & à la

258-263

Singularité de cette question dans laquelle les Commerçans qui se plaignent de ce qu'on taxe le commerce de stérilité, soutiennent que dans le cas évidemment le plus avantageux qui est celui de la libre concurrence, il est nuisible, & qu'il faut repousser la concurrence des Commercans & des Artisans étrangers.

Examen de l'opinion des Commerçans qui prétendent que la concurrence des étrangers rend le commerce nuisible pour la Nation.

Les achats des Commerçans régnicoles privilégiés ne sont que des échanges de valeur pour valeur égale, sans perte ni profit pour la Nation. Mais le privilege exclusif, en vertu duquel ces Commerçans se font payer plus cherement qu'ils ne feraient sans sui, cause une perte à la Nation sur la valeur de ses productions. Cette perte est d'autant plus

grande que l'exclusion des étrangers doit naturellement entraîner des représailles, ce qui doit restraindre le commerce, & en doubler les frais au préjudice des Nations.

SOMMAIRE.

265-268

Les gains des Commerçans n'accroissent pas le débit. Ceux des Commerçans privilégiés restraignent au contraire le débit & les prix, Le commerce ne réfide pas plus dans un pays que dans un autre. Sa concurrence est égasement profitable à tous les pays. Avec elle toutes les Nations participent au même prix & au même débit, qui sont le plus haut prix & le plus grand débit possibles. Au reste il faut peu s'inquieter du débit qu'on est toujours le maître de faire à vil prix. C'est le bon prix qui importe. La concurrence libre peut seule l'assurer. Les avantageux effets de cette concurrence dédommagent bien du du salaire que l'on peut avec elle payer à quelques Commerçans étrangers. Ces salaires n'enrichiront pas les Nations étrangeres, si elles excluent la concurrence; & si elles l'admettent, ce sera cette concurrence même qui les enrichira. De toutes façons la dépense des gains des Commerçans ne produir que des échanges à valeur pour valeur égale. Les Nations ne peuvents enrichir par le commerce au préjudice les unes des au-

Le commerce maritime ne forme qu'une très= petite partie du commerce des Nations. Il est toujours exécuté par des Agens intermédiaires qui n'appartiennent à aucune Nation exclusivement, quelque soit le lieu de leur résidence. Il ne faut pas confondre les comptoirs où ces Agens rassemblés existent ious une police Républicaine avec les Empires agricoles: Hambourg avec l'Angleterre. Les Membres de la République commerçante qui habitent dans ce dernier Etat ont pu prêter à la Nation; mais prêter n'est ni donner, ni contribuer. Rien n'est plus évidemment séparé d'intérêts que les créanciers & les débiteurs. Les impolitions que les Anglais peuvent établir sur leur commerce, ou fur leurs Commerçans, ne sont que des additions de frais de commerce toujours remboursées par la Nation.

Les richesses des Commerçans sont séparées de celles des Nations. Les grandes navigations commercantes n'enrichissent pas les grandes Nations. Comparaison de l'opulence de l'Espagne sous les Rois Maures, dans le tems qu'elle n'avait que peu ou point de commerce extérieur, avec l'état où elle se trouve depuis qu'elle a étendu sa navigation dans toutes les parties du monde. 282-288

Différence essentielle des travaux productifs & des travaux stériles. Mot d'un Ambassadeur de HENRI IV. Chez les Nations livrées de préférence au commerce maritime, il y a des particuliers riches, & l'Etat est pauvre. Exemple des Carthaginois.

Il ne faut pas confondre la communication des prix par la libre concurrence avec le commerce même. On peut gêner la concurrence sans détruire le commerce; mais il devient par là plus onereux aux Nations, dont l'unique recours est alors dans ce que le monopole appelle contrebande. Une Nation ne doit songer qu'à s'assurer le meilleur prix possible dans ses ventes & dans ses achats. Les prix décident des revenus & des salaires. S'ils étaient nuls les Nations seraient dissoutes. Elles ne peuvent se multiplier que par les productions de la culture; dont l'existence tient au bon prix, comme le bon prix tient à la liberté de la concurrence dans le commerce.

La France, comme les autres Nations agricoles est commerçante en ce qu'elle a beaucoup à vendre & à acheter. Mais si l'on prétend la qualifier de commerçante, relativement au petit nombre de Commerçans maritimes auxquels elle donne, & peut, & doit donner asyle, liberté & sûreté dans ses ports, & diviser ainsi la Nation en autant de parties qu'il y a d'habitans sur son territoire livrés à des professions différentes; on devrait dire qu'elle est plus rentiere, financiere, mendiante, que commerçante. L'avantage du commerce n'est pas dans les gains ni dans les dépenses de ses Agens qui sont pavés par les Nations. Il consiste uniquement dans la communication & dans l'égalisation des prix. 298-30I

Séparation qui se trouve entre les richesses acquises par les Commerçans aux dépens des Nations & les richesses mêmes des Nations. Différence immense entre la même somme de richesses selon qu'on l'employe à des dépenses stériles ou à des dépenses productives.

Les gains des Commerçans sont payés réciproquement par les Nations qui n'ont à cet égard aucun avantage les unes sur les autres. Chaque Nation paye les frais de ses ventes.

Les Commerçans sont payés pour payer. Leurs dépenses ne sont qu'une partie de celles des Propriétaires & des Cultivateurs. 308-311 Les gains des Commerçans sont, comme on l'a vu, naturellement compensés entre les Nations. Mais dans le cas de la libre concurrence les gains des Commerçans & leurs dépenses sont les moindres possibles, & la Nation jouit du plus grand débit possible au meilleur prix possible. Hors de la libre concurrence, le commerce, le débit & les prix font restraints au désavantage de la Nation qui n'en peut être dédommagée par les gains de ses Commerçans régnicoles, fusfent-ils payes par l'etranger, ce qui n'est ni ne peur être, & moins dans ce cas que dans tout autre.

#### De la Balance du commerce.

Les Partifans du Commerce des Indes Orientales soutiennent que l'avantage de la balance en argent n'est qu'une chimere, & n'est pas le but du commerce; & que le commerce maritime, quel qu'il soit, est toujours également prostable & produstif par les gains qu'il procure. Les gens sages ne voyent dans la solde en argent que la preuve d'un commerce commencé, qu'une Nation ne peut completter que par ses achats qui détruisent l'avantage prétendu de cette solde.

Une Nation ne pourrait se procurer la balance en argent qu'en restraignant sa consommation, ce qui serait nuisible à toutes les classes qui la composent, 319-321 Il est singulier que les préconiseurs de la balance en argent prétendent unir cet avantage prétendu avec celui du luxe, lequel suppose une consommation au moins égale à la réproduction du territoire; & par conséquent les achats égaux aux ventes, & par conséquent nulle balance en argent.

SOMMAIRE.

Le commerce de marchandises de main-d'œuvre est compris dans cette régle & la confirme. Le projet de s'enrichir au préjudice des autres Nations par le commerce, est roujours également injuste & absurde. 323-329

On ne pourrait vendre plus qu'on n'achete, à moins de consentir à n'être pas payé; cela ne peut même s'appeller vendre. 329-330

L'avantage prétendu de la balance du commerce se réduit à échanger des productions contre de l'argent. Mais on n'échange qu'à valeur pour valeur égale. Il n'y a donc point d'avantage.

Si l'on prétendait que l'argent vaut mieux, à valeur égale, que les marchandifes, à cause qu'il est plus durable; on devrait ajouter par la même raison qu'il vaut même mieux à valeur inférieure, & qu'il serait avantageux à une Nation de vendre à l'étranger pour un écu une production ou une marchandise de cent mille écus. Les productions se consomment; mais l'argent se dépense. Celui qui ne voudrait pas le dépenser aurait fait un très-mauvais marché en l'achetant.

L'accumulation de l'argent bien loin de pouvoir contribuer à la formation des avances

II iv

& des capitaux utiles y est évidemment opposée. Cette formation importante est uniquement dûe au bon emploi des dépenses. Epoque où elle s'accroît sans cesse dans une société; époque où elle s'arrête: époque où elle dépérit. Observation sur l'intérêt de l'argent.

#### Résumé sur cette Balance.

Les Commerçans craignent de la recevoir. Les Nations qui ont des mines trouvent un avantage évident à la payer. Sa recette est pour les autres Nations le pis-aller du pis-aller du commerce. Il faut s'en rapporter à la liberté absolue pour décider des cas dans lesquels on doit la payer ou la recevoir.

340-346

#### Dernier examen de l'espece de débit que peuvent procurer les gains des Commerçans.

Le débit ne peut s'étendre au-delà de la quantifé des productions du territoire; il n'est prositable que par le bon prix, que l'on ne peut esperer que de la concurrence. Plus on acheterait chez une Nation avec des gains qu'elle payerait au détriment de ses prix, & plus elle perdrait dans son débit. 347-350

Des impositions que l'on pourrait mettre fur les Commerçans, & relativement auxquelles on croirait que leur commerce est productif.

Les richesses des Commerçans ne sont ni visibles ni évaluables. On ne peut les soumettre à un impôt proportionnel. Soit qu'on mette une imposition sur leur personne ou sur leurs marchandises, ils savent s'en préserver & la faire retomber sur les Nations dans leurs ventes & dans leurs achats. On ne peut entamer par un impôt la retribution qui leur est dûe dans leur commerce; car ils ne travaillent que pour cette retribution, & feur commerce cesserait sans elle. Ils ont donc grand soin de se l'assurer. Les richesses des Commerçans régnicoles ne sont pas moins séparées de celles de la Nation que celles des Commerçans étrangers.

La République de Hollande ne fait point une exception à ces principes; elle est propriétaire de terres, de colonies, & de mers fort productives. Ces différentes sources de revenu l'ont mise à portée de payer de grands impôts. Quant à ceux qui ont pû être établis précisément sur son commerce, il n'a été possible aux Négocians Hollandais d'y subvenir qu'en haussant la rétribution de leurs services, à la faveur de ce que les Commerçans des autres Nations étaient aussi chez tous les autres Peuples la rétribution des Commerçans au désavantage réciproque des Nations.

Si l'on croyait mettre une imposition simplement sur les Commerçans étrangers, ceuxci la feraient retomber sur la Nation dans les ventes & dans les achars qu'ils lui feraient. Et les Commerçans régnicoles augmenteraient aussi leur retribution jusqu'au niveau sixé par la concurrence des étrangers. De sorte que la Nation rembourserait l'imposition aux étrangers, & en payerait une autre pareille à ses propres Commerçans régnicoles.

Les réprésailles en matiere d'impositions sur le commerce sont absurdes. Elles frappent entierement sur les Nations mêmes qui croyent se vanger par elles. Les plus grands avantages de la liberté & de l'immunité du commerce seront pour la Nation qui les établira la premiere dans son pays, & qui par son exemple & sa prospérité forcera les autres d'imiter à leur tour une conduite si éclairée.

Quoique les impositions avancées par les Commerçans leur soient remboursées par les Nations qui les établissent, elles sont néanmoins redoutables aux Commerçans. Carfans parler des formalités litigieuses, elles rendent pour les Nations les ventes à plus vil prix & les achats plus chers, ce qui diminue les occasions & la possibilité du commerce, au désavantage de tous ceux à qui ses échanges auraient procuré des jouissances ou des gains.

#### Des Colonies.

La métropole doit pour son avantage & pour prositer complettement de son commerce, admettre la libérté entiere de la concurrence des Commerçans de tout pays qui assure partout le commerce le plus avantageux possible. Les Colonies sont des Provinces de la Métropole. Elle ne pourrait nuire à leur intérêt sans nuire au sien. Le commerce entre les Nations, entre les Colonies & les Métropole.

poles, entre les Provinces intérieures des Métropoles, entre les différens cantons de ces Provinces, entre les divers particuliers de ces Cantons, est essentiellement le même, & doit pour l'avantage de tous être gouverné par les mêmes loix, qui sont celles de la liberté.

On ne doit attendre d'extension réelle & prositable de la marine marchande, que de l'accroissement des richesses & de l'extension du commerce; les priviléges exclusses lui seraient plus nuisibles qu'utiles. 367-368

Une Nation doit protéger ses Commerçans, & bien plus encore son commerce. D'où suit que l'espece de protection qu'elle doit à ses Commerçans doit se borner à la liberté, à la sûreté & à l'immunité. Il n'y a que la franchise & la liberté entiere & absolues qui puissent étendre le commerce & multiplier les Commerçans.

#### SUR LES TRAVAUX DES ARTISANS.

#### SECOND DIALOGUE.

Ce n'est qu'en saissifiant les objets par leurs propriétés les plus générales & les plus distinctes qu'on a formé le Dictionnaire de toutes les sciences physiques, & que l'on a dû former de nos jours celui d'une science physique nouvelle.

La distinction de la classe des Propriétaires

d'avec la classe productive, & d'avec la classe stérile, était indispensable. Elle doit mettre de la liaison & de l'ordre dans les idées de ceux qui veulent suivre la marche des communications entre les différentes parties de la société.

La production des ouvrages des Artisans est une production de formes, & n'est pas une production de richesses; quoi qu'il y ait addition de valeur à celle de la matiere premiere.

377-378

Le but de ce Dialogue est le même que celui du précédent. Il consiste, non pas à éloigner les propos vulgaires qui embrouillent la question, mais à les exposer, à développer leurs équivoques & leur absurdité, & à dissiper les illusions qu'ils ont fait naître.

378-38I

Il faut distinguer une addition de richesses par réunion de matieres premieres & de dépenses en consommation de choses qui existaient avant cette addition; d'avec une production réelle de richesses. Faute d'avoir fait cette distinction, les mêmes personnes conviennent que plus on peut épargner sur les frais dispendieux du travail des Artisans . & plus cela est profitable; & croyent cependant qu'il y a dans les ouvrages des Artilans une production de richesses qui consiste dans l'augmentation de valeur qu'a reçu la matiere premiere, & qui est d'autant plus profitable que ces ouvrages se payent plus cherement. Les gens qui croyent à cette prétendue production, trouveraient désavantageux qu'on inventât une machine qui fir sans frais ou à peu de frais de belles dencelles & d'excellens tableaux; car selon eux cela détruirait une source de richesse. 381-384

Les dépenses des Artisans, qui ne peuvent payer qu'avec le salaire qu'ils ont reçu, ne sauraient accroître la valeur venale des productions, & augmenter ainsi les richesses.

Si l'on prétendait que les ouvrages dont la valeur surpasse celle de la matiere premiere & des frais, tels que ceux des grands Peintres, par exemple, renferment au moins une production de richesse; il faudrait dire aussi que les ouvrages des Artisans à qui l'on a donné des priviléges exclusifs renferment une production de richesse, & que les pri-

viléges les plus onéreux donnent la plus grande production de richesses. 389-390

Il y a des ouvrages de consommation subite & d'autres de jouissance durable. Les premiers sont les plus importans & les plus nécessaires. On ne peut pas dire que la diminution du prix des beaux tableaux, qui résulterait d'une habileté plus générale parmi les Peintres, fût une diminution de richesse. Il y aurait au contraire alors une multiplication de beaux tableaux & la facilité de s'en procurer la jouissance à peu de frais. 390-393

Le but légitime des défirs de tous les hommes est de se procurer le plus de jouissances qu'il soit possible, avec le moins de dépenses de travail pénible qu'il soit possible. Si les riches se mettaient à fabriquer eux-mêmes les ouvrages qu'ils achettent des Artisans, ils seraient tort à ces Artisans, & s'en seraient à eux-mêmes. Il n'en serait pas ainsi s'ils se li-

vraient à des entreprises d'agriculture. Au reste ils profitent légitimement de la concurrence pour augmenter leurs jouissances en diminuant leurs dépenses. Cette concurrence a des bornes naturelles. 393-398

TABLE

Le commerce extérieur de marchandises de main-d'œuvre, n'est, comme tout autre commerce, qu'un échange de valeurs égales, sans production de richesses. Il se régle; comme tout autre, sur les prix, & ne régle pas les prix. Il ne peut être avantageux que pour les pays où le commerce des productions manque de débouchés. Il est pour ces pays un très-petit remede à un très-grand mal. Il ne doit avoir d'autre police que la pleine liberté de la concurrence. 398-409

Les Artisans du pays ne sont préférables que lorsqu'il n'y a pas à perdre sur leur retribution. Autrement on leur préfére avec justice non-seulement des étrangers, mais des animaux & des machines. S'occuper de l'argent qui peut servir à payer leurs salaires, ce serait retomber dans toutes les chimeres imaginées autrefois sur la balance du commerce, & qui ont été suffisamment refutées. Il faut faire abstraction de l'argent dans son emploi même pour ne s'occuper que du point effentiel, qui est l'avantage qu'on peut se procurer par cer emploi, & qui fait circuler l'argent entre les Nations, comme entre les particuliers.

Ceux qui payent les dépenses sont de droit naturel les maîtres de disposer comme il leur plaît de leur propriété, & pour leur plus grand avantage. S'ils épargnent sur les frais qu'ils sont obligés de faire, sans que cette

épargne diminue la réproduction; cette épargne, qui peut être préjudiciable aux hommes qui auraient vécu sur la dépense des frais, est profitable à ceux qui vivent sur la dépense du bénéfice que cerre épargne procure. Elle n'est donc préjudiciable à personne. Car les hommes se distribuent naturellement où sont les salaires, & conformément à la distribution des dépenses.

Si les dépenses en frais de culture ou de commerce s'étendaient au préjudice du revenu qui paye les dépenses disponibles; cela serait très-funeste à la Nation; car les dépenses disponibles sont celles qui assurent la prospérité de la Nation & la puissance de l'Etat.

On trouverait du profit même à une diminution de dépenses en frais qui sanspréjudicier à la réproduction, retrancherait dans le commencement plus de salaires à la Nation que ne lui en fournirait l'augmentation des dépenses disponibles; car le bénéfice de l'épargne sur les frais serait naturellement consacré par les Cultivateurs à l'accroissement de leurs travaux, d'où suivrait l'accroissement rapide de la réproduction. Ainsi la diminution des salaires ferait bientôt place à une grande augmentation de salaires, & dès le premier moment la Nation aurait plus de richesses disponibles, & ferait plus puissante.

De toutes manieres on se trouve forcé de revenir à l'utilité de l'épargne sur les dépenses en frais, pour accroître les richesses & les dépenses disponibles qui constituent la véritable opulence des Nations.

De ce que les Artisans payent les productions

qu'ils consomment, il ne s'ensuit pas qu'ils produisent des richesses. 422-425

La distribution des productions peut se concevoir sans entremise de l'argent, ainsi qu'elle se faisait dans le riche, plantureux & populeux Empire du Pérou. Dans ce cas les Propriétaires fonciers sont payés par la classe productive en productions, & les services des Agens de la classe stérile sont payés de même en productions par la classe productive, & par celle des Propriétaires. Telle est par-tout, dans le fait, la véritable distribution des richesses annuellement renaissantes. Elle se termine toujours à la consommation, & recommence toujours par la réproduction. L'admission de l'argent n'y peut rien changer. Les pieces de monnoie ne font que la fonction d'autant de billets au porteur, que la classe productive donne aux Propriétaires & aux Agens de la classe sté. rile, pour marquer la part que ceux-ci ont le droit de venir réclamer dans la distribution réelle des productions.

Si les Cultivateurs interrompaient leurs travaux pour fabriquer eux-mêmes leurs vêtemens, &c. le tems qu'ils facrifieraient à ces travaux ftériles ferait dérobé à leur travail produtif. Le travail des Artisans, qui évite ce dérangement, suppose un double travail produtif de la part des Cultivateurs, pour faire subsisser les Artisans. Le travail de ceux-ci est donc stérile.

Le travail du Cultivareur fait renaître toutes les subsistances perpétuellement anéanties par tous les Consommateurs. Le travail de l'Artisan ne lui donne qu'un droit de participer aux subsistances produites par le travail du Cultivateur. 433-434

Les productions ont toujours leur prix réglé par leur quantité & pat la concurrence des Acheteurs. L'épargne fur les frais de leur culture, qui ne préjudicie point à la réproduction, n'en diminue pas la valeur totale, & ne rend donc pas la réproduction moins richesse; elle augmente seulement le produit net ou la richesse disponible, ce qui constitue la prospérité des Nations. Les ouvrages des Artisans au contraire ne valent que la dépense. Plus on épargne sur cette dépense et moins ces ouvrages sont richesses, & néanmoins plus ils sont profitables. S'ils coutaient plus que la dépense de leur fabrication, il y aurait de la perte pour les Nations, 434

L'augmentation des gains de quelques Salariés, quand elle n'est pas l'esset d'une augmentation dans la masse totale des productions, ne peut se faire qu'aux dépens des gains d'autres Salariés. Elle ne saurait jamais accroître ni la somme des salaires, ni le débit, ni les prix des productions.

bit, în les prix des productions. 43, 43, 43, 23 Le système qui cherche à assimiler la prétendue production qui résulte du travail des Artifans à la production réelle qui résulte du travail des Cultivateurs, ne peut se source mir qu'à la faveur des rénébres de l'ignorance & des équivoques d'un langage vague & inexact. Si ce système se bornait à une pure abstraction, il ne serait que faux & fuitle. Dès qu'on en tire des conséquences pratiques il devient destructeur. La plus grande liberté possible de la concurrence doit être

admise en toute espece de commerce & de travaux pour en restreindre le plus qu'il est possible les frais onéreux. Cette liberté générale est prescrite par le droit naturel qui veut que chacun ait licitement la faculté de faire son sort le meilleur qui lui soit possible, sans usurper sur le droit d'autrui. 439-442

# SECOND PROBLÊME ÉCONOMIQUE. 44

Avis de l'Éditeur.

445

PROBLÉME.

Déterminer les effets d'un Impôt indirect.

447

#### Expositions Préliminaires.

Il y a des impôts indirects beaucoup plus &

d'autres beaucoup moins compliqués & difpendieux dans leur perception, 447-448 Chacun de ces impôts formerait en rigueur l'objet d'un calcul particulier. 448 Pour pouvoir faire un calcul général, il-faut prendre un taux moyen dont la proportion est donnée par la totalité de la masse des impôts indirects, & par la totalité des frais de perception, & des autres surcharges attachées à ces impôts; c'est ce qu'on fera dans ce Problème. On examinera l'esset de cet impôt dans son établissement chez une Nation dont l'Agriculture serait sorissante. & où deux milliards d'avances annuelles feraient, à raison de 300 pour <sup>o</sup>g, renaître sex milliards de réproduction totale, ce qui donnerait trois milliards pour les reprises des Cultivateurs, & trois milliards de produit net. Il y a d'anciens monumens d'une production au moins semblable en France.

449-450

Notion abrégée des élémens qui doivent guider ici, comme ailleurs, la formation & le: calcul de la Formule arithmétique du Tableau économique.

Application de ces Notions au calcul que nous avons à faire des richesses de la Nation supposée. Tableau de la distribution des dépenses chez cette Nation.

Supposition d'un impôt direct égal aux deux feptiemes du revenu, & qui dans l'hypothèse donnée, se monterait à 800 millions. 456

Distribution des dépenses dans cette supposition représentée dans un second Tableau où la dépense de l'impôt direct & celle du revenu des Propriétaires fonciers sont séparées.

Preuve, par le résultat du Tableau précédent, que ce grand impôt direct n'aurait été nullement destructeur, & qu'il n'aurait rien changé à la distribution, ni à la réproduction des dépenses.

Les Propriétaires fonciers cependant se seraient cru fort lézés par un impôt qui aurait embrasse directement les deux septiemes du produit net de leurs terres. Tous ceux qui ont eu du crédit, ont de tout tems, & en tous pays, réclame des exemptions. Mais ils ont applaudi aux impositions indirectes par lesquelles ils croyaient éluder l'impôt qu'ils.

Kk i

auraient dû payer directement. Ces impofitions ont détruit leurs revenus; de forte qu'ils n'ont pas évité le payement des deux feptiemes de ce revenu, & qu'ils ont supporté en outre la surcharge des impositions indirectes. La marche de cet effer sera démontrée par la solution du Problème. 458-

#### DONNÉES.

Qu'au lieu d'un impôt direct des deuxseptiemes du produit net, les Propriétaires préféraffent un impôt qui n'en prendrait directement qu'un dixieme, & une contribution indirecte dont la totalité leverait sur la Nation la même somme qu'eût fait l'impôt direct, mais de laquelle la moirié setait envahie par les frais & surcharges de la perception.

1 dée d'une partie de ces surcharges.

Idée d'une partie de ces surcharges.

Les Calculs de M. de Sully présenteraient des données beaucoup moins favorables aux impôts indirects.

462-463

# OBSERVATIONS. Premiere Observation.

Toutes les dépenses sont payées par les premiers Propriétaires des richesses que la terre seule produit. Il est impossible de faire payer aucun impôt à la classe des Salariés. Preuves de cette vérité.

### Seconde Observation.

La classe productive, à ne la considérer que

comme distributrice des dépenses, contribue au moins proportionnellement à ses dépenses aux impositions indirectes. 467-468

#### Troisieme Oservation.

Si l'on considérait la classe productive non-seulement comme distributrice des dépenses, mais aussi comme premiere vendeuse des productions, on verrait que la totalité des impositions indirectes retumbe sur elle, par la diminution des prix à la vente de la premiere main.

468-470

Nous écartons cette donnée, que de fortes raisons doivent faire regarder comme la véritable, parce qu'elle exigerait une longue dissertation sur les prix, & encore parce qu'il est ici de notre but d'établir le calcul le plus avantageux possible aux impositions indirectes.

470-471

#### Quatrieme Observation.

L'impôt indirect forme un double emploi dans la masse des dépenses, de sorte que la somme des dépenses contribuables à cet impôt surpasse la somme réelle des dépenses de toute la quotité de l'imposition indirecte, qui est levée sur les dépenses, qui elle-même redepense, & qui est ainsi elle-même contribuable à elle-même.

#### DÉDUCTIONS.

Répartition de l'imposition indirecte sur les dépenses qui y sont contribuables. Dans le cas donné la classe productive y contribue pour 4. l'impôt direct & indirect pour environ  $\frac{2}{11}$ , les Propriétaires pour environ  $\frac{5}{11}$ .

Les Propriétaires croyent épargner en ne payant en apparence que les 11 d'une contribution qu'ils auraient dû payer directement en entier. Mais les 4 de cette contribution qui font enlevés aux avances de la classe productive, auraient fait naître une réproduction égale aux 11, ou plus forte d'un onzieme que la totalité de l'imposition indirecte. La réproduction se trouve diminuée d'un onzieme de sa totalité.

On suppose cette diminution de la réproduction totale rejettée en entier sur le produit net pour éviter une progression de dégradations, encore plus terribles. Le revenu est donc diminué des 2 11. Il n'est plus qu'à 123, au lieu de 150 pour e des avances : L'impôt direct est force de diminuer aussi de 21.

Cette diminution de l'impôt direct qui égale le neuvieme de la somme des impositions indirectes doit être imputées à ces dernieres, qui d'ailleurs repompent environ un septieme de leur quotité sur la dépense de l'impôt direct. & sur leurs propres dépenses, & qui sont en outre à moitié envahies par les frais de perception.

Les Propriétaires restent en outre chargés de 3 de l'imposition indirecte, & de l'impôt direct d'un dixieme sur leur revenu affaibli

Les autres effets du changement se prouvent par un Tableau formé sur l'état de la réproduction, diminuée de telle maniere que les avances ne rendent plus que 123 de revenu au lieu de 150.

TABLEAU.

On voit par ce Tableau qu'il y a une perte d'un huitieme sur la somme des salaires. 480-481

#### SOLUTION.

L'impôt indirect coute environ huit fois plus à la Nation qu'il ne rapporte au Souverain. Les Propriétaires des terres payent plus d'un quart de plus que si l'impôt eût été établi directement sur le produit net de leurs terres, & à raison des deux septiemes de ce produit net. Le Souverain reçoit environ moitié moins qu'il n'aurait reçu dans ce cas là. Il perd près des trois quarts sur la levée des impositions indirectes.

Le Souverain ne pourrait temedier à ce déchet par des augmentations d'impositions indirectes. Il serait force de hausser la proportion de l'impôt direct pour suppléer au dépérissement de son revenu; mais bientôt les augmentations progressives de l'impôt direct le rendraient lui-même désordonné & désastreux pour le Souverain & pour la Nation.

AUTRES DOMMAGES plus redoutables causés par l'impôt indirect, qui restent à observer, & dont il faudra calculer l'étendue quand on aura pû en connaître les données précises.

Premier genre de dommage. Les détériorations, 1º. des biens fonds, qui suivent de la diminution des facultés & de l'intérêt qu'ont les Propriétaires pour entretenir & améliorer ces biens; 20. des entreprises fructueuses auxquelles on n'ose employer des richesses visibles; 3°. de la culture, dont les avances sont progressivement spoliées.

# TABLE SOMMAIRE.

Second genre de dommage. La formation des fortunes pécuniaires des Financiers qui intervertif la circulation de l'argent. 486
Troisieme genre de dommage. La résidence de ces riches Financiers dans la Capitale, d'où suit l'éloignement de la consommation des lieux de la production, & l'augmentation des frais de commerce au détriment des revenus. ibid.
Quatrieme genre de dommage. La multiplication des mendians, qui résulte de l'anéantissement des salaires, & qui forme une surcharge pour les Cultivateurs, laquelle retombe à la fin sur les Propriétaires des terres.

# RÉSULTAT.

C'est à ces Propriétaires à satisfaire à l'impôt direct, suffisant pour assurer leurs propriétés, & à ne pas induire les Souverains à la prétendue ressource de l'impôt indirect qui ruine les Propriétaires, les Souverains, & les Nations.

Fin de la Table.

712 (210hs)

